

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci 'vendent', à nos yeux un mauvais service au Commonwealth."
She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."
(1-X-37)
Lord Tweedsmuir

FAIS CE QUE DOIS
Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Le gouvernement anglais aurait décidé de diviser la Palestine

M. King parle fort

Il n'entend point voir "un, deux, trois ou quatre pays dominer la paix" — Comment le Premier Ministre s'y prendra-t-il pour mettre à l'ordre les Quatre Grands? — Qu'a-t-il fait pour préparer l'intervention du Canada? — Notre désinvolture — Comment les Trois Grands ont désiré la situation actuelle

Les réactions de la presse canadienne de langue anglaise devant l'ostracisme qui frappe le Canada et les petites nations — Une intéressante caricature de la "Gazette" — Le Club de la Haute Gomme — Mais la Russie n'est pas seule en cause — Est-ce pour cela que le Canada s'est battu?

M. King a repris hier soir le thème qui clôturait la déclaration faite, jeudi, aux Communes, par le ministre des Affaires extérieures, M. St-Laurent. Mais il y a mis une note autrement éclatante et vive.
M. St-Laurent s'était contenté de dire:
Il devrait... être possible d'assurer au Canada une part aussi grande dans les négociations de paix que la part honorable qu'il a prise à la poursuite des hostilités.
Le Canada a été fier de partager les hasards de la guerre avec ses alliés. Il compte partager aussi avec eux la tâche de préparer une paix juste et durable.
Le premier ministre, frappant métaphoriquement sur la table, s'est écrié (nous traduisons du texte de la Canadian Press):
Nous combattrions pour empêcher deux pays de dominer le monde. Nous ne voulons point maintenant voir un, deux, trois ou quatre pays dominer la paix.
L'antithèse est brillante, et le professeur de rhétorique de ses jeunes années pourrait attribuer au chef du gouvernement canadien une bonne note. Mais les observateurs, refroidis par le spectacle de tant de choses qui ont bouleversé depuis un quart de siècle la face du monde, se demandent peut-être: Comment M. King, comment le Canada s'y prendront-ils pour empêcher un, deux, trois ou quatre pays (car M. King envisage la possibilité d'une coalition des Quatre Grands, et en fait c'est bien à celle-ci que nous avons affaire) de dominer la paix?

M. King nous a laissé entendre, dans sa déclaration d'hier, qu'il avait sérieusement, pendant la guerre, songé aux conditions de la paix. "Quand, a-t-il dit (nous traduisons toujours du texte de la Canadian Press), ce pays faisait son plein effort de guerre, le gouvernement songait au rôle qu'il pourrait jouer dans l'établissement de la paix. Il croit maintenant que cet effort a justifié sa demande pour un siège à la table des traités".
Le premier ministre a ouvert une porte qu'il ne devrait pouvoir refermer. Mais, avec lui, sait-on jamais? On devra, en tout cas, lui demander, et avec insistance, de nous dire quelle démarche il a faite pour s'assurer que le Canada aurait son mot à dire quand viendrait le temps d'établir la paix.

Un autre problème se posera. Ce n'est pas la première fois qu'un groupe fort peu nombreux dispose, sinon du sort de l'univers, tout au moins de la conduite de la diplomatie et de la guerre du côté des Alliés. La différence, c'est qu'autrefois on parlait des Trois Grands et qu'aujourd'hui les Trois Grands du début ayant consenti à faire une place, à leurs côtés, à la République française, on parle des Quatre Grands.
Ce sont les Trois Grands qui ont réglé tout ce qui s'est dit jusqu'ici et qui ont en fait préparé le lit où l'on veut aujourd'hui coucher l'humanité.
Le traité allemand prendra sa forme définitive à Moscou; mais l'essentiel en a été fixé et réglé dans les nombreuses conférences qui ont promené, à travers le monde, les Trois Grands de jadis.
Une de ces conférences s'est tenue chez nous. Nous en avons soldé les frais et nous savons le rôle qu'y a tenu le premier ministre du Canada. Les gens polis constatent qu'il fut un hôte parfait et charmant. Les méchantes langues disent qu'il a su admirablement tenir compagnie aux dames, pendant que les hommes, derrière les portes closes du Frontenac, s'occupaient d'affaires sérieuses.

Un autre problème se posera. Ce n'est pas la première fois qu'un groupe fort peu nombreux dispose, sinon du sort de l'univers, tout au moins de la conduite de la diplomatie et de la guerre du côté des Alliés. La différence, c'est qu'autrefois on parlait des Trois Grands et qu'aujourd'hui les Trois Grands du début ayant consenti à faire une place, à leurs côtés, à la République française, on parle des Quatre Grands.
Ce sont les Trois Grands qui ont réglé tout ce qui s'est dit jusqu'ici et qui ont en fait préparé le lit où l'on veut aujourd'hui coucher l'humanité.
Le traité allemand prendra sa forme définitive à Moscou; mais l'essentiel en a été fixé et réglé dans les nombreuses conférences qui ont promené, à travers le monde, les Trois Grands de jadis.
Une de ces conférences s'est tenue chez nous. Nous en avons soldé les frais et nous savons le rôle qu'y a tenu le premier ministre du Canada. Les gens polis constatent qu'il fut un hôte parfait et charmant. Les méchantes langues disent qu'il a su admirablement tenir compagnie aux dames, pendant que les hommes, derrière les portes closes du Frontenac, s'occupaient d'affaires sérieuses.

Ottawa offre moins au Québec qu'aux autres provinces

Les chiffres de M. Bracken touchant les subsides "per capita" aux provinces — \$17.29 pour Québec contre \$18.04 pour l'Ontario et \$21.29 pour la Colombie — M. King a facilement le dessus dans son duel contre M. Bracken — Discours franchement socialiste de M. Coldwell

(Par Pierre VIGÉANT)
Ottawa, 5 — La Chambre des Communes a assisté hier à un grand débat sur les relations fédérales-provinciales. C'était la grande journée du débat sur le discours du trône — celle où les chefs des quatre principaux partis fédéraux prennent position au début de la Session. Ils n'ont pas manqué, selon la coutume, d'aborder tous les problèmes de l'heure, mais le débat a surtout porté sur les relations fédérales-provinciales. C'est le chef de l'opposition, M. John Bracken, qui l'a déclenché, en consacrant à la question le tiers et la meilleure partie de son discours de deux heures et demie, à tenu à lui répondre et s'est étendu assez longuement sur le sujet. MM. J. Coldwell, qui a prononcé un discours franchement socialiste, n'a fait qu'une allusion aux relations fédérales-provinciales, disant que le cri de l'autonomie provinciale comme les dénominations des prétendus bureaux-cratés est le fait des gros intérêts qui veulent reprendre la domination économique du pays et échapper à tout contrôle d'Etat. Le leader créditiste, M. Solon Low, a réclamé une révision de la constitution qui permettrait de répartir de façon satisfaisante les pouvoirs et

L'inspection internationale et la course aux armements

Blocs-notes

Le français dans l'administration fédérale

M. Charles Gauthier, éditeur de "Le Droit", d'Ottawa, rappelle l'autre jour que des cours de perfectionnement, qui portent sur diverses matières et, entre autres matières, la langue française et la langue anglaise, sont offerts gratuitement aux fonctionnaires de l'administration fédérale; mais que, d'une façon générale, ces cours sont peu suivis et que ceux qui y ont participé ne les ont pas trouvés utiles.

Le premier ministre a profité de l'occasion pour parler du désintéressement du Canada. "Nous ne cherchons pas, a-t-il dit, à voir ce que nous pouvons obtenir pour le Canada; mais à voir ce que nous pouvons offrir pour l'univers, en maintenant la paix pour les générations à venir".
Nous serions curieux de savoir la mine que fera M. St-Laurent si jamais ces lignes lui tombent sous les yeux.
En fait, par deux fois, le Canada s'est embarqué dans des querelles européennes, où il a prodigué, avec son or, le sang de ses enfants, où il a gravement compromis son équilibre économique.
La première fois, il n'a rien reçu du tout; la deuxième, il héritera, paraît-il, de quelques vieux bateaux.
La raison de fond de ces insolites interventions, tout le monde le sait: le Canada s'est jeté dans ces coûteuses et tragiques batailles, parce que l'Angleterre s'y était d'abord engagée. Comme nos hommes publics n'osent nettement avouer le fait, ils s'efforcent de couvrir la manœuvre de déclarations grandiloquentes qui, chez certains, peuvent correspondre à un sentiment vrai.
Mais cette attitude fantasmagorique, au regard des traditions politiques de l'ancienne Europe, doit faire singulièrement hausser les épaules aux hommes d'Etat d'outre-Atlantique.
Nous comprenons fort bien la déception de ceux qui ont cru que les sacrifices du Canada lui vaudraient plus que des remerciements à grand orchestre. Mais à ceux-là il faudrait recommander la lecture de celui que Jacques Bainville appelait un grand politicien, Jean de La Fontaine. La fable du pot de terre et du pot de fer est d'une éternelle actualité.

Il y aurait tout un chapitre à faire sur les réactions de la presse canadienne de langue anglaise devant les événements qui se passent de ce temps-ci à Londres.
L'essentiel de ces réactions, la Gazette l'a exprimé ce matin dans un dessin remarquable de la série: When a fellow needs a friend — Quand un gars a besoin d'un ami.
Un bonhomme à la bedaine formidable se tient debout devant la façade d'un club, intitulé Upper Crust Club, en d'autres termes, le Club de la haute gomme, qui est flanqué de ce placard: Big Four Treaty Makers — Little ones should be seen, not heard — Le Club des grands fabricants de traités — Les enfants doivent être vus et non pas entendus. Sur le trottoir, un gamin, étiqueté Small nations — Petites nations, constate mélancoliquement: An' I was fighting Germans when some people I know were signing treaties with them! — Et je combattais les Allemands quand des gens que je connais signaient avec eux des traités!
L'allusion au cas de la Russie, ancienne alliée de l'Allemagne, est très nette. Mais on aurait tort d'oublier que la Russie n'est pas la seule à s'asseoir dans les fauteuils largement capitonnés de l'Upper Crust Club. A ses côtés, siègent les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne. Tous donc sont solidement responsables de ce qui se passe dans la maison.

Une manœuvre se dessine pour rejeter sur les épaules de la seule Russie toute la responsabilité de l'ostracisme dont nous sommes les victimes avec plusieurs autres. Cela équivaudrait à reconnaître que c'est la Russie qui mène le bal et que ses partenaires n'ont qu'à s'incliner devant ses quatre volontés.
C'est peut-être vrai; mais cela n'impliquerait point que notre effort de guerre, censément destiné à empêcher la domination du monde par deux nations, ait obtenu un très grand succès. Il aurait simplement abouti à substituer aux ogres primitifs un autre plus gros et plus puissant encore.
Est-ce vraiment pour cela que le Canada s'est battu?
Omer HEROUX

L'actualité
L'opinion publique

"Ah! mon ami, croyez-moi, il faut tout de même tenir compte de l'opinion publique. Sachez que le respect humain que vous vous plaisez à décrier c'est, à tout prendre, la somme des saines et utiles traditions qui rendent la vie supportable au plus grand nombre."
Nestor s'arrêta un instant pour respirer. Chaque soir après la fermeture des bureaux, il revenait ainsi lentement, à pied, avec son ami Samitou. Tous deux descendaient en propos vagues et bienveillants, dans la fraîcheur du soir tombé, tout en s'arrêtant d'habitude, devant les vitrines des regrattiers de la rue Craig, fascinés par la multitude disparate et imprévue des objets qui représentaient pour eux un monde bizarre et fantastique, avec les savonniers de cuivre, les grands couettes à poignées de nacre, les statuettes de marbre, etc.
Mais Nestor reprit avec animation:
"Songe, O Samitou, ce que serait le monde sans le respect humain. Car la politesse ordinaire, n'est pas autre chose. On dit aux femmes qu'elles sont exquises, aux hommes qu'ils sont intelligents, non parce qu'on le croit, — on ne pense que du mal de ses semblables, de façon générale — mais parce que c'est

Réunion du nouveau parlement polonais — Délibérations des "Little Four"

Blocs-notes

Le gouvernement anglais aurait décidé aujourd'hui d'imposer en Palestine une solution de compromis comportant à la fois un partage du pays entre les Juifs et les Arabes, et un régime fédéral. La nouvelle n'est pas officielle, mais elle vient de bonne source; le personnage qui l'a donnée à Londres dit que ce projet divise la Palestine en deux territoires, mais que l'Angleterre se réserve, au moins temporairement, comme puissance mandataire, un contrôle général sur les deux zones.

Il est possible que ce projet soit soumis dès aujourd'hui aux représentants des Juifs et des Arabes qui sont à Londres. En même temps que le cabinet discutait le problème palestinien, les délégués de l'Agence juive tenaient une réunion d'urgence pour discuter l'ultimatum adressé à cette organisation; car les autorités anglaises ont averti l'Agence qu'elle sera l'objet de contre-mesures militaires si elle ne coopère pas à la suppression du terrorisme.
Le délai donné à l'Agence pour prendre une décision est de sept jours. Les chefs juifs disent qu'il est de leur intérêt d'enrayer le terrorisme qu'ils ont toujours condamné, mais que la méthode à suivre doit être soigneusement étudiée, parce qu'elle peut provoquer une guerre civile générale si un groupe de Juifs est appelé à dénoncer un autre groupe. Ils veulent éviter cela à tout prix. M. Chaim Weizmann, ancien président de l'Agence, est parti aujourd'hui en avion pour la Palestine, mais le président de l'exécutif est resté à Londres afin de continuer les discussions avec le gouvernement.

A Jérusalem, les chefs juifs ont demandé aux autorités anglaises de reconsidérer leur projet d'imposer la loi martiale. L'évacuation des femmes et des enfants, ainsi que des autres civils anglais ou étrangers qui ne sont pas nécessaires au gouvernement, se poursuit, mais elle ne sera pas terminée avant ce soir; ce mouvement affecte 1,621 femmes et enfants, et 87 hommes.
L'exécution de Gruner

Le gouvernement n'a pas annoncé à quel moment Dov Bela Gruner sera pendu, mais on croit que ce sera son jour aujourd'hui, puisque l'évacuation n'est pas terminée. Il semble bien que la sentence sera exécutée; lors de l'enlèvement d'un juge et d'un banquier par les terroristes la semaine dernière, Gruner avait obtenu un sursis fondé sur un appel de sa condamnation au Conseil privé. Mais le condamné de 33 ans a refusé de signer cet appel, et a persisté dans son refus. Une autre demande de sursis a été rejetée parce qu'à défaut d'un appel du condamné il n'y avait plus de recours possible, la sentence ayant été révisée et confirmée par la plus haute autorité militaire.
Le nouveau projet de division de la Palestine donnerait aux Juifs un territoire plus étendu que le plan Morrison, proposé l'an dernier, et les provinces auraient aussi une plus large autonomie que dans la formule antérieure. Le gouvernement s'attend à rencontrer une opposition vigoureuse à la fois de la part des Juifs et de la part des Arabes; c'est afin d'être prêt à toute éventualité qu'il a ordonné l'évacuation des civils. Les journalistes anglais qui sont en Palestine ont été avertis que s'ils y restent le gouvernement n'accepte aucune responsabilité quant à ce qui pourrait leur arriver aux mains des terroristes.

Tout indique que les autorités frapperont un grand coup contre les organisations clandestines terroristes dès le moment de la pendaison de Gruner. D'autre part l'Israël Zvai Leumi, dont Gruner est membre, a promis à maintes reprises que le sang anglais coulerait si le condamné est pendu.
L'ultimatum servi à l'Agence juive, à Jérusalem, et signé par le secrétaire général du gouvernement palestinien, Sir Henry Gurney, reproche à l'Agence d'être bornée à condamner le terrorisme, mais sans rien faire pour favoriser le maintien de l'ordre et le respect de la loi. M. Gurney affirme aussi que ce qu'on demande à l'Agence — la coopération avec la police et les troupes contre le crime — ne peut pas être assimilé aux dénonciations ou à l'espionnage. Cette thèse serait juste si les dénonciations du terrorisme par les chefs juifs représentaient vraiment l'opinion générale des 650,000 Juifs du pays; mais les autorités ont déjà dit que leur lutte contre le terrorisme est entravée par une complicité de la population en faveur des mouvements clandestins. Dans ces conditions l'Agence juive hésitera évidemment à faire cause commune avec les autorités anglaises.

Le problème du désarmement

Après un délai d'un mois, que les Etats-Unis avaient demandé à cause du départ de M. Byrnes, le Conseil de Sécurité revient aujourd'hui au problème du désarmement. Une nouvelle formule annoncée à Washington va tout probablement provoquer un désaccord, car les Soviétiques affirment que cela diffère quelque peu du programme original des Etats-Unis.
Il s'agit de savoir si le Conseil va commencer par esquisser un plan de désarmement général ou s'il va d'abord organiser le contrôle de l'énergie atomique. La Russie, qui veut faire interdire la bombe atomique comme arme de guerre manœuvrable de façon à inclure cette clause dans un projet général. Les Etats-Unis réclament depuis le début un contrôle efficace avant de renoncer à leur supériorité militaire actuelle.
En guise de compromis, les Etats-Unis doivent proposer que les deux formules précèdent en même temps. M. Austin, qui vient de consulter le président Truman et le secrétaire d'Etat Marshall, ainsi que plusieurs chefs politiques du Congrès soutiendra que le désarmement exige comme condition essentielle la sécurité collective, y compris un système d'inspection internationale. Les Soviétiques s'opposent à l'inspection internationale, parce que, disent-ils, ce serait une violation de la souveraineté. Malgré les conversations que MM. Austin et Gromyko ont eues ces jours derniers sur ce sujet, l'opposition soviétique reste entière.
La France, la Colombie et l'Australie, ont suggéré des formules de compromis entre les deux thèses qui

Le carnet du grincheux

Un journal libéral de l'Ouest rappelle les paternels avis qu'en l'an 1937 le premier ministre, sur le commandement de la reine, donna aux députés réunis pour la session annuelle.
"Sa Majesté m'a commandé de vous signifier que ce parlement a été convoqué non pour faire de nouvelles lois, car il y en a suffisamment, et il y en a tant qu'au lieu de persécuter les sujets avec des nouvelles, il vaudrait mieux réduire celles qui existent déjà..."

Et toujours sur l'ordre de la bonne reine, le ministre s'écria qu'il "ne fallait point perdre le temps, car il se trouve que plusieurs députés se sont fait une habitude de faire de longs discours, pleins de verbirosité et d'ostentation vaine, au lieu de tenir des propos utiles..."

Ainsi, comme dit la chanson: "Dans le bon vieux temps ça se passait de même... qu'aujourd'hui".

Un journal de New-York publie une photo de deux sénateurs américains nus jusqu'à la ceinture, et qui boitent à tour de bras, histoire de se tenir en forme. Ce serait une utile réforme à introduire au sénat ontarien. On verrait des combats homériques.

Car il ne faut pas oublier que des chefs politiques les ont traités de "vieillards malfaisants". Il y a une trentaine d'années, deux sénateurs, âgés de 80 et 82 ans, se livrèrent un combat furieux, inexplicable, mais verbal. L'un dit même que "plus jeune traita l'autre de 'vieille vipère édentée'". Ils croyaient encore à la politique!

Un chiropédiste constate que de plus en plus les Canadiens ont les pieds plus grands. Ce qui n'a rien d'étonnant depuis que nous avons pris l'habitude de les mettre dans les plats impériaux.

Choses d'hier et d'aujourd'hui
C'est un métier que de faire un livre, comme de faire une pendule. Il faut plus que de l'esprit pour être auteur.
La BRUYERE

Course au secret atomique

Pendant ces débats les recherches continuent, et à Washington a pu annoncer ces jours derniers un nouveau progrès dans la méthode de fabrication de ce engin de guerre, les Russes ne sont pas inactifs. M. Bernard-M. Baruch, qui a représenté les Etats-Unis pendant la phase initiale des délibérations de la Commission de l'énergie atomique, a dit tout récemment à des sénateurs de Washington que, selon certaines indications, les Russes ont obtenu quelques données sur la production des bombes atomiques aux Etats-Unis. Il aurait ajouté que le Canada a réalisé des découvertes sur le plutonium, et que les Soviétiques pourraient bien avoir obtenu leurs informations au Canada.

En somme, d'après ce que M. Baruch a dit au comité sénatorial atomique, les Russes possèdent des renseignements éminemment secrets, mais ils n'en connaissent apparemment pas l'importance, et ne savent pas comment s'en servir. Ces renseignements viendraient de ce que les Russes ont employé d'une façon erronée un terme technique que les savants des Etats-Unis pensaient être les seuls à connaître.

A Ottawa, M. Howe a répondu aux remarques de M. Baruch en disant que les mesures de sécurité prises par le Canada sont excellentes, et qu'il n'y a pas lieu de croire que des secrets passent du Canada à l'étranger. M. D.-C. Mackenzie, qui dirige l'usine atomique de Deep-River, a déclaré hier que cet établissement construit une pile atomique qui sert à la préparation du plutonium, mais que le plutonium a servi dans les bombes atomiques, il est aussi susceptible d'emplois pacifiques, et que c'est à ces usages pacifiques que l'usine de Deep-River s'intéresse. Il a ajouté qu'il n'y a rien de secret dans la relation du plutonium avec l'énergie atomique.

Les sénateurs de Washington sont tout de même fort inquiets et l'on annonce une séance secrète de tout le Sénat et de son comité atomique pour discuter ce problème de sécurité. Il y a un an et plus que les experts ont donné l'avertissement que le secret atomique serait percé dans un délai de deux à cinq ans; cela semble en train de se réaliser. Avant longtemps la supériorité actuelle des Etats-Unis sera disparue, ou fort atténuée, et ne sera plus une protection contre la guerre; il est d'autant plus urgent d'assurer un minimum de paix.

Au Conseil des Quatre Petits

Des journalistes aux Etats-Unis ont commencé à désigner les délégués qui siègent à Londres, et qui sont les assistants des ministres des Affaires étrangères des quatre grandes puissances, sous le nom des Quatre Petits par opposition aux Quatre Grands. Ce terme, qui convient peu à l'importance des tâches confiées à ces négociateurs, décrit pourtant mieux que l'autre les résultats obtenus jusqu'ici dans les diverses réunions des grands vainqueurs.

Dans l'étude du traité autrichien hier, un nouveau litige s'est produit entre le délégué soviétique et les trois autres, au sujet d'une clause sur l'extradition de personnes déplacées qui sont accusées de crimes de guerre. M. Gousev a réclamé une clause obligeant l'Autriche à livrer toute personne déplacée; le général Clark, délégué des Etats-Unis, a soutenu qu'il faudrait que le pays qui réclame l'extradition fasse la preuve de la culpabilité.

Il faut dire que la procédure préconisée par M. Gousev a été incluse dans les cinq traités de paix déjà adoptés. C'est un abus révoltant, d'autant plus que beaucoup de réfugiés qui n'ont commis aucun crime de droit commun refusent de retourner dans leur ancienne patrie parce qu'ils y seraient victimes de la purgée communiste. Le nombre des personnes déplacées qui sont en Autriche, dans les trois zones occidentales, est d'environ 450,000. Il y a là-dessus des milliers de citoyens des Etats baltes, des Polonais et des Yougoslaves.
M. Bevin a signé à Londres aujourd'hui les cinq premiers traités, déjà signé par MM. Byrnes et Molotov; les autres ratifications auront lieu lundi prochain à Paris. Chacun des traités est rédigé en quatre versions, c'est-à-dire en anglais, en français, en russe, et dans la langue du pays concerné. Mais toutes les ratifications ne peuvent changer le fait que ces traités comportent un grand nombre de compromis dangereux.
Un autre compromis funeste continue de porter ses fruits. Le nouveau parlement polonais s'est réuni aujourd'hui pour la première fois. Comme Washington et Londres ont protesté contre les élections d'où ce parlement est sorti, les ambassadeurs des Etats-Unis et de l'Angleterre, MM. Bliss et Cavendish, étaient tout deux absents de la réunion d'ouverture; il n'y avait non plus dans la galerie réservée aux diplomates aucun représentant des deux ambassades. Le vice-premier ministre Mikolajczyk et 27 autres députés du parti paysan qui constitue l'opposition ont décidé de prendre leurs sièges, en dépit du fait que le chef du groupe a demandé à la Cour suprême de déclarer nulle l'élection du 19 janvier il a décidé de se rendre au parlement parce que, dit-il, "nous représentons la volonté du peuple". Les deux grandes puissances d'Occident protestent, mais elles sont quand même partiellement responsables, comme complices, de la persécution communiste qui afflige le peuple polonais.
Paul SAURIOL

lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

les sources de revenus entre le gouvernement fédéral et les provinces.

M. John Bracken

M. Bracken a révélé que le gouvernement fédéral offre actuellement moins à la province de Québec qu'à toute autre province. Il a révélé qu'en vertu des nouvelles propositions fédérales, le Québec n'obtiendrait qu'un subside de \$17-29 par capita contre \$18.04 pour l'Ontario et \$21.29 pour la Colombie.

Cette partie du discours de M. Bracken mérite d'être citée au texte. "J'ai préparé, dit le chef de l'opposition, un état de ce que la nouvelle politique, si elle entrain en vigueur dans toutes les provinces, assurerait par capita à chacune d'elles au cours de cette année. En obtenant ces chiffres, j'ai également demandé à titre de renseignements quels étaient les paiements par capita que le gouvernement fédéral faisait en vertu des accords fiscaux du temps de guerre. Ces accords ont été conclus un à un au début de la guerre sur la base du rendement que les provinces obtiendraient de ces impôts, mais ils n'ont pas joué équitablement. L'une des provinces, la Nouvelle-Ecosse, a obtenu moins de \$5 par tête. Une autre, la Colombie, a obtenu \$13.85 par tête. Pourquoi? Parce que ces impôts ne produisaient pas plus que cela au cours des années qui avaient précédé. Je ne critique pas le gouvernement pour cela. Je fais simplement observer que ce n'était pas équitable en temps de guerre et cela est confirmé du fait que les projets actuels du gouvernement s'efforcent d'en arriver à quelque chose de similaire. Comment fonctionnent les projets actuels? Pour

L'année 1947 en se fondant sur les nouvelles propositions et en divisant les sommes offertes par la population des diverses provinces, qu'est-ce que nous obtenons? Le subside moyen per capita pour tout le Canada est de \$18.46. Qu'est-ce que nous obtenons dans les cas des diverses provinces? La province qui retire le moins est la province de Québec qui obtient \$17.29 par tête, soit 84 de moins que la Colombie. Je veux demander au premier ministre et au gouvernement s'ils ont l'intention de soutenir qu'un homme du Québec vaut \$4 de moins qu'un homme de la Colombie ou de moins que la moyenne des autres Canadiens. Quels sont les chiffres? Les voici pour ceux qui voudraient en prendre note. L'île du Prince-Edouard obtient le plus haut subside, soit \$24.31. Personne n'est tenté de critiquer vigoureusement parce qu'il s'agit d'une petite province. La Nouvelle-Ecosse obtient \$19.20, le Nouveau-Brunswick \$19.69, le Québec \$17.29, l'Ontario \$18.04, ce qui assure à l'Ontario plus par tête que le Québec, le Manitoba 19.77, ce qui fait 2.50 de plus par tête pour le Manitoba que pour le Québec en vertu d'un plan qui est censé nous valoir l'égalité, la Saskatchewan \$19.03, l'Alberta \$18.64 et la Colombie \$21.29.

M. Bracken a exprimé l'espoir que le gouvernement ne ferait pas des relations fédérales-provinciales un cheval de bataille électoral parce qu'il estime que la question doit être résolue par voie de négociations. Il a demandé au gouvernement fédéral de reprendre la conférence fédérale-provinciale pour en venir à un accord général au lieu de procéder par accords séparés. Il a de nouveau proclamé le principe qu'il défendait lorsqu'il était premier ministre du Manitoba et qui consistait à tenir compte des besoins fiscaux des diverses provinces. Il a exhorté le gouvernement à abandonner complètement aux provinces les impôts secondaires et à reprendre l'amenagement la question des droits de succession.

Il faut, dit en terminant M. Bracken, maintenir la plus forte mesure possible d'autonomie provinciale au Canada en même temps que la plus faible mesure de centralisation. Il faut concilier le principe des besoins fiscaux et la centralisation.

Les provinces ne peuvent être aidées que si le gouvernement fédéral perçoit des impôts accrus et remet une partie de l'argent aux provinces. Dans une certaine mesure, cela est la centralisation, mais n'allops pas plus loin dans cette voie qu'il n'est strictement nécessaire.

M. Mackenzie King

Le premier ministre Mackenzie King a répondu à M. Bracken par une argumentation sophistique et en somme assez faible. Il a rappelé que la conférence fédérale-provinciale avait échoué l'an dernier comme en 1941, tandis que la méthode des négociations séparées avec les diverses provinces avait donné des résultats pendant la guerre et qu'elle était en train d'en donner de nouveaux puisque six provinces ont déjà accepté de conclure des accords avec le gouvernement fédéral. Il a protesté que les provinces étaient parfaitement libres d'accepter ou de rejeter ces propositions. Il a cité des déclarations de MM. Drew et Duplessis pour montrer qu'ils n'avaient pas confiance au gouvernement fédéral et qu'une conférence était donc vouée à l'échec. Il a défendu l'opposition de précéder en quoi le gouvernement fédéral avait violé l'autonomie provinciale, de mentionner un seul pouvoir qui avait été enlevé aux provinces. Il a surtout mis le chef de l'opposition en assez fâcheuse posture en recourant à un argument ad hominem, en lisant une déclaration de M. Bracken préconisant des négociations séparées avec les diverses provinces après l'échec de la conférence fédérale.

Si sur papier les discours de M. Bracken étaient plus forts que celui du premier ministre sur la question des relations fédérales-provinciales et particulier sur toute la politique fédérale en général, car le chef de l'opposition avait touché à peu près tous les points, on n'en peut dire devant du débat et de l'effet en Chambre. Du point de vue parlementaire, M. King a complètement écrasé son adversaire et s'est joué de lui au contentement bruyamment exprimé de la députation libérale.

Le premier ministre, qui connaît tous les trucs de la discussion parlementaire et de la manoeuvre politique, en a joué en artiste et il est coté de moins de plus sa supériorité incontestable. Comme fiche de consolation, M. Bracken peut se vanter d'avoir pris le premier ministre une fois complètement en défaut et de l'avoir réduit à bredouiller. M. King était en train de discuter la rédaction de la motion de non-confiance du chef de l'opposition lorsque M. Bracken lui a fait observer qu'elle est cotée de moins de plus sa supériorité incontestable. M. Bracken a relevé joyeusement le défi en disant qu'il ne demandait pas mieux que de voir poser la question de confiance et en soutenant que le parti libéral est le seul qui soit en état de former un gouvernement.

M. M.-J. Coldwell

Le chef de la CCF, M. M. J. Coldwell, a proposé en amendement une autre motion de confiance plus élaborée qu'il veut la peine de reproduire parce qu'elle résume la doctrine socialiste de son parti. Nous soumettons respectueusement que de l'opinion de cette Chambre, les ministères de Votre Excellence ont manifesté une tendance à en revenir à l'entrepreneur privé sans contrôle et sans plan qui a amené le chômage et la dépression des deux années d'avant-guer-

re. Nous soumettons encore que les conseillers de Votre Excellence ont omis de présenter des mesures étendues de socialisation des institutions financières et des industries qui constituent des monopoles et qu'ils ont ainsi failli dans l'utilisation pleine et entière de nos ressources naturelles ainsi que de notre monnaie et de notre crédit de façon à assurer une production suffisante et un niveau de vie satisfaisant pour le peuple canadien. C'est pourquoi, parce qu'ils n'ont pas su reconnaître ces besoins fondamentaux, nous soumettons respectueusement à Votre Excellence que ses conseillers actuels ne possèdent pas la confiance du pays.

Des élections à l'automne?

On voit que les partis d'opposition commencent à relever la tête après leur défaite de la dernière élection. Devant cette combativité nouvelle, il est des observateurs qui parlent d'une élection générale à l'automne. Il est encore bien tôt pour se hasarder dans des prédictions de genre, mais il est certain que le sésam de 1947 nous annonce plus contestée que les précédentes.

Il est bien difficile de relever toutes les déclarations intéressantes qui peuvent se trouver dans les discours des chefs des quatre grands partis fédéraux qui ont parlé au total près de six heures. Il faut donc se contenter de souligner ce qui a été assez longuement question des élections partielles. M. Bracken s'est moqué des libéraux qui ont ajourné l'élection d'Halifax en invoquant la température quand les pompiers devaient éteindre des feux de brousse, tandis que l'on procédait à celle de Richelieu-Verchères. L'avant-veille de Noël en plein hiver. M. King a fait des calculs pour montrer que le parti libéral avait obtenu plus de votes dans les quatre circonscriptions que tout autre parti.

M. Solon Low a réclamé une enquête sur les accusations d'intimidation, de brutalité et de gangsterisme décollant de l'élection de Richelieu-Verchères.

Il convient de relever les déclarations de M. Bracken sur le communisme qui a été combattre par une demande d'immigration pratiquée et celles de M. King sur la représentation du Canada aux conférences de paix. Il a dit que le Canada tient à être représenté à la conférence qui décidera du sort de l'Allemagne, non pas parce qu'il a quelque chose à réclamer, mais parce qu'il veut contribuer à assurer le paix dans le monde. Nous ne cherchons rien, dit-il, qui puisse coûter, quelque chose à quelqu'un, sauf à nous-mêmes.

La politique étrangère du Canada demeure altruiste.

Pierre VIGANT

plus. C'était devenu une contagion irrésistible. Le soir, quand ma belle-mère arriva, elle s'enquit naturellement de ce que j'avais fait pendant la semaine. Ma femme lousse et flammélla brusquement le chat qui dormait sur une chaise; puis je donnai une vague explication, pour changer aussitôt de sujet. Elle n'apprit la vérité que deux mois plus tard, alors qu'il n'y avait plus de possibilité de froissement. Voilà, Nestor, ce que c'est que l'OPINION PUBLIQUE. Par respect humain toute la rue avait pavoisé pour le souper de ma belle-mère." 4-11-47 MERLUCHE

Blocs-notes

(suite de la première page)

cette dernière langue n'est pas nécessaire. Bien régime à la vérité et qui cadre avec les clarifications que faisait le ministre de la Justice, M. Louis St-Laurent, au cours du mois de décembre, pendant la campagne électorale de Richelieu-Verchères.

Un jour viendra qui n'est pas venu

Ces déclarations-là encore, M. Gauthier les cite dans son article à propos des cours de français qui sont à la fois offerts et refusés aux fonctionnaires d'Ottawa. Il n'est peut-être pas de surrogation que les rééditions à notre tour. Voici donc ce que disait alors, en décembre dernier, M. Louis St-Laurent: "La nation canadienne ne sera vraiment unie que le jour où les deux principaux groupes ethniques respecteront respectivement tous leurs droits et tous leurs privilèges. Il n'y a pas d'unité nationale possible. J'ai déjà dit et je répète qu'un jour viendra où, au Parlement de la nation — que l'on soit en faveur du gouvernement ou de l'opposition — pour avoir le droit de remplir des fonctions responsables, il faudra absolument être bilingue et posséder, non pas de façon superficielle, mais à fond, les deux langues officielles du Canada, l'anglais et la française."

Le mot de M. St-Laurent est à retenir: Un jour viendra, mais par malheur ce jour-là n'est pas encore venu et ça n'est apparemment pas ceux qui sont maîtres dans le gouvernement et l'administration d'aujourd'hui qui le feront lever.

Le service du tram

Il devient, sur maints et maints circuits, de plus en plus abominable et inacceptable. Il ne reste vraiment plus un service de transport en commun dans une démocratie civilisée ou qui se croit telle. La politique du dumping, à propos de tout comme à propos de rien, se pratique de plus en plus, elle se généralise. Les circuits Sainte-Catherine, est et ouest, Ontario Centre, Saint-Jean, les circuits du nord de la ville, par l'avenue du Parc, la rue Saint-Denis, la rue Papineau, et combien d'autres sont abandonnés quotidiennement, de jour et de soir, à l'insupportable, à l'exécration pratique du dumping, du dumping pour employer un mot qui paraît de bonne franchise.

Fin de la semaine dernière, des journaux ont rapporté que des voyageurs dans un tramway du circuit Saint-Denis et Grémazie, se sont révoltés, au nombre d'une trentaine, un soir qu'on voulait les faire descendre de voiture, à la rue Jean-Talou, et les obliger à attendre un autre véhicule. Les trente voyageurs et voyageuses se sont rebiffés, avec raison, ils ont nettement refusé d'obtempérer à l'ordre d'un inspecteur et qu'un conducteur répliquait de son mieux. La voiture remplie de ses trente récalcitrants et récalcitrantes est restée en panne, inspecteur et conducteur réitérant leur ordre de damage, les trente refusant de se laisser domper. Trente-cinq minutes d'affilée, toute la circulation des tramways dans le haut de la rue Saint-Denis s'est trouvée bloquée, parfaitement bloquée, du fait de la stupide obstination de deux serviteurs de public.

Au vrai, les deux serviteurs en question, employés de la Compagnie des tramways, celui surtout qui porte le nom d'inspecteur, n'agissaient-ils pas selon les ordres reçus de supérieurs? Il est raisonnable de supposer qu'ils ne faisaient que se conformer à de tels ordres et ceux qui ont donné des ordres de ce genre qui en ont exigé l'accomplissement, ne méritent-ils pas de se voir décerner un parfait diplôme d'intégrale stupidité?

Deverser dans la rue, au trajet, les voyageurs et les voyageuses d'un tramway portant une suffisante charge, c'est de la dernière iniquité. Un groupe de trente voyageurs et voyageuses paraît être suffisant pour qu'un tramway ne soit pas débouée de sa route. Il existe une Commission du tramway, qui est censée avoir l'autorité pour régler la Commission des tramways. Ne serait-il pas temps que la Commission intervienne et oblige la compagnie à mettre fin à la politique du damage? Ou faudra-t-il que le public s'organise pour se protéger lui-même? Auquel cas l'on verra se multiplier, sur bien des points de la ville, des scènes dans le genre de ce qui s'est produit l'autre soir, dans un tramway du circuit Saint-Denis et Grémazie.

Emile BENOIST

Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30 cet après-midi, par le bureau météorologique de Dorval: Régions de Montréal, Ottawa, des Laurentides, du St-Maurice, de Québec, des Cantons de l'Est, de Baie Comeau et du Lac St-Jean: Couvert aujourd'hui avec neige. Demain neige plus clair. Plus froid dans toutes les régions. Minimum se soir et maximum demain à Montréal: 5 au-dessus et 8 sous zéro; Ottawa: 0 et 4 au-dessus; dans les Laurentides: 2 sous zéro et 0; dans St-Maurice: 4 sous zéro et 2 sous zéro; à Sherbrooke: 10 et 12; à Québec: 12 et 14; à Chicoutimi: 8 et 10; à Rivière du Loup: 10 et 12.

La température

Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30 cet après-midi, par le bureau météorologique de Dorval: Régions de Montréal, Ottawa, des Laurentides, du St-Maurice, de Québec, des Cantons de l'Est, de Baie Comeau et du Lac St-Jean: Couvert aujourd'hui avec neige. Demain neige plus clair. Plus froid dans toutes les régions. Minimum se soir et maximum demain à Montréal: 5 au-dessus et 8 sous zéro; Ottawa: 0 et 4 au-dessus; dans les Laurentides: 2 sous zéro et 0; dans St-Maurice: 4 sous zéro et 2 sous zéro; à Sherbrooke: 10 et 12; à Québec: 12 et 14; à Chicoutimi: 8 et 10; à Rivière du Loup: 10 et 12.

Les Jeunesses Laurentiennes

Réunion d'étude — Présidence d'honneur de R. P. J.-F. Richard, S.J. — Appel à la jeunesse — La femme dans l'Action nationale

Une assemblée générale des Jeunesses Laurentiennes de Montréal se tenait dimanche dernier, à la salle paroissiale du Sacré-Coeur. Au cours de cette manifestation dirigée par le vice-président général, M. Louis Chamberland, la présidente, Mlle Rita Bourdon, rappela le but et la mission des Jeunes Laurentiennes.

Aux jeunes filles

Mlle Bourdon a mentionné aussi l'origine du mouvement. Elle a consacré une partie de sa causerie à l'explication du programme. Elle a précisé l'importance de l'élément féminin dans l'Action nationale. Il nous faut, dit-elle, une véritable élite, une élite qui pense et qui agit, une élite qui joue pleinement son rôle, une élite qui restaurera la famille canadienne-française, base de tout notre avenir. Par le retour à nos traditions religieuses et nationales, par une attention toute spéciale à la jeunesse du milieu urbain, par l'organisation de retraites fermées, on parviendra à cette fin. Nos Laurentiennes, continuait la présidente, se feront encore un devoir de se préparer à leurs tâches futures. Elles suivront, dans toute la mesure du possible, des cours d'enseignement ménager, de puériculture et surtout des cours de leur apprentissage du grand art de l'éducation. Elles apprendront aussi à tenir une maison agréable et qui jouisse d'abord d'une atmosphère catholique et nationale.

Un jour viendra qui n'est pas venu

Ces déclarations-là encore, M. Gauthier les cite dans son article à propos des cours de français qui sont à la fois offerts et refusés aux fonctionnaires d'Ottawa. Il n'est peut-être pas de surrogation que les rééditions à notre tour. Voici donc ce que disait alors, en décembre dernier, M. Louis St-Laurent: "La nation canadienne ne sera vraiment unie que le jour où les deux principaux groupes ethniques respecteront respectivement tous leurs droits et tous leurs privilèges. Il n'y a pas d'unité nationale possible. J'ai déjà dit et je répète qu'un jour viendra où, au Parlement de la nation — que l'on soit en faveur du gouvernement ou de l'opposition — pour avoir le droit de remplir des fonctions responsables, il faudra absolument être bilingue et posséder, non pas de façon superficielle, mais à fond, les deux langues officielles du Canada, l'anglais et la française."

Le mot de M. St-Laurent est à retenir: Un jour viendra, mais par malheur ce jour-là n'est pas encore venu et ça n'est apparemment pas ceux qui sont maîtres dans le gouvernement et l'administration d'aujourd'hui qui le feront lever.

Le service du tram

Il devient, sur maints et maints circuits, de plus en plus abominable et inacceptable. Il ne reste vraiment plus un service de transport en commun dans une démocratie civilisée ou qui se croit telle. La politique du dumping, à propos de tout comme à propos de rien, se pratique de plus en plus, elle se généralise. Les circuits Sainte-Catherine, est et ouest, Ontario Centre, Saint-Jean, les circuits du nord de la ville, par l'avenue du Parc, la rue Saint-Denis, la rue Papineau, et combien d'autres sont abandonnés quotidiennement, de jour et de soir, à l'insupportable, à l'exécration pratique du dumping, du dumping pour employer un mot qui paraît de bonne franchise.

Fin de la semaine dernière, des journaux ont rapporté que des voyageurs dans un tramway du circuit Saint-Denis et Grémazie, se sont révoltés, au nombre d'une trentaine, un soir qu'on voulait les faire descendre de voiture, à la rue Jean-Talou, et les obliger à attendre un autre véhicule. Les trente voyageurs et voyageuses se sont rebiffés, avec raison, ils ont nettement refusé d'obtempérer à l'ordre d'un inspecteur et qu'un conducteur répliquait de son mieux. La voiture remplie de ses trente récalcitrants et récalcitrantes est restée en panne, inspecteur et conducteur réitérant leur ordre de damage, les trente refusant de se laisser domper. Trente-cinq minutes d'affilée, toute la circulation des tramways dans le haut de la rue Saint-Denis s'est trouvée bloquée, parfaitement bloquée, du fait de la stupide obstination de deux serviteurs de public.

Une nation canadienne-française

Le R. P. J.-F. Richard, S.J., après avoir prodigué à ces jeunes ses encouragements, a donné les conclusions du forum "Canadiens ou Canadiens français". Il définit d'abord les termes: "pays, Etat, nation, race, peuple, patrie, nationalisme et patriotisme". Puis, il pose le fait du nationalisme canadien-français. Une nation canadienne-française existe. Elle ne peut mourir pour donner naissance à une nation canadienne. Elle veut collaborer à l'oeuvre de la Confédération qu'elle respecte. Et le R. P. Richard donne les raisons que nous avons de demeurer ce que nous sommes. Notre foi, notre culture, nos traditions, notre histoire, notre langue, tout nous commande de rester Canadiens français et d'organiser en conséquence notre vie nationale sur tous les terrains. L'assemblée s'est terminée par l'adoption de quelques résolutions.

Réunions-Conférences

Chambre de Commerce des Jeunes — Diner-forum à l'hôtel Windsor. Débat entre Mes André Montpetit et Léonard Léger: "Doit-on maintenir la régie des loyers?" Société Médicale — Clinique habituelle du mardi, à 8 h. 30, à l'hôpital Notre-Dame.

Baie des Chaleurs, Gaspé et Côte nord: couvert avec neige aujourd'hui. Plus doux demain.

Adjutor Bédard

Marchand de fourrures en gros Assortiment complet de peaux de toutes sortes 230 St-Paul O., Montréal, 1, Qué.

GARCIA POULIN, A.P.A.

Auditeur Public Accrédité de Québec Accrédité Public Auditor of Québec Imput sur le revenu SPECIALITES: nu et installation système comptabilité. 1700 Sherbrooke St., apt 25 Montréal

LES MEDICINS RECOMMANDENT NOS BANDES HERNIAIRES... Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL Charles Duquette, propriétaire. La plus grande pharmacie de détail au monde. Portes la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en caoutchouc ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et expertes à votre service aussi tant selon l'ordonnance de votre médecin. JOUR ET NUIT

EAU des CARMES BOYER FACILITE LA DIGESTION APAISE LES NERFS DISSIPE TOUS MALAISES RECONFORTE. Toutes pharmacies.

Société d'étude et de conférences — Causerie de M. Pierre Danvers, à 3 h. 15, au salon Prince-de-Galles de l'hôtel Windsor. "La plaine de Rio-de-Janeiro". Cours de Publicité — Par M. Léon Lorrain, à 4 h. 30, à l'école des Hautes Etudes Commerciales. Entrée libre. Société canadienne des anesthésistes — Cours sur l'anesthésie par le Dr Robert A. Dripps, à 4 h., en la salle H-4 de l'université de Montréal, et à 8 h. 30, en l'édifice médical de l'université McGill, salle A. St. James Literary Society — Conférence de M. Robert A. Speirs, à 8 h. 15, à 2050, rue Mansfield, Sujet: "Barrie, the Wizard of Kirriemuir". North Mount Lions Club — Causerie de M. A. R. Scammell, à 6 h. 15, au Preston Hall, Sujet: "Newfoundland". Maple Leafs Council No. 67 of the Universal Craftsmen Council of Engineers — Réunion, à 8 h., à l'hôtel Mont-Royal.

Mort de l'ancien chef Olivier Campeau

Ce vétéran de la police municipale succombe à une brève maladie à l'âge de 89 ans et 7 mois — Il avait dirigé la force constabulaire pendant 15 ans.

L'un des plus remarquables vétérans de la police municipale, M. Olivier Campeau, ancien surintendant de la force constabulaire de la métropole, a succombé hier après-midi, à 4 h. 10, à une brève maladie, en son domicile, 4105, avenue Esplanade. Le vieu chef qui a fait partie de la police de Montréal pendant quarante-trois ans et sept mois et qui en eut la direction pendant quinze ans est décédé à l'âge de 89 ans et 7 mois, un mois à peine après la mort de sa femme (Josephine Carrier), qui l'a précédé dans la tombe, le 22 janvier dernier, à l'âge de 84 ans et 8 mois. Le vieu officier avait toujours joui d'un excellent état de santé et ce n'est qu'après le départ de sa femme qu'il prit le lit pour mourir paisiblement au milieu des siens, hier après-midi.

M. Campeau s'était enrôlé comme agent local le 20 mars 1875. Il était alors âgé de 18 ans. Onze ans plus tard il était promu lieutenant et le 9 mars 1888 il passait à la Sûreté en qualité de détective. Le 30 décembre 1896, il était nommé sergent-détective et le 3 mai 1902, promoteur surintendant adjoint. Deux ans plus tard, le 5 décembre 1904, il assumait l'entière direction de la police de Montréal, à titre de sur-

Réélection de M. Jean Bruchési

Québec, 4. (D.N.C.) — M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province a été réélu président actif de l'Institut Canadien de Québec, au cours de l'assemblée générale annuelle tenue hier soir. M. le juge Ferdinand Roy, doyen de la Faculté de droit de l'université Laval, demeure le président d'honneur de l'Institut. Dans son rapport annuel, M. Bruchési a signalé que les travaux d'aménagement de la bibliothèque et de la grande salle de conférences de l'Institut Canadien dans l'ancienne église Wesley sont complétés.

Au cours de la réunion, on a projeté de dresser le programme des fêtes qui marqueront le centenaire de l'Institut, en septembre 1948 prochain.

Annouces classifiées

ACHAT DE CREANCES CONVERSION ANGLAISE EDUCATION ACCORDEUR A VENDRE — DIVERS CARTON GAUFRE DIFFERENTES DIMENSIONS POUVOUS FOURNIR GRANDE ou PETITES quantités. 18 x 15 x 11 20 x 13 x 8 16 x 12 1/2 x 9 1/2 21 x 14 x 11 20 x 13 x 7 1/2 M. T. CARTONS Reg'd. — MA. 7439 6-2-47

Avis de décès

NEPVEU — Le 2 février, est décédé, à Sainte-Scholastique, M. Stanislas Nepveu, époux de Dorina Sauvé. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER — Au Pavillon Le Royer de l'Hôtel-Dieu, le 1er février 1947, à l'âge de 47 ans, 6 mois, est décédé Adrien Pelletier, époux de Marcelle Lesage. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, no 4378 rue Earncliffe, Notre-Dame de Grâce, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

BRADLET — A Montréal-Nord, le 3, à 54 ans, Henri Bradlet, époux de Jeanne Bouchard. BRADLET — A Ottawa, le 1er, à 25 ans, Cécile Paré, épouse de Raymond Bréard. BISSONNETTE — A Montréal, le 2, à 27 ans, Micheline Bissonnette, épouse de Jean-Baptiste Bissonnette. BRUCHELI — A Boucherville, le 2, à 49 ans, Berthe Brucheli. DISPARUS — Montréal, le 2, à 87 ans, M. Alfred Desparois, née Hélène Desparois. FORD — A Verdun, le 1er, à 73 ans, Joseph-Aldéric Ford, époux d'Hélène Jeanin. LACASSE — A Montréal, le 2, à 60 ans, Antonia Benoit, épouse d'Honoré Lacasse. LAMARRE — A Montréal, le 1er, à 41 ans, Mme Guy Lamarre, née Irène Dalpé. LANGLOIS — A Montréal, le 2, à 73 ans, Joseph Langlois, époux de Irène nee de feu Jeanne Giroux, en deo, de Lydia René. LE TREU — A Montréal, le 2, à 73 ans, Mlle Sarah Le Treu, fille de feu Léonard Le Treu et de feu Marie Bergeron. MARANGER — A Ville St-Laurent, le 2, à 32 ans, Mme Marie Maranger, née Marie-Louise Quévillon. MIREAULT-CHARIET — A Montréal, le 1er, à 64 ans, M. Mireault, époux de Justine-Octavie Blanchard, épouse en 1re noce de feu A. Blanchard. PACOT — A Trois-Rivières, le 2, à 30 ans, Elina H. Olsen, épouse de Léon Page. PELLETIER — A Montréal, le 1er, à 47 ans, Adrien Pelletier, époux de Marcelle Lesage. ROY — A Montréal, le 1er, à 37 ans, Miché Roy, époux de Béatrice Mignault.

A L'ETRANGER

Bristol, Ang. — Le Dr James Henry Rushbrook, 77 ans, président de l'Association Mondiale Baptiste depuis 1939. Philadelphie, Pa. — M. Edwards, 64 ans, compositeur de plusieurs belles chansons. Ottawa — M. Hugh Carson, 78 ans, sportif bien connu vers les 1890-98. Grottaferrata — Mgr Filippo Costantini, 70 ans, archevêque titulaire de Sirace et ancien nonce apostolique en Argentine et en Pologne. Chester, Pa. — Le Dr Edward Potts Cheyney, 86 ans, une très grande autorité en histoire d'Angleterre, ancien président de la Société historique américaine et rédacteur de la revue historique américaine.

CALENDRIER

Le mois FEVRIER 28 Jours. Demain: MERCREDI, 5 FEVRIER 1947. STE-AGATHE, vierge et martyre. Lever du soleil, 7 h. 19. Coucher de la lune, 5 h. 10. Lever de la lune, 4 h. 5. Coucher de la lune, 7 h. 55. Coucher de la lune, 5 h. 01. Pleine lune, le 5, à 10 h. 50 m. du matin. Dernier quartier, le 12, à 4 h. 35 m. du soir. Nouvelle lune, le 20, à 9 h. 00 m. du soir. Premier quartier, le 28, à 4 h. 12 m. du m.

FEVRIER 1947

Table calendar for February 1947 showing days of the week and dates.

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire à responsabilité limitée, editrice-propriétaire. — Jean Grenier, gérant. La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press et à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du "Devoir" sont également réservés. Autorisé comme envoi postal de la deuxième catégorie, à tarif spécial, par les Postes, Ottawa.

M. M.-J. Coldwell. Le chef de la CCF, M. M. J. Coldwell, a proposé en amendement une autre motion de confiance plus élaborée qu'il veut la peine de reproduire parce qu'elle résume la doctrine socialiste de son parti. Nous soumettons respectueusement que de l'opinion de cette Chambre, les ministères de Votre Excellence ont manifesté une tendance à en revenir à l'entrepreneur privé sans contrôle et sans plan qui a amené le chômage et la dépression des deux années d'avant-guer-

ACHETEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste 168 est, STE-CATHERINE Broches le Jeudi C.R.L.P. 12 h. 25 PL. 1788-1787 10% d'escompte aux communautés religieuses.

Table with 2 columns: Country/Region and Price. Includes Canada (Scoti Macdonald et la banlieue) \$6.00, Etats-Unis et Empire britannique 8.00, UNION POSTALE 10.00, CANADA (Scoti Macdonald et la banlieue) 2.00, Etats-Unis et UNION POSTALE 3.00.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de "A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Aujourd'hui maximum, 32. Minimum aujourd'hui, 28. Demain maximum, 30. Minimum demain, 26.

BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.90; 11 h. a.m., 29.85; midi, 29.80.

Faits divers

Un incendie de trois alarmes dans le vieux Montréal

Le feu a détruit les entrepôts de la firme D.-C. Brosseau Ltée — Audacieux vol de banque à Ville-St-Laurent — A la recherche des meurtriers de Feigenbaum

Un violent incendie, de cause indéterminée, s'est déclaré au début de la soirée, dans les entrepôts de la firme d'épicerie grossiste D.-C. Brosseau et Compagnie, Limitée, au No 405, rue St-Dizier. Au moins de vingt minutes trois alertes ont été sonnées. Les voitures et les pompiers se sont rendus sur les lieux où l'on a lancé une trentaine de jets d'eau, dont six ont été installés au quatrième étage, et deux, au septième d'un établissement voisin, Cassidy's Limited, 51 ouest, rue St-Paul. C'est le troisième feu que subit, en quinze ans, la maison D.-C. Brosseau. L'incendie, qui a été ravagé par les flammes pendant quatre heures, est devenu une perte complète. Un cordon d'une cinquantaine de policiers a maintenu le service d'ordre au tour de ce désastre dans le Vieux Montréal.

Audacieux vol de banque

Deux bandits masqués et armés se sont introduits hier après-midi, à la succursale de la Banque Royale, à Ville-St-Laurent, à la manière des "gangsters" de Chicago, en tirant deux coups de feu dans les airs. Puis rapidement, ils ont disparu du seul client qui se trouvait dans la banque, à ce moment, et des deux employés, demeurés en devoir pendant l'heure du dîner. Tous trois ont été enfermés à clef dans la chambre de toilette. Le gérant de la banque, M. D.W. McLellan, arrivait à ce moment. Il a été accueilli à la pointe du revolver par l'un des bandits, et conduit par l'autre avec les autres. Les bandits se sont emparés ensuite d'une somme de \$3,000 en billets de banque. Ils ont pris la fuite rapidement dans une voiture qui était demeurée en stationnement à la porte de la banque. Le vol n'a duré qu'un instant. Les fils téléphoniques avaient été coupés de sorte que lorsqu'un employé eut réussi à sortir de la chambre de toilette quelques minutes après, il fut obligé de traverser la rue pour appeler la police d'un garage situé en face de la banque. La police de Ville-St-Laurent a envoyé immédiatement deux de ses agents et la police provinciale a été avertie. On possède un bon signalement des deux bandits et de la voiture dans laquelle ils ont pris la fuite.

La police est perplexé

Un suspect, détenu par l'escouade de la police judiciaire préposée aux homicides, dans l'affaire du regretté Feigenbaum, assassiné le 25 janvier dernier dans son magasin, aurait, selon une information obtenue à la police, hier après-midi, signé une longue déclaration. Des détectives partis pour vérifier les informations données par le suspect seraient revenus bredouilles. Les agents auraient l'impression de le détenir s'efforceraient surtout de brouiller les cartes pour empêcher qu'on atteigne son complice et complice, et parlant qu'on ne puisse compléter la preuve contre lui-même. Le capitaine Georges Allain, qui dirige l'escouade des homicides a déclaré, après une journée harassante, que l'enquête est présentée dans le statu quo et qu'il n'y a rien de nouveau à apprendre.

Trois suspects comparaissent

Un nommé Albert McPhee, 21 ans, 1102 rue Allan, a comparu devant le juge C.-E. Guérin, sous une accusation de vol avec violence, après avoir bénéficié auparavant de la clémence du juge. F. T. Wright, pour une tentative de vol à main armée, alors qu'il aurait enlevé à M. Nassin Tabah un portefeuille contenant \$26. Il obtiendra cette fois sa libération provisoire moyennant un cautionnement de \$1000, en attendant son procès. Raymond Latour, 45 ans, 5711 rue Delanoudière, sa sentence antérieure de trois ans de pénitencier à peine terminée, repart pour répondre à une accusation de vol d'automobile. Il a avoué sa culpabilité. Jack Goresky, 19 ans, 4427 rue St-Urbain, précédemment accusé d'une tentative de cambriolage, est revenu devant le tribunal pour une cause contre lui, restée pendante. Le juge lui a exigé un cautionnement de \$2,000, préalable à son enquête préliminaire. Les trois causes sont remises au 11 février.

Un sursis accordé

Quatre Témoin de Jéhovah ont reçu, samedi, une sommation pour avoir négligé de comparaître à l'ouverture des Assises en Cour du Banc du Roi. Après avoir comparu volontairement et fourni des explications suffisantes, ils ont obtenu un sursis. Ce sont: Mmes René Goulette, C. Bickstead, M.M. A.S. Gaskin et Charles McElvey. Leur avocat, Me A.-L. Stein, a expliqué qu'ils avaient compris que leur procès était remis au prochain terme des Assises en mai et qu'ils n'avaient pas reçu d'autre avis. La Cour a aussi fixé hier des dates pour trente appels contre des jugements rendus par des Cours inférieures. Ce nombre est sans précédent à la Cour.

Bandits transportés en avion

Les premiers prisonniers de la police provinciale à être transportés par avion sont arrivés samedi, de la région de St-Jean, et sont descendus à l'aéroport de Dorval. Il s'agit de Jean-Louis Piché, 35 ans, et de Joseph-J. Caporal, 23 ans, présumés chefs d'une bande de cambrioleurs de banques et de coffres-forts dont le record s'établit présentement au vol de près de 25 coffres-forts et d'une somme d'environ \$50,000. Les deux hommes qui ont été arrêtés vendredi dernier, à Arvida, ont été transportés en avion durant la fin de semaine, pour comparaître en cour aujourd'hui, à Joliette, sous l'accusation de plusieurs vols. Deux complices ont déjà été condamnés au pénitencier pour les mêmes offenses.

Nouveaux services des British Airways

On entrevoit un service entre Montréal et Londres

New-York, 3 (C. P.). — M. Vernon Crudge, de la British Overseas Airways, a annoncé aujourd'hui la formation d'une division de l'Atlantique, au sein de cette entreprise aérienne, et l'expansion probable de son service aérien. M. Crudge lui-même est gérant de la nouvelle division.

Il vient, de plus, d'être élu à la présidence de la conférence de la circulation nord-atlantique de l'A.I.A. (Association internationale du transport aérien), dont le quartier général se trouve à Montréal.

Dans son communiqué de presse, M. Crudge ajoute qu'on entrevoit pour bientôt un service passager entre Montréal et Londres, en plus du présent service régulier entre New-York et Londres.

M. Erik Nelson, qui a été au service de la Corporation des British Overseas Airways, à Montréal et à Londres, de 1940 à 1944, avant de rallier la R.A.F., sera assistant-gérant de la division atlantique, avec bureaux à New-York et à Montréal.

Le gérant des ventes en sera M. Paul Bewshea. A propos de l'expansion du service transatlantique, M. Crudge dit qu'on espère remplacer bientôt par un service quotidien le service de quatre voyages aller et retour par semaine entre Londres et New-York. Le réseau pourrait s'étendre pour couvrir les Bahamas, traverser les Etats-Unis jusqu'au Pacifique afin d'opérer la jonction avec les services de British Commonwealth Pacific Airlines.

Sur la mappemonde, la nouvelle division atlantique comprend les Bermudes, se rend jusqu'au tropique du Cancer; au nord, elle inclut l'Islande, l'Irlande du Nord, l'Eire; à l'est, Prestwick, Ecosse et les Açores.

Grand congrès des notaires

Les 12, 13 et 14 septembre, au "Manoir Richelieu" — Les séances d'étude — Représentants des notariats de France et de Belgique

Les notaires de la province de Québec tiendront un grand congrès de leur Ordre au mois de septembre prochain.

Ces assises se tiendront au Manoir Richelieu, à la Malbaie, les 12, 13 et 14 septembre.

Le départ des congressistes se fera par bateau de Montréal, jeudi le 11 septembre, et le retour aura lieu le 7h, lundi matin, le 15, après des arrêts à Québec, aux Trois-Rivières et à Sorel.

Les notaires n'ont pas tenu de congrès de leur profession depuis 1929. A leurs réunions de septembre, les membres de l'Ordre comptent recevoir la visite de quelques-uns de leurs confrères qui représenteront les notariats de France et de Belgique.

A leurs séances d'étude de la Malbaie, les notaires discuteront des intérêts de leur profession. Il y sera aussi question des matières qui concernent certaines lois provinciales.

Des conférenciers exposeront plusieurs sujets d'ordre légal ou professionnel. Les organisateurs ont aussi pourvu à l'agrément des congressistes et de leurs familles.

Voeux des Portugais à la famille royale

Londres, 3 (A.P.). — Des unités de la marine portugaise ont attendu aujourd'hui, sur une mer agitée, le passage du vaisseau de guerre Vanguard, au large de la côte portugaise, pour présenter aux souverains britanniques, que ce navire conduit en Afrique du Sud, des voeux de bon voyage.

Louis Nickolls, de l'Exchange Telegraph, l'un des deux journalistes admis à bord du Vanguard, rapporte que le commodore portugais commandant le destroyer Doo Inez et le sloop, Bartolomeo Diaz, a adressé au roi un message lui présentant ses respects et lui souhaitant un bon voyage.

Ces restaurants

C'étaient des antres de vice et de banditisme

Les cinq permis annulés par le Comité exécutif — Recommandations de M. Dufresne

Comme on le lira dans une autre page, la ville de Montréal a annulé hier cinq permis de restaurants, presque tous situés dans l'ouest de la ville.

Cette mesure disciplinaire fait suite à un rapport envoyé au Comité exécutif le 10 décembre dernier par Me Fernand Dufresne, ci-devant directeur de la police municipale, et qui n'a pu être étudié qu'hier.

Une enquête menée par les agents municipaux, dit le rapport de Me Dufresne, a démontré que ces cinq endroits étaient mal tenus, que l'on y servait de la boisson après les heures légales et que c'était de véritables antres de vice et de banditisme.

Les règlements municipaux, dit M. Dufresne, ne déterminent pas les heures de fermeture des restaurants, de sorte qu'ils peuvent recevoir de la clientèle 24 heures par jour, sans que la police ait à intervenir. M. Dufresne suggère qu'il y ait entente à ce sujet entre la régie des licences et la ville, pour que l'on établisse des heures uniformes de fermeture.

Il voudrait aussi qu'une entente semblable ait lieu au sujet de l'émission et de l'annulation des permis de vente de boissons alcooliques.

Enfin, M. Dufresne demande aux autorités municipales de permettre, par règlement, au chef de police de fermer les endroits où l'on ne respecte pas les règlements municipaux, comme, par exemple, en vertu de l'article 14 du règlement 1814, le directeur du service des incendies est autorisé à cadenasser les endroits qui ne se conforment pas aux prescriptions de la prévention des incendies.

Les cinq restaurants dont il est question dans le rapport de M. Dufresne étaient mal tenus; la propreté y laissait à désirer; les prostituées y exerçaient librement leur commerce impie et illégal.

M. Dufresne rappelle aussi que des causes ont été intentées en Cour du recorder par la ville contre certains restaurants, il y a plus d'un an, mais elles n'ont pas encore été entendues au mérite parce que les avocats de la défense ont multiplié les procédures dilatoires, notamment en Cour supérieure. Et pendant tout ce temps les restaurants poursuivis conservent leur permis et agissent parfaitement à leur guise.

Les mineurs au travail en Nouvelle-Ecosse

Glace Bay, N.-E., 4 (C.P.). — La production du charbon dans les provinces maritimes a repris son cours aujourd'hui, après une courte grève générale, et selon des rapports des marchands dans les villes du Cap-Breton, les mineurs surveillent leur budget, jusqu'à ce que la question des salaires se soit éclaircie.

Une trêve a été déclarée par l'exécutif de l'union, afin de permettre au conciliateur de compléter son travail, afin d'apporter un règlement à la dispute entre les 13,000 mineurs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et la Dominion Steel and Coal Corporation.

A la suite du différend, le contrat de travail avec les autorités de la compagnie n'a pas été renouvelé et les mineurs ont déclaré la grève vendredi dernier.

Autres condamnés en Allemagne

Hambourg, 3 (P.C.). — Carmen Mory, Suisse de naissance, surnommée l'ange noir, quatre autres femmes et six hommes viennent d'être condamnés à la pendaison, aujourd'hui, par le tribunal britannique des crimes de guerre de Hambourg, pour "crimes contre l'humanité", perpétrés au camp pour femmes de Ravensbruck. On aurait fusillé à ce camp des femmes parachutistes anglaises, et on y aurait exterminé 5,000 autres femmes, au moyen de chambres à gaz.

Deux autres hommes du personnel de ce camp, ont été condamnés à 15 années de détention, et deux femmes à 10 ans.

Fernand Mercier accusé de parjure

Fernand Mercier, 4493 rue Viau, accusé de parjure au cours de son témoignage rendu dans une demande de liquidation, dans une cause de la Cour supérieure, division de faillite, portant le numéro 254 des dossiers de la Cour P. de Gaspé et Al, requérants vs Union Economique d'habitation, intimé, alors présidé par le juge Louis Boyer, a comparu ce matin, devant le juge C.-E. Guérin, qui a fixé l'enquête préliminaire du prévenu au 12 du courant.

Dans la plainte portée par M. J. Auguste Gosselin, administrateur de Cité-Jardin, il est dit que l'accusé aurait "illégalement déposé et déclaré" ou affirmé sciemment, de propos délibéré et par corruption, quelque chose que, ledit Fernand Mercier savait être faux relativement à ce fait, à cette matière ou à cette chose.

Les rues à Montréal et aux États-Unis

M. Camille Côté revient d'outre-frontière et a honte de nos rues...

M. Camille Côté, conseiller municipal, arrive d'un voyage des États-Unis. Il a déclaré ce matin qu'à son retour, il a eu réellement honte de voir l'état lamentable des rues de Montréal.

Les villes américaines que j'ai traversées, a-t-il dit, pourraient servir de modèles à notre département des travaux publics. Les rues étaient propres, toutes les cités étaient sablées, partout la circulation se faisait avec une grande facilité.

En plus de se plaindre de l'état général de nos rues, M. Côté a particulièrement protesté contre l'état du Champ-de-Mars. "Les endroits de stationnement sont déjà assez peu nombreux dans la partie des affaires, sans que l'on permette de laisser un bon tiers du Champ-de-Mars couvert de neige", a-t-il dit.

Depuis le début de l'hiver, les charrettes du département des travaux publics se sont contentées de pousser la neige en bordure de la rue Craig, ce qui diminue sensiblement les possibilités de stationnement. Au moins 100 automobiles pourraient stationner sur le Champ-de-Mars sans cette encombrante neige.

"Le département des travaux publics dira-t-il qu'il faut au moins \$2,000,000 pour enlever cette neige"? Cette excuse facile a été employée pour expliquer le piètre état de nos rues, mais quelle excuse inventera-t-on pour ne pas entreprendre le Champ-de-Mars"? a-t-il dit.

L'attentat de Sorel

Prieur et Rouleau cités à leur examen volontaire

Le juge C.-E. Guérin a cité à leur examen volontaire, hier après-midi, Albert Prieur et Fernand Rouleau, accusés de voies de fait sur la personne de M. Louis Even, directeur provincial de l'Union des Electeurs (Crédit social).

Cet attentat a eu lieu le 23 décembre au matin, jour de l'élection complémentaire dans Richelieu-Verchères. M. Even avait été assommé, mais il a pu échapper à ses ravisseurs et alerter la police.

Le procès de ces deux inculpés ainsi que celui de trois autres individus qui avec les présents accusés ont été cités à leur examen volontaire sous l'accusation d'avoir enlevé et sequestré M. Gérard Mercier, organisateur de l'Union des Electeurs, offriront certainement un grand intérêt à ceux qui se préoccupent de nos moeurs électorales.

Cette deuxième affaire de voies de fait sur la personne de M. Even est déjà devant nos tribunaux depuis plus d'une semaine. En effet, la semaine dernière, le juge C.-E. Guérin, qui présidait à l'enquête préliminaire de Rouleau et Prieur, avait pris en délibéré une motion de la défense demandant que la déclaration faite par Prieur aux autorités de la police provinciale ne pouvait être admise au dossier parce qu'elle était entachée de contrainte.

Hier après-midi, en rendant jugement sur cette motion, le juge Guérin a cité plusieurs textes de jurisprudence pour en venir à la conclusion que le fait pour un policier de déclarer à un détenu: "Si tu ne dis pas la vérité, tu es mieux de ne rien dire", ne constitue pas une invitation à confesser, une influence induite sur l'esprit du détenu.

Les déclarations de Prieur avaient été notées par le capitaine J.-A. Quenneville, de la Sûreté provinciale, qui a versé ses notes au dossier.

Dans cette confession, Prieur parle d'un "individu en gilet blanc" qui aurait été présenté aux deux inculpés comme étant un officier de la police provinciale. Il aurait alors dit en s'adressant à Prieur et Rouleau: "Toi et toi, venez avec moi. On va aller chercher Even pour lui faire la même chose qu'à Mercier." Il était alors environ 2 h. du matin, le 23 décembre.

A ce moment, M. Mercier était déjà sequestré depuis 1 heure. Prieur continue dans sa confession: "Nous sommes passés par l'escalier de service, derrière l'homme au gilet blanc. Celui-ci est entré dans la chambre et Even est sorti avec lui. Rouleau les a suivis... Puis, Mme Mercier a crié au secours. Je me suis sauvé. Je me tenais dans le corridor près de l'escalier..."

Me Paul Massé, avocat de la poursuite privée, était assisté hier de Mes Henri Monty, C.R., et Oscar Gagnon, C.R., procureur en chef de la Couronne à Montréal.

Me Philippe Lamarre, C.R., s'est inscrit au dossier pour la défense de Rouleau. Il agira donc avec Mes Raymond Noël, C.R., et John Ahern, C.R.

Les trois autres inculpés dans cette affaire d'enlèvement et de séquestration sont: Charles Piquette, Anoine Chagnon et Edouard Barrette.

Le recorder McManamy ajourne le procès d'Harry Ship

Après avoir pris connaissance de la requête pour un bref de "quo warranto"

Les procureurs d'Harry Ship, accusé d'avoir tenu une maison de pari, ont fait tenir, ce matin, au recorder Emmett J. McManamy, un avis de la présentation d'une requête pour l'émission d'un bref de quo warranto devant les juges de la Cour supérieure et ce dernier a ajourné, subitement et sans faire de commentaires, l'audition du procès de Ship, à mardi prochain, à 10 h. 30. Le recorder attendra sans doute la décision de la Cour supérieure avant de reprendre s'il y a lieu le procès qui se déroule devant lui depuis près de cinq semaines maintenant.

Dans l'avis de la présentation d'une requête pour l'émission du bref quo warranto, les procureurs mettent en cause la Cité de Montréal et déclarent, au nom de leur client Harry Ship, que le recorder Emmett J. McManamy, siègeant et agissant comme tel depuis 1942, usurpe des pouvoirs dont il n'est pas pourvu.

Le requérant allègue que la nomination du recorder est illégale, nulle et en contravention des dispositions de la Charte de la Cité de Montréal. Le requérant prétend que la nomination n'était pas précédée par une résolution du Conseil de ville et adontée par une majorité absolue et conséquemment ultra vires des pouvoirs du lieutenant-gouverneur-en-conseil, qui avait ratifié la nomination. Il mentionne aussi que, lors de la nomination du recorder Emmett J. McManamy, il y avait pour la ville et le district de Montréal, deux recorders siègeant et agissant comme tels.

C'est pourquoi le pétitionnaire donne avis au recorder de la pétition présentée en Cour supérieure et déclare qu'en l'instance, "il utilise des pouvoirs illégalement conférés." L'avis de la requête est accompagné d'un affidavit d'Harry Ship, agent de la Cité d'Outremont.

Délégation chez M. Antonio Talbot

On veut faire supprimer deux traverses à niveau dans les limites de Thetford-les-Mines

Québec, 4 (D.N.C.). — Une délégation de Thetford-les-Mines, présidée par M. Tancrède Labbé, ministre d'Etat et député de Mégantic, a rencontré ce matin M. Antonio Talbot, ministre de la Voirie, et certains officiers supérieurs de son ministère, pour demander la suppression de deux traverses à niveau du Québec Central, sur la route nationale no 1, dans les limites mêmes de la cité minière. Cette délégation était dirigée par M. Jos-T. Beaudoin, maire de Thetford. Elle comprenait également M. J. Hibbard, ingénieur du Québec Central et M. Denis Marcolle, de l'Asbestos Corporation. Les passages à niveau dont on demande la suppression sont situés dans la ville de Thetford, l'un à la Côte Sharp et l'autre à la mine Johnson. D'après les requêtes qui ont été présentées, on demande de remplacer le premier par un viaduc et le second par un tunnel. Plusieurs accidents se sont déjà produits à ces deux endroits.

La population des Cantons de l'Est et tous ceux qui doivent traverser assez régulièrement, en auto et en voiture, la ville de Thetford, seraient très heureux de voir disparaître les deux traverses à niveau qui sont une menace perpétuelle pour le public voyageur. Le ministre de la Voirie a écouté très attentivement les demandes qui lui ont été faites par la délégation de Thetford et il a promis d'étudier à fond toute la question.

Arrivée de Montréal de M. l'abbé Prieur

M. l'abbé Félix Prieur, de Chartres, France, ex-officier de l'armée française, et pendant cinq années prisonnier des allemands, est arrivé hier à Montréal pour un séjour indéterminé au Canada, afin de refaire sa santé. Il a fait la traversée Cherbourg-New-York à bord du paquebot America.

M. l'abbé Prieur a été fait prisonnier de guerre par les Allemands en juin 1940 et a souffert pendant cinq ans dans l'infâme stalag situé au sud de Koenigsberg, en Prusse-Orientale. Ce stalag fut la dernière prison à être libérée par les troupes alliées en 1945.

Le prêtre français fut libéré à Lübeck, par la 51e division écossaise, après une extraordinaire marche forcée de 720 milles, effectuée dans des conditions épuisantes à travers toute l'Allemagne du Nord, pendant la suprême offensive russe d'hiver.

Son arrivée à la maison paternelle, à Chartres, coïncida avec l'avis officiel de son décès, l'avis étant occasionné par le complet pillage par les Russes de ses effets personnels, lesquels furent retrouvés en cours de route par ses camarades de stalag.

Après avoir essayé de reprendre son ministère d'avant-guerre, M. l'abbé Prieur s'est trouvé épuisé par suite des souffrances dues à son accablante captivité.

Ce ministère, d'ailleurs, était devenu plus dur parce que la chapelette qu'il desservait avait été anéantie par les bombardements alliés.

En plus de récupérer sa santé, l'abbé Prieur espère se faire bon informateur, non intéresser les Canadiens à l'effort exigeant de la renaissance française.

L'assistant-greffier au Conseil législatif

Québec, 4 (D.N.C.). — Si l'on en croit la rumeur, Me Pierre Gelly, de Québec, serait nommé assistant-greffier du Conseil législatif pour succéder au notaire P. A. Séguin, décédé. M. Gelly était autrefois assistant-sergent d'armes à l'Assemblée législative. Il donna sa démission pour faire du service actif dans l'armée canadienne, au cours de la dernière guerre. M. Gelly est très avantagusement connu dans les cercles juridiques et les cercles militaires de Québec et de Lévis. Il est le fils de feu le juge Emile Gelly, qui fut jadis candidat dans le comté de Lévis. M. Gelly pourrait continuer à exercer sa profession, tout en remblayant la charge d'assistant-greffier.

Sentences sévères pour ces jeunes gens

Sherbrooke, 4. (D.N.C.). — Le juge Dorais Panneton ne s'est pas montré tendre pour les trois jeunes garçons qui ont forcé un chauffeur de taxi à les conduire à Toronto, à la pointe du revolver, au d'but de la semaine dernière.

Manifeste contre la vie nocturne

Au cours d'une réunion de la Fédération des ligues du Sacré-Coeur, en la salle de l'Immaculée-Conception, rue Rachel, on lira ce soir des extraits d'un manifeste de 100 pages dirigé contre la vie nocturne de Montréal.

Un article du numéro de février du mensuel Relations (publié par l'Ecole sociale populaire) indique de quel ordre sont les faits recueillis par quatre enquêteurs de la Fédération des ligues.

Cet article détaille divers abus qui se commettent en notre ville, rappelle que chaque nuit on y agit à l'encontre des lois municipales et provinciales. On y écrit: "Environ 15,000 personnes, dont beaucoup de jeunes, fréquentent les restaurants, cabarets et cafés, et ce nombre augmente de beaucoup aux fins de semaine... On oublie les lois les plus élémentaires de l'hygiène et de la morale".

Le manifeste qui a été envoyé à M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de Montréal, et au premier ministre, M. Maurice Duplessis, ajoute qu'on viole couramment les règlements de la Régie des liqueurs.

Retour du juge G. Marin à la Correctionnelle

L'on notait ce matin en cinquième chambre de la Correctionnelle le retour du juge Gustave Marin qui, depuis cinq ans, siègeait exclusivement aux appels des causes des loyers.

Le juge Marin, des Sessions de la Paix, est venu prêter main-forte à ses confrères qui ont une lourde tâche à accomplir vu l'absence du juge Maurice Tétrault, retenu chez lui par la maladie, et depuis la mort du regretté juge Amédée Monet.

Il appert aussi que les causes de loyers ont sensiblement diminué ce qui permet au juge Marin de pouvoir disposer de quelques moments libres à la faveur des juges de la Correctionnelle.

L'affaire Roncarelli

C'est à quatre heures, cet après-midi, que M. Séverin Létourneau, juge en chef de la province de Québec, rendra jugement dans cette requête présentée par les avocats de M. Frank Roncarelli, qui voudrait poursuivre en justice M. Edouard Archambault, président de la Commission des liqueurs, à la suite de l'annulation de son permis de vente de boissons alcooliques.

M. Roncarelli voudrait poursuivre M. Archambault personnellement pour un montant de \$160,000. Me Emery Beaulieu, c.r., procureur de M. Archambault a déclaré au juge en chef, qui a entendu la requête, que M. Archambault agissait à titre de président de la Commission des liqueurs et à aucun autre titre.

Jugement devait être rendu ce matin, mais l'affaire a été ajournée à cet après-midi à quatre heures.

Cinquante ans au pays des neiges

Tome II

Voyageur du Christ

par Mgr Gabriel Breynat, o.m.i.

Cet ouvrage couvre cette période de la vie épiscopale de l'éminent prélat, période qui s'étend jusqu'à l'arrivée des premiers avions dans le nord.

Organisation et développement de missions naissantes, constructions nouvelles, voyages incessants, fondation des deux premiers hôpitaux dans ces immenses solitudes, etc., etc., tel est le thème des dix-huit chapitres qui composent cet intéressant volume de 370 pages.

Au comptoir: \$1.50 Par la poste: \$1.65

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Centre Familial

Vie de famille

Conférences de M. Piotte et du Dr Théorêt

M. Napoléon Piotte était le conférencier invité, mardi dernier, au Centre Familial. Il a parlé de la manière de faire régner une vraie vie de famille au foyer.

Le premier élément du succès dans ce domaine consiste beaucoup plus dans un esprit, une mentalité, que dans des pratiques particulières, une organisation extraordinaire. A la base de cet esprit, il faudra essentiellement qu'un lien religieux, profond, sincère et actif unisse tous les membres de la famille. Sans cette communauté d'idéal, sans ce soutien puissant, les liens familiaux sont exposés à la rupture ou au relâchement au moindre choc, à la moindre épreuve.

Pour entretenir une vie de famille rayonnante, il faut mettre dans le cœur des enfants l'amour intense du foyer. Pour cela, que "la maison" soit agréable, qu'ils y trouvent la confiance, l'ordre, la discipline, l'éducation forte dans la justice et la bonté. Qu'ils y trouvent les lectures, les conversations et les jeux pour leurs loisirs. Même une fois plus grands, ils aimeront partager leurs loisirs avec leurs parents si ceux-ci ont toujours su s'adapter à leur âge. Que le père, particulièrement, aime à rester à la maison. Son exemple est souverainement efficace. S'il sait organiser des distractions communes en famille, le foyer deviendra vraiment le doux nid qu'on chante les poètes. Et pour garder le père à la maison, il faut que la mère y mette le charme et la sérénité.

Il faut rechristianiser la famille, c'est l'essentiel. Pour accomplir cette œuvre nécessaire et importante entre toutes, il faut le sacrifice. Il y a les sacrifices inhérents à l'amour conjugal sincère et fidèle. Il y a aussi les sacrifices de l'éducation, tâche la plus essentielle qui soit, à laquelle ni l'école, ni le collège ne peuvent suppléer parfaitement.

Et c'est ainsi que l'esprit de famille conçu chrétiennement engendrera dans l'adolescent qui se détache du groupe familial et s'éloigne dans la vie, les conceptions les plus hautes de l'amour et du sacrifice.

L'hygiène physique que réclame l'adolescence constituait l'objet du deuxième cours, donné par le Dr Rodrigue Théorêt. En termes très simples et précis, le conférencier a exposé les règles générales d'hygiène qui conviennent à cette période de la vie.

En premier lieu, ce qu'il faut assurer à l'enfant, pour lui permettre un développement normal, c'est une vie calme, exempte des sensations trop vives, des émotions produites par certains programmes de la radio, certains films et lectures. Un sommeil suffisant doit suppléer à la dépense d'énergie si considérable à cet âge.

Une alimentation saine et rationnelle garantira la croissance et préparera l'usage des tissus. L'adolescence s'identifiant avec la période de puberté, il est de la plus grande importance d'exiger des adolescents qu'ils observent la plus grande propreté sur tout leur corps. Le vêtement, qui préserve contre les excès de la température, a aussi un rôle considérable à jouer dans la conservation de la santé chez les adolescents. La conférence a été suivie d'une série de questions pratiques posées par les auditeurs.

Mardi, le 4 février, le premier cours portera sur les relations qui doivent exister entre enfants et parents, entre frères et sœurs, et sera donné par le R. P. Bernardin Verville, O.F.M. Le Dr Rodrigue Théorêt sera de nouveau le conférencier, pour parler, cette fois, de l'exercice des sports favorables à l'adolescence.

Avez-vous l'ESSENCE de DONS livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430, rue Notre-Dame, Montréal.

Grand Soulagement

DE L'ENCHÈVREMENT, DE L'OBSTRUCTION CAUSÉS PAR LE

Rhume de Cerveau!

Ces gouttes nasales à double effet agissent vite à la source du mal!

Le soulagement des souffrances du rhume de cerveau se manifeste dès que vous mettez un peu de Vicks-Va-Tro-Nol dans chaque narine. Employé à temps, cela aide à empêcher les rhumes de se déclarer. Essayez-en! C'est merveilleux! Vous serez enchantés!

VICKS VA-TRO-NOL

Un bien précieux et souvent méconnu

La présente semaine est consacrée à la Santé.

Sous les auspices de la Ligue canadienne de santé, cette campagne a pour but de tenter un effort pour améliorer la santé de la collectivité, donc de chaque individu, pour commencer. Cette campagne qui se poursuit à travers tout le Canada est-elle entreprise dans le but seulement d'améliorer ce qui est déjà satisfaisant, ou bien si des raisons graves peuvent la motiver dans le but de corriger une situation pas tellement brillante? Notre mortalité infantile est-elle normale ou exagérée? En proportion de notre population, n'avons-nous que notre nombre normal d'infirmités, de déments, d'invalides ou travail par manque de santé? Quel rang tient notre province parmi les autres au point de vue de la mortalité par maladies évitables?

Voici quelques chiffres qui répondront, en partie, à quelques-unes de ces questions: sur 2,311 cas de diphtérie signalés au Canada en 1946, 1,369 ont été rapportés dans notre province; la coqueluche, qui tue plus d'enfants que toute autre maladie contagieuse, a frappé 7,307 enfants l'année dernière, dont 3,620 dans le Québec; 14,000 nouveaux cas de tuberculose ont été rapportés dans le Canada en 1946, 5,565 de ces cas se trouvent dans notre province.

Cela en surprendra peut-être plusieurs d'apprendre que la coqueluche à elle seule peut causer tant de cas de mortalité infantile, les chiffres sont là pourtant pour nous dire que cela se peut. L'an dernier trois maladies évitables par l'immunisation ont fauché plus de sept cents vies d'enfants au pays; la coqueluche, la varicelle et la diphtérie ont pourtant chacune leur vaccin. On voit ce qu'il en coûte de ne pas s'en servir. Il y a des régions entières qui ne s'occupent pas plus du problème de l'immunisation que des habitants de la planète Mars. De 1934 à 1943, dans une zone du Canada d'une population de 1,150,000 âmes, il y a eu 518 décès causés par la diphtérie; dans une autre zone du pays, ayant même population, on a enregistré, pour le même laps de temps, 43 décès. Les premiers ont dédaigné l'immunisation par l'anatoxine; les autres en ont bénéficié. De là la différence.

Les parents accordent-ils l'attention qu'il mérite au problème de l'immunisation? A eux de répondre.

Prendre soin de sa santé et de la santé de ses dépendants de façon intelligente est un devoir qui semble bien peu compris dans bien des cas. Ce n'est pas toujours la faute du logement insalubre si tant d'enfants sont victimes d'une mauvaise santé, si tant de jeunes gaspillent la leur sans même s'en apercevoir, sans même que les parents aient l'air de s'en rendre compte.

A ce point de vue-là, l'éducation est à faire certainement dans bien des milieux. On n'a pas idée qu'une santé gâtée au temps de la jeunesse prépare un âge mûr sans force, sans rendement normal, sans activités intéressantes et une vieillesse pleine d'infirmités, quand vieillisse il y a. Que de gens payent dans leurs dernières années les excès de la jeunesse: nerfs détraqués, estomacs délabrés, foies fatigués, etc., etc.

Pendant longtemps les anciens ont professé un fier dédain pour les médicaments, les précautions, les douilletés et les docteurs. On n'était jamais malade, malgré des excès certains dans le boire et le manger; on était orgueilleux de ça, on s'en vantait sans penser que cela pouvait bien ne pas durer toujours.

Sous prétexte aussi de former à la vertu, de combattre la mollesse, d'inculquer coûte que coûte le mépris de la chair, une éducation teintée de jansénisme semble avoir négligé, dans bien des milieux et pendant assez longtemps, de s'occuper des exigences de la santé physique, autrement dit des pauvres besoins de notre "insupportable frère corps".

C'est le courant de tout cela qu'il faut remonter aujourd'hui: amener nos gens, non seulement à soigner leurs malaises et leurs maladies, mais à prévenir ces malaises et ces maladies. C'est encore beaucoup plus difficile.

Sait-on aussi qu'en plus des centaines de lits qui manquent pour nos tuberculeux, adultes et enfants, notre pays, selon des chiffres officiels, a un besoin urgent de 10,000 nouveaux lits pour les cas de maladies mentales? En 1945, les chiffres relevés sur les registres des hôpitaux pour les maladies mentales accusaient une augmentation de plus de 60 pour cent sur le nombre des patients en traitement en 1931.

Quand on sait qu'un grand nombre de maladies mentales n'ont d'autre origine que les mauvaises conditions du foyer familial: atmosphère troublée par les disputes constantes, entourage de gens nerveux qui crient du matin au soir, absence de joie, d'ordre et de justice, qui blessent à jamais l'organisme mental et psychique de l'enfant, on voit l'importance encore du rôle des parents dans la préservation de la santé mentale des jeunes. Les déments comme les criminels ont presque toujours eu une enfance malheureuse à tous les points de vue.

Donc, le problème de la santé est assez important pour motiver une Semaine nationale de santé, surtout que dans notre province le niveau de notre santé publique pourrait être facilement et grandement amélioré. A chacun de se renseigner. On affirme que 50 pour cent des maladies sont évitables avec une meilleure hygiène et des habitudes de vie saines et régulières. Cela vaut certainement la peine d'apporter notre attention à ce problème et notre bonne volonté à la Ligue pour la réalisation de son programme.

Conférence du docteur Langevin

"Les faits étranges de la science moderne", tel est le sujet de la conférence que donnera le Dr Stephen Langevin, à la salle Saint-Sulpice, lundi, le 10 février prochain, à 8 h. 30 du soir.

A cette même soirée un programme musical sera exécuté par le flûtiste de renom, M. René LeRoy. M. Jean-Marie Beaudet sera au piano d'accompagnement.

Au bénéfice des œuvres sociales de l'Asile de la Providence, cette soirée sera sous la présidence de Son Exc. Mgr Chaumont et du secrétaire de la province, M. Omer Côté.

Les billets sont en vente chez Ed. Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine, M. 6201, ou chez Mme Guinin, P.L. 4732 ou encore à H.A. 5076.

Les œuvres et l'actualité

Le budget devant la hausse du coût de la vie

Causerie de Mme Willie Major à l'occasion de la campagne de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises

Voici le texte de Mme Major, présidente du Comité diocésain d'Action catholique:

N'avez-vous pas été, madame, en ces derniers temps, aux prises avec un angoissant problème financier? Comment se faisait-il que vous, pourtant si économe, n'aviez plus un sou à mettre à la banque? Que vous aussi, madame, qu'on dit un tantinet dépensière, mais qui pourtant boucliez si bien votre budget, vous en étiez réduite à chevaucher d'une semaine sur l'autre, accablée à un déficit?

Que de fois n'avez-vous pas été trompés par ces calculs, croyant vous être sagement avisés, croyant vous être sûrement avoir perdu quelques dollars? Avec sincérité, vous interrogiez sans doute votre conscience, craignant d'avoir fait des dépenses folles, ou d'avoir cédé avec trop de faiblesse aux mille et une exigences des enfants.

Mais soudain la lumière s'est faite. Tout devenait clair: Le coût de la vie avait terriblement monté... d'une façon si pénible, si perceptible d'abord, puis par sauts et par bonds! Le secret de ce déséquilibre dans votre budget était là. Pour un nombre d'entre vous, une conversation avec votre mari a réglé le problème. Ses moyens lui permettaient de faire face à la hausse parce que la hausse des salaires l'avait favorisé, ou bien parce que ses affaires étaient assez prospères pour augmenter votre budget personnel.

Mais pour les foyers dans lesquels la misère dorée ou la misère noire habite à l'année, et pour chacune des œuvres de la Fédération, dont le budget n'a pas été augmenté, le problème n'est pas réglé.

Cette année, les colonies de vacances se sont demandées, comme vos mesdames, si l'appât des enfants de 1946 était beaucoup plus ouvert que celui de l'année précédente, puisque les comptes de fin de mois doublaient presque ceux des autres années. Pour 1947, ces œuvres seront placées dans l'alternative de prendre moins d'enfants ou de les nourrir plus frugalement. Les cantines scolaires et l'œuvre de la distribution du lait dans les parcs devront à regret réduire leur ration à des enfants qui sont déjà sous-alimentés.

D'autre part, la Saint-Vincent de Paul, qui, de plus en plus, arrive difficilement à nourrir tout son monde, sera submergée par des demandes de secours plus nombreuses, provenant de cette augmentation du prix de la vie.

Il n'y a qu'un moyen de remédier à cette situation; c'est que chacun fasse sa part, et en particulier, vous mesdames qui venez de vivre à votre foyer, cette difficulté financière.

Qui d'entre vous, quand l'auxiliaire de la Fédération se présentera à votre porte, ne pourrait donner un peu de son superflu? Vous qui avez le bonheur de boucler votre budget, sans être la proie des dettes, ne sauriez-vous pas économiser 25 cents par mois pour les pauvres? Vous qui pouvez vous payer de jolies toilettes, courir les bridges et les thés, sans vous priver pour cela de manger trois fois par jour, ne pourriez-vous pas réserver aux pauvres au moins 50 cents par mois? Vous qui vivez dans l'aisance, qui vous achetez des parfums de prix et des bijoux et vous donnez le luxe de vacances d'hiver et d'été, trouveriez-vous le bon Dieu trop exigeant de vous demander \$1 par mois et même davantage? Et vous qui êtes riches et comblés par tout ce qu'apporte la fortune, qui ne vous refusez aucun caprice, que donneriez-vous pour remercier la Providence de vous avoir fait la vie si douce?

Si vous ne pouvez verser votre aide à un copain, pourquoi ne pas remettre à l'auxiliaire des chèques postdatés pour chaque mois, ou encore verser la moitié de votre souscription et donner un chèque pour le même montant payable au temps de Noël?

Non, nous ne pouvons pas rester indifférents à toutes les misères qui nous entourent, car la détresse de nos semblables fait appel à ce qu'il y a de meilleur en nous.

Vous, jeunes filles qui cultivez en vous un idéal, qui rêvez de faire de belles et grandes choses, ce ne sera certainement pas en vain que nous ferons appel à votre générosité. Vops, femmes dont le cœur s'émeut si facilement et vous, mères, dont on a exalté l'amour que vous portez à vos petits, vous serez touchées par l'aide et la protection que les œuvres de la Fédération apportent à l'enfance abandonnée.

Toutes, j'en suis sûre, vous ferez

Les femmes dans les affaires

Mlle Fitzsimmons nommée à la direction de la division de la statistique

M. E.-R. Birchard, vice-président et directeur de la division des ventes et de la distribution à la Corporation des biens de guerre, a annoncé aujourd'hui la nomination de Mlle Helen P. Fitzsimmons au poste de directrice de la division de la statistique et des recherches de débouchés (Market Research and Statistics). Antefois de Woodstock, N.-B., et maintenant de Montréal, Mlle Fitzsimmons dirigera ainsi deux divisions de la Corporation qui viennent d'être réunies en une seule: celle de la statistique que dirigeait déjà Mlle Fitzsimmons, et celle des recherches de débouchés dont le directeur, M. W. A. Stanford démissionna récemment pour retourner à ses affaires privées.

Mlle Fitzsimmons possède dix années d'expérience dans le domaine des affaires et possède de nombreux diplômes en mathématiques, en statistique et autres doctorats de diverses universités des Etats-Unis et du Canada.

Après avoir occupé plusieurs postes importants, elle était en 1943, surintendante d'une division de la section de la statistique et des recherches au ministère du Travail à Ottawa.

Elle entra, en 1945, au service de la Corporation comme directrice de la division de la statistique. Les nouvelles fonctions de Mlle Fitzsimmons comprennent l'étude des conditions de débouchés qui se rapportent à la vente des biens de guerre déclarés en surplus.

Nouvelle école d'enseignement ménager

Spécialement destinée à la formation ménagère des femmes qui ont servi dans l'armée

Depuis des longtemps que l'on tente d'établir dans la province des écoles spécialisées dans l'enseignement ménager. Plusieurs cours en science ménagère et en art culinaire ont été introduits dans les programmes d'éducation de nos collèges et écoles.

Ce n'est que depuis la fin de la guerre que l'on a réussi à former une école entièrement consacrée à l'art ménager ou la femme poursuit des cours destinés à lui donner une formation pour son rôle futur dans la vie familiale.

Un projet de cours en art ménager pour la réadaptation des femmes démobilisées de l'armée a été inauguré dans la ville de Québec par le département de l'Instruction Publique. Ce projet proposé par Mlle Eveline Leblanc, chef du Service de l'enseignement ménager au département de l'Instruction Publique, fait preuve d'une conscience sociale qui anime un grand nombre de femmes dans notre province.

C'est au centre de Réadaptation Saint-Denis à Québec, que la première école d'art ménager exclusivement consacrée à la préparation des anciennes combattantes aux devoirs de mère de famille a été ouverte dans cette province. 35 femmes vétérans y poursuivent des cours par l'entremise du ministère des Affaires des Anciens Combattants qui leur fournit les fonds nécessaires et le service de l'entraînement professionnel en vertu du plan de l'Aide à la Jeunesse.

Dans un ancien édifice de la rue Saint-Denis, récemment transformé en école, les organisateurs du cours ont apporté une atmosphère de foyer dans un arrangement original qui comporte tous les "artifices" du chef-chose moderne en vue d'y donner un enseignement sous des conditions aussi réelles que possible.

Le cours réparti sur une période de douze mois comprend trois grandes catégories d'enseignement: théorique, pratique et occasionnel. Les classes organisées d'une façon intéressante traitent de treize sujets différents: puériculture, hygiène, comptabilité domestique, nutrition et alimentation, morale familiale, art culinaire, arts décoratifs, coupe et couture, tissage, tenue de maison, chapellerie, décoration d'intérieur, rationalisation du travail.

Dans une section de l'école où un aménagement de foyer a été monté au complet avec cuisine moderne, vivoir, boudoir, pouponnière, etc., les élèves poursuivent des exercices pratiques dans l'art ménager. Toutes les tâches journalières de la maîtresse de maison y

largement la part des pauvres, car c'est un des privilèges de la femme de trouver tout son bonheur à rendre les autres heureux.

sont étudiées dans l'ordre où elles se déroulent habituellement, à partir du soin matinal des enfants jusqu'à la réception sociale de la soirée. Les mets de la journée y sont souvent préparés et "goûtes" sur-le-champ par les élèves qui en discutent les causes de réussite ou de défaillance.

Les métiers domestiques tels que la couture, le tissage et le travail à l'aiguille y sont des plus appréciés. Les élèves se livrent à ces arts domestiques avec un vif intérêt. Sur les métiers, les femmes vétérans lisent des matériaux de qualité exceptionnelle destinés à la confection de robes, costumes et autres vêtements. Une grande partie de ce travail est consacrée à la confection de toiles de fantaisie, à la couture et aux arts décoratifs.

L'entraînement s'étend aussi au domaine économique et moral de la vie de famille. Des classes spéciales sont employées à l'étude de l'administration financière et à la psychologie.

A l'occasion, les directeurs organisent des soirées intimes en guise d'exercice pratique. Des membres de groupes sociaux y sont invités et les élèves mettent en pratique les leçons suivies durant les classes.

Sous la direction de Mlle Marguerite Morel, le centre de rétablissement Saint-Denis a groupé un personnel compétent d'institutrices qualifiées dans la matière qu'elles enseignent. Ce personnel distingué est formé par Mlle Marguerite Morel, directrice, diplômée en sciences ménagères, école normale ménagère, St-Pascal, C. Kamouraska, graduée en service social de l'Université Laval; Béatrice Vachon, professeur de tissage, diplômée en arts domestiques, gouvernement provincial, Québec; décoratrice d'intérieur, et étalagiste du Franklin School, de New-York; Paule Poirier, professeur de couture, diplômée en sciences ménagères, école ménagère régionale de St-Jacques, Co. Montréal; Françoise Drouin, professeur d'arts décoratifs, diplômée en sciences ménagères, école ménagère régionale, Sutton, Co. Brome.

Dans la préparation de ce programme, Mlle LeBlanc a basé l'éducation des anciennes combattantes sur la valeur en richesse physique et morale de nos foyers. Elle déclara récemment que l'éducation de

la femme est le devoir premier des peuples qui veulent être forts. "Cette éducation, dit-elle, doit tendre intensément à préparer les mères de demain aux vertus et aux tâches complexes de la vie familiale. C'est là l'objectif immédiat de l'enseignement ménager".

DEMONSTRATION CULINAIRE
A l'Ecole d'Education Familiale et Sociale, 1215 est, boul. St-Joseph, mercredi 3 février à 2 h. de l'après-midi et à 7 h. 30 du soir.
Le menu de buffet froid pour la St-Valentin permettra de présenter plusieurs recettes d'exécution facile et d'effet soigné. Notons en particulier celle de fraises cristallisées.
MENU: Punch rouge — Salade en cas sette — Sandwiches aux rilles cœurs — Rochers migrons — Colombine Fermière — Fous glacés à l'américaine — Eventails — Sorbet meringue — Gâteaux aux cerises — Fraises cristallisées.
P — 4

Guérit le rhume du bébé

Mentholatum soulage les congestions irritées et aide à débarrasser le nez du bébé. Il facilite la respiration, permet un sommeil plus profond et empêche les rhumes. For. 2 tubes 30c. V-1

CH. 2152

Le SOUCI... c'est le souci du détail qui fait toute la différence au monde dans le NETTOYAGE fait "à la manière de Léveillé". Faites-en l'expérience en consultant à Léveillé votre prochain nettoyeur: articles de maison, vêtements, etc.

Léveillé
Les Teinturiers et Nettoyeurs connus... auxquels vous pouvez confier sans risques.
DRAPERIES — TAPIS — COSTUMES-TAILLEUR pour dames, complets et autres articles.
Bureau: 4386, Parthenais
Ateliers: 4371, Lafrance

Voici un gars... qui mange du NABISCO SHREDDED WHEAT
IL DÉBORDE d'énergie... et vous aussi déborderez d'énergie si cette céréale copieuse, le NABISCO SHREDDED WHEAT, fait partie de votre déjeuner!
Il est fait avec du blé complet canadien 100%, contenant tout le son et le germe de blé. Du blé déhanché, grillé jusqu'à ce qu'il soit doré comme du miel, et auquel rien n'est ajouté. Vous vous régalez de cette céréale à la saveur naturelle de blé complet et qui fournit des éléments nutritifs salutaires. C'est la seule céréale qui soit délicieuse, servie "chaude" ou "froide".
Cuit par The Canadian Shredded Wheat Company Ltd. Niagara Falls, Canada
SW-37F
délicieux, chaud en un clin d'œil!
Mettez du Nabisco Shredded Wheat dans un bocal... Egouttez l'eau bouillante dessus. Egouttez, salez au goût, servez avec du beurre et du sucre.

Feuilleton du "Devoir" LES FUSEAUX D'OR par Mathilde ALANIC

(Suite)
— Je ne crois pas qu'il faille lui attribuer de tels calculs! C'est une nature trop droite. Au revoir, Mademoiselle. A samedi, Suzanne.
Christiane, derrière l'institutrice, haussait une épaule dédaigneuse.
Celle pétante! Allons, grouille-toi, lambine, et tâche d'être présentable.
Catherine descendait l'escalier, longeait les vestibules. Les portes grandes ouvertes des salons du rez-de-chaussée, de la salle à manger, qui laissaient voir des mercenaires masculins et féminines empressés au dernier coup de feu, trotant, polissant, dressant les fa-

ties. Parvenue au perron, elle se heurta presque à M. Ducloux qui suivait un grand monsieur qu'elle reconnut vaguement pour un banquier de la ville, M. Corbin. Ducloux, larges épaules, bras de lutteur, mâchoire carnassière, yeux étincelants, s'effaçait pour livrer passage à la jeune fille avec une indifférente politesse. Il poussa même la condescendance jusqu'à lui adresser la parole!

— Eh! bien, Mademoiselle! Que faites-vous de votre élève? Réussirez-vous à dégoûder cette intelligence l'hargneuse?
— Oh! elle se réveillera, je le certifie! protesta Catherine. Il y a tout à attendre de quelqu'un qui possède une sensibilité si délicate, une imagination qui...

— Halte-là! coupa M. Ducloux, les sourcils froncés. Imagination? Sensibilité? Bagages inutiles, plutôt nuisibles. Aussi, je vous engage à réfréner ces tendances et à développer au contraire le sens rationnel. Pas de légendes, ni de contes, ni de stupides poésies. Je réprime toutes ces fictions absurdes qui égarent et excitent la folle du lo-

gis. J'ai renvoyé autrefois une nurse que je surpris racontant le Petit Poucet à son pauvre bébé, mon garçon!

— Le Petit Poucet! C'est pourtant, autant qu'il m'en souviennent, un gamin qui sut y faire! ricana le banquier, dont les yeux de caméléon roulaient sous les paupières épiées.
— Ainsi, Mademoiselle, c'est compris! Mais, que je ne vous retienne pas davantage.
Catherine Chamblay, gênée de passer sous ces regards croisés, descendit aussi rapidement que le lui permettait sa jambe paresseuse.

— Jolie personne! murmura M. Corbin. La tête est très bien. Demandez qu'elle boitille!
— Une coxalgie l'arrêta dans ses études de piano. Le docteur Karade l'a recommandée à ma femme pour ma cadette. Allons, mon cher, venez vite prendre un porto avant que la maison soit remplie. Nous causerons ensuite au bureau de l'affaire Zoé Herminot, cette chère vieille folle!

Catherine Chamblay, cependant, traversait le jardin. Un groupe de

femmes parées, caquetant et riant, chevelures rutilantes d'or, maquillage éclatant, fit irruption par la grille ouverte.

Soucieuse d'éviter cette rencontre, la jeune fille, obliquant, contourna le bassin et s'arrêta à l'instant, attentive, en apparence, aux évolutions des poissons rouges, na geant inlassablement en rond dans la vasque cimentée.

— Pauvres bestioles! pensa-t-elle. Quel intérêt peut vous offrir ce sempiternel voyage circulaire entre des parois lisses?
Les dames passaient, sans la remarquer, échangeant des jaseries folâtres.

— Ma chère, c'est à mourir. Hier, thè dansant chez les Reuland
— Aujourd'hui, bridge chez les Ducloux!

— Après-demain, même chose chez Mlle de Collas.
— Et, dimanche, matinée avec tout le tremblement chez les Duratou!

— On ne nous laisse pas respirer!
— Et mon foie qui se plaint de tous ces gâteaux!

— Vous en serez quitte pour aller vous soigner cet été à Vichy.

— Ce qui est loin d'être désagréable!

— Nous nous y retrouverons pour continuer la fête.

Elles s'éloignaient ainsi batifolant, dans un sillage de parfums.

Catherine, en faction devant le bassin, tandis que s'échangeaient ces propos étourdis, élanés par des voix perçantes, comparait en pensée l'agitation vaine et forcée dont se plaignaient ces belles dames, condamnées au plaisir, à ce tournoisement éperdu de poissons rouges dans un cercle fermé et restreint.

La grille franchie, elle respira mieux, heureuse de se retrouver hors des contraintes, Catherine Chamblay, obscure, dénuée d'argent, mais riche de posséder une imagination aillée, un cœur fervent, aimant à aimer, un foyer humble et chéri où la recevaient tout à l'heure une chère maman, un frère délicieux, une jeune sœur espagnole, un tonton Zidore incomparable, sans oublier Kiki, redressant sa queue majestueuse pour l'accueillir d'un

ronron caressant.

En route, vite! Pour retrouver le tendre abri du bonheur

Elle pressait le pas, malmenant sa jambe encore un peu récalcitrante. Au débouché d'une rue, quelqu'un vint à la croiser: un grand monsieur, d'une trentaine d'années, portant une serviette, la saluait d'un coup de chapeau et d'un sourire.

Catherine répondit au coup de chapeau par une inclination de tête et au sourire par une rougeur.

LES THEORIES DE L'ONGLE ZIDORE
Ce n'était qu'un humble maison aux murs rouillés ou grimpait la glycine et les volubilis.
Elle était située vers le milieu d'un passage que fermait à chaque extrémité une chaîne retenue par deux bornes.
— Donc, pas d'voiture à vous importuner d'un bruit de roues et d'un fracas de klaxons.
Le beau, le limpide silence que traversaient seulement des rires d'enfants, des gazouillis d'oiseaux perchés sur le toit ou dans les branches du jarlin!
(A suivre)



Mardi, 4 février 1947

Programmes spéciaux
CBF, 4 h. 30 p.m. Radio-College...
Le Régiment de Carignan, Noblesse et pureté...

Sommaire des postes locaux

Table listing radio stations and their programs, including CBF-690, CFCF-536, and CHL-1490.

Mercredi, 5 février 1947

Programmes spéciaux

CBF, 4 h. 30 p.m. Émissions Radio-College...

Sommaire des postes locaux

Table listing radio stations and their programs for Wednesday, including CBF-690, CFCF-536, and CHL-1490.

Ordinations au Collège de Saint-Laurent

Hier matin, dans la chapelle du collège de Saint-Laurent, deux religieux ont été admis au sous-diaconat...

Les nouveaux sous-diacres sont: le R. F. Marie-Damase, trappiste d'Okla, et le R. F. Jacques Montas, C.S.Sp.

Les nouveaux prêtres sont les RR. Pp. Lionel Grondin, C.S.Sp., Maurice Mignault, C.S.C., Marcel Deschamps, C.S.C., Jean Campeau, C.S.C., Guy Tourangeau, C.S.C., Ernest Roy, C.S.C. et Jean-Marc...



NESTOR CHAYRES, qui sera entendu en récital, jeudi le 13 février au Plateau.

Horaires des spectacles

Table listing theater performances at various venues like Saint-Denis, Capitol, and Orpheum.

Arthur Rodzinski démissionne

New-York, 4 (A.P.) — Arthur Rodzinski a remis sa démission hier soir, comme chef d'orchestre et directeur musical de l'Orchestre Philharmonique de New-York...

Notes biographiques sur Lotte Lehmann

Lotte Lehmann, célèbre soprano de l'opéra et du concert, que l'on entendra ici au His Majesty's, lundi, le 24 février prochain, est d'origine allemande...

La gazette artistique

Cinéma

CINEMA DE PARIS: La Symphonie Fantastique, avec Jean-Louis Barrault, Renée St-Cyr, Lise Delamare, etc.
ST-DENIS: Françoise Rosay dans La Dame de Haut-le-Bois...

CHATEAU et CARTIER: Dana Andrews, Brian Donlevy, Susan Hayward dans Canyon Passage, en couleurs, avec Patricia Roc...

VILLERAY: Courage de Lassie, en couleurs, avec Elizabeth Taylor et Tom Drake. Stolen Life, avec Bette Davis et Glenn Ford...

VERDUN: Badman's Territory, avec Randolph Scott et Ann Richards. Aussi Incendiaire Blonde avec Betty Hutton et Arturo de Cordova...

MIDWAY: White Savage en couleurs, avec Maria Montez et John Hal Busby. Aussi Mr. Wise Guy avec les Dead End Kids...

AMHST: The Strange Love of Martha Ivers, avec Barbara Stanwyck, Van Heflin, Elizabeth Scott. Aussi Two Guys From Milwaukee, avec Dennis Morgan, Joan Leslie, Jack Carson et Janis Paige...

EMPIRE: Somewhere in the Night avec John Hodiak et Nancy Guild. Aussi Atlantic City avec Constance Moore et Brad Taylor. LAVAL: Madona of the Seven Moons, avec Phyllis Calvert et Stewart Granger...

ORLEANS: L'Innité de Madame, avec Bette Davis et Monty Woolley. Aussi Escape in the Fog, avec Otto Kruger et Nina Foch.

Musique
PLATEAU: Récital Noël Brunet (9 février).
HIS MAJESTY'S: Récital Lotte Lehmann, soprano (24 février).



Un photographe d'Hollywood a pris instantané de Bob Hope, comédien, alors qu'il était en jouer son rôle, au cours de son programme de radio, diffusé tous les mardis soirs...

en 3 actes de Planquette, 4, 5, 6, 8, 9, 11, 12 fév.
CONSERVATOIRE: René Le Roy, flûtiste en récital et le docteur Stephen Langevin devant prononcer une allocution sur Les faits étranges de la science moderne...

THÉÂTRE
GESU: L'école des femmes, de Molière. (1 semaine à compter du 10 fév.)
SPECTACLE
AU FORUM: "Ice Follies of 1947", (9 au 16 fév. avec matinée, le samedi).

L'École des femmes à l'Équipe
Si l'École des Femmes n'est pas la meilleure ni la plus forte des nombreuses études qu'a laissées la grand Molière elle n'en demeure pas moins une des plus agréables à écouter et à voir...

A l'École supérieure de musique d'Outremont
Samedi, le 8 février, à 3 heures de l'après-midi, l'École Supérieure de Musique d'Outremont présentera en concert, Réjane Cardinal et Marie-Germaine LeBlanc...

LES AMIS DE L'ART
Divertissements artistiques: Ce soir, à 8 h. 30, au programme de la Société Casavant, en l'église Saint-Basile, Gerand Caron, organiste, et la Schola Cantorum...

PLATEAU: Récital Noël Brunet (9 février).
HIS MAJESTY'S: Récital Lotte Lehmann, soprano (24 février).
EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE: La Société Casavant, concert à la mémoire de M. Raoul Piquet (4 février).

NESTOR CHAYRES
fameux ténor mexicain
vedette de
FIESTA MEXICANA
l'été dernier au Stade Molson

NESTOR CHAYRES
fameux ténor mexicain
vedette de
FIESTA MEXICANA
l'été dernier au Stade Molson

À LA SCÈNE, AU CONCERT ET À L'ÉCRAN

Le programme du concert de ce soir

Voici le programme qu'exécutera M. Gérard Caron, boursier de la province, et organiste à l'église Saint-Vincent-de-Paul de New-York, au concert de ce soir à l'église Saint-Jean-Baptiste...

Salvatore Baccaloni au His Majesty's jeudi
Jeudi prochain, au His Majesty's, la Société Classique présente pour la première fois à Montréal, en récital, la basse-bouffe du Metropolitan, Salvatore Baccaloni...

Soirée de famille à l'hôpital Notre-Dame
L'Association des employés d'hôpitaux a organisé pour demain soir, mercredi le 5 février, à 8 h. 30, une soirée de famille à laquelle tout le personnel de l'hôpital Notre-Dame a été invité...

A l'École supérieure de musique d'Outremont
Samedi, le 8 février, à 3 heures de l'après-midi, l'École Supérieure de Musique d'Outremont présentera en concert, Réjane Cardinal et Marie-Germaine LeBlanc...

LES AMIS DE L'ART
Divertissements artistiques: Ce soir, à 8 h. 30, au programme de la Société Casavant, en l'église Saint-Basile, Gerand Caron, organiste, et la Schola Cantorum...

CE SOIR
AU GESU — 1200 BLEURY
"Leocadia"
de JEAN ANOUILH
CHEZ
LES COMPAGNONS

FORUM - W.L. 6131
2313, Sainte-Catherine ouest
Du 9 au 16 FEVRIER
8.30 p.m.
Matinée: samedi, 2.30 p.m.

ICE FOLLIES OF 1947
Du 9 au 16 FEVRIER
8.30 p.m.
Matinée: samedi, 2.30 p.m.

Monument National Ce Soir Les Cloches de Corneville
Rideau: 8 h 25 p.m.
PLateau 9161
Aussi les 5-8-9-11-12 février

Toute LA VILLE DANSE
L'Équipe présente
L'Équipe présente
L'Équipe présente

2ème semaine
CARY GRANT
INGRID BERGMAN
NOTORIOUS
CLAUDE RAINS
LOEW'S

BETTE DAVIS
PAUL HENREID
CLAUDE RAINS
DECEPTION
A l'affiche PALACE

JOHN GARFIELD
GERALDINE FITZGERALD
"Nobody Lives Forever"
A l'affiche CAPITOL

THE RETURN OF MONTE CRISTO
A l'affiche PRINCESS

EDWARD L. ALPERSON
BLACK BEAUTY
A l'affiche IMPERIAL

ST-DENIS
A L'AFFICHE
Françoise ROSAY
La Dame de Haut-le-Bois

FISCAL
ANDRÉ
MADAME FLIRI
A l'affiche

CINEMA DE PARIS
TROISIÈME SEMAINE
JEAN-LOUIS BARRAULT
RENÉE SAINT-CYR
LA SYMPHONIE FANTASTIQUE

Il nous faut une salle d'exposition

M. Camilien Houde, maire de Montréal, le déclare à la radio hier soir

M. Camilien Houde, maire de Montréal, a demandé hier soir, à la radio, que l'on construise le plus tôt possible dans la métropole canadienne une salle d'exposition permanente, une réplique de ces "merchandise mart" que l'on trouve aux Etats-Unis, particulièrement à Chicago.

"Si l'on veut attirer dans nos murs d'importants groupes de manufacturiers qui ont dû, jusqu'ici, décommander des expositions parce qu'il n'y avait aucun endroit propre pour exposer leurs produits, et si l'on désire combler une grave lacune de notre économie montrealaise, il importe de doter immédiatement Montréal d'une vaste salle d'exposition, a-t-il dit. Les vastes usines érigées pendant la guerre sont maintenant transformées à des fins de production civile. Même avec cet apport, on peut se rendre compte que l'espace ainsi libéré est nettement insuffisant pour satisfaire à nos besoins nouveaux d'expansion industrielle. Au-delà de 200 immeubles affectés à la production ont été érigés en moins de deux ans. Si nous avions présentement quelques millions de pieds de superficie disponibles, nous pourrions en disposer en moins d'un mois. La même pénurie existe pour les immeubles à bureaux et pour le logement. Jamais le marché de l'immeuble n'a été aussi actif depuis le vaste mouvement de spéculation de 1912.

"L'énorme impulsion de la vie matérielle générale à travers le pays, n'est pas encore rajustée aux renditions mondiales, de dire encore M. Houde. Bienôt, toute l'entreprise devra recourir aux techniques les plus perfectionnées et les plus efficaces. Dans le domaine de la vente, il faudra probablement s'inspirer des méthodes employées avec succès en d'autres villes du continent et d'ailleurs. Le meilleur des procédés connus consiste à montrer les marchandises à l'acheteur intéressé et à l'étaler dans un centre construit spécialement à ces fins. "Merchandise Mart", que je traduirais par comptoir permanent d'échantillonnage et de vente avec salle d'exposition favorable à l'éta-

lage de la marchandise, car c'est le mode suggestif le plus hautement recommandé.

L'acheteur a de moins en moins de temps à sa disposition, de sorte qu'il importe de lui faciliter le travail. Le "Merchandise Mart" de Chicago, qui est le prototype d'une telle exposition et qui est également le centre d'achat le plus considérable du genre au monde, attire chaque année des millions d'acheteurs. Le conseiller municipal Marcel Verville, marchand bien connu de Montréal, qui visite fréquemment ce centre progressif, en est revenu à quelques semaines, avec des idées précises à ce sujet et dont il entend faire bénéficier sa ville.

Après avoir souligné que M. Verville prône que le temps est venu de doter Montréal d'un centre similaire à celui de Chicago avant que d'autres villes nous devancent et qu'il a même déposé, lors de la dernière séance du conseil, un avis de motion en ce sens, M. Houde a aussi rappelé que le conseiller Emery Sauvé a récemment abondé dans le même sens que M. Verville, tout en signalant que l'on doit se contenter du marché Atwater pour tenir l'exposition annuelle des marchands en quincaillerie.

"Une enquête entreprise par l'Office d'initiative économique et touristique indique que les manufacturiers sont prêts et même désireux de louer de l'espace dans une salle d'exposition qui répondrait aux exigences du commerce moderne, dit également M. Houde. Aucune initiative n'est susceptible de mettre en relief la prépondérance de Montréal, en matière de commerce et d'industrie, comme le centre projeté d'une exposition industrielle permanente ou semi-permanente. Nous avons tous les éléments nécessaires au succès de l'entreprise. C'est pourquoi, il importe de ne pas la différer davantage et de prendre immédiatement les moyens d'aller de l'avant, confirmant ainsi la tradition qui veut que Montréal ait toujours été consciente du rôle qu'elle est appelée à jouer dans l'avenir du pays tout entier", termina M. Houde.

Pour éviter les accidents

Suggestions de la Ligue de sécurité de la province de Québec

La Ligue de Sécurité de la province de Québec vient de publier un certain nombre de suggestions qui, si elles étaient observées par tout et chacun, éviteraient un nombre incalculable d'accidents et d'incidents fâcheux qui surviennent dans l'emploi des autobus et des tramways. Du même coup, si tous les gens se conformaient à ces règles à la lettre, une foule de retards dans les services de transport concernés et dans la circulation en général seraient évités. Ces conseils sont publiés dans l'intérêt de toute la population, automobilistes et piétons, et ceux de diverses compagnies de transport en commun, aussi bien que de leur personnel. Ils sont contenus dans un bulletin spécial émis aujourd'hui par la Ligue de Sécurité, par l'entremise de son secrétaire général, le colonel Arthur Gaboury.

Voici la liste des suggestions faites aux passagers:

Autobus

1. Attendez que le véhicule soit complètement immobilisé avant d'y monter.
2. Surveillez bien votre équilibre en montant du pavé à la marche du véhicule.
3. Montez du pied droit d'abord; si le véhicule se mettrait alors en mouvement, vous seriez entraîné avec lui. Au contraire, si vous posez le pied gauche en premier lieu, vous seriez projeté en direction contraire et exposé à vous faire blesser.
4. Les marches sont de différentes largeurs, suivant le genre de véhicules. Remarquez bien la largeur de ces marches et posez le pied fermement, sur toute la marche, et non pas tout simplement sur le bord. Pendant que vous montez ainsi, posez votre main sur la barre d'appui. Evitez de porter tellement de colis que vous en ayez les deux mains pleines; vous mettant ainsi dans l'impossibilité de saisir la barre d'appui.
5. Portez une attention toute spéciale à votre équilibre quand vous portez des talons hauts ou usés.
6. N'attendez pas d'être monté dans le véhicule pour sortir de vos billets ou votre argent. Vous occasionnez alors de la confusion et du retard et empêchez souvent d'autres passagers de monter dans le véhicule.
7. Si vous n'êtes pas encore assis au départ du véhicule, attendez un instant et appuyez-vous à une basse d'appui jusqu'à ce que votre corps se soit ajusté au mouvement, puis dirigez-vous vers un siège ensuite. Cela vous évitera de tituber ou de tomber.
8. Eloignez-vous de la porte aussitôt que possible. Si aucun siège n'est libre, demeurez debout dans le centre du véhicule ou à l'arrière complètement, plutôt que près des portes d'entrée ou de sortie. Si vous devez demeurer dans cette position pendant un certain temps, saisissez une courroie, une poignée de siège ou une barre, pour vous appuyer.
9. Ne sortez jamais vos mains, vos bras ou votre tête des fenêtres.
10. Il est dangereux de déposer dans l'allée des valises, des parapluies, etc., car d'autres personnes peuvent venir s'y heurter. De toute façon, c'est un inconvénient sérieux pour les autres passagers.
11. Ne parlez au chauffeur que lorsque nécessaire, car autrement, vous le distrayez et il ne peut concentrer toute son attention au trafic.
12. Lorsque vous descendez de l'autobus, tenez-vous contre la barre d'appui pendant que vous vous dirigez vers la sortie, avant l'arrêt de l'autobus. Il convient également, tout en prenant toutes les précautions déjà mentionnées pour ne pas tituber ou tomber, de quitter votre siège avant l'arrêt de l'autobus, quand vous allez descendre. Cela évitera de la confusion et du retard, deux agents d'accidents.
13. Pour descendre du véhicule, toutefois, attendez qu'il soit complètement immobilisé.
14. Surveillez bien les portes d'autobus se repliant à l'intérieur et ne touchez aucune pièce mécanique des portes. La plupart des portes des autobus se referment automatiquement dès que le poids ne se fait plus sentir sur la marche. Il faut donc prendre soin de cesser de tenir la barre avant de descendre, afin que le bras ne soit pas coincé dans la porte.
15. Usez de prudence en descendant, surtout si le sol est mouillé, couvert de neige ou de glace.
16. Descendre en faisant face à la direction dans laquelle le véhicule se déplace. Posez à terre le pied extérieur le premier, pour un meilleur équilibre et un meilleur départ en vous éloignant du véhicule.
17. Assurez-vous que le trafic a cessé quand vous dirigez vers le bord du trottoir. Si vous avez à traverser la rue, attendez sur le bord du trottoir que l'autobus soit passé. Ne vous aventurez pas à son avant ou son arrière, en plein dans le trafic.

Le Larousse XXe siècle

Les Sociétés Jean Bonnel ont commencé à répandre à travers la province, ce grand dictionnaire en six volumes

Après avoir lancé dans la province divers appareils très efficaces pour la protection contre les incendies, les Sociétés Jean Bonnel, que dirige M. Jean Bonnel lui-même, ont récemment ouvert un nouveau département. La nouvelle organisation s'occupe spécialement de la diffusion de différentes collections de fameux dictionnaires Larousse.

Déjà, les Sociétés Jean Bonnel ont commencé à travers la province à répandre le grand dictionnaire Larousse XXe siècle, en six volumes. Elles en recevront une autre quantité importante d'ici quelques semaines. De plus, d'ici peu, elles seront également en mesure de répandre une quinzaine d'autres collections Larousse, dont le Larousse médical, le Larousse astronomique, le Larousse ménager, le Larousse gastronomique, etc. Cette nouvelle initiative commence sous d'heureux auspices et entretient de beaux succès. Nombre de nos institutions, de nos entreprises et de nos compatriotes voudront se munir du précieux dictionnaire Larousse XXe siècle, ainsi que des autres dictionnaires spécialisés des mêmes éditions.

Anciens de Bourget



M. P.-E. FLEURY

M. Paul-Emile Fleury, organisateur du banquet, désire rappeler aux anciens du collège Bourget de Rigaud que le 27ième banquet annuel aura lieu à l'hôtel Windsor, mercredi prochain, le 5 février.

On célébrera, à cette occasion, le centenaire de l'arrivée des Clercs de St-Viateur au Canada.

Pour informations, s'adresser à 6385, rue Delarochette — Tél. CALUMet 0386.

Les producteurs de lin

Québec, 4 (D.N.C.) — La coopérative centrale des producteurs de lin de la province de Québec tiendra son assemblée annuelle le 21 février prochain, à l'hôtel Queens de Montréal. La nouvelle a été annoncée à l'issue d'une réunion des directeurs, tenue dans la métropole le 28 janvier. On a aussi communiqué, que grâce à la collaboration du ministère provincial de l'Agriculture, la coopérative bénéficiera des services de MM. Florian Champagne et Léopold Raynaud, agronomes, à titre de propagandistes provinciaux.

Un déjeuner-causerie

Le prochain déjeuner-causerie régulier du comité exécutif des industries des classes et 4 de l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail sera tenu vendredi prochain, à 12 h. 30, au salon "F" de l'hôtel Mont-Royal.

L'exécutif des industries du meuble (3) et des moulins de planage (4) étudiera, en ce qui concerne chaque industrie particulière, de ces classes, le tableau de la fréquence des réclamations pour accidents compensables et pour accidents comportant aide médicale, publié par le colonel Arthur Gaboury, général de l'Association, pour les années 1945 et 1946.

On portera également à l'attention des membres un tableau analytique des causes d'accidents, qui devrait s'avérer très efficace pour la prévention des accidents dans l'avenir.

Les industries des classes 3 et 4 sont parmi celles qui ont accusé des augmentations dans les divers types d'accidents, l'an dernier.

Mort accidentelle

Sherbrooke, 4 (D.N.C.) — Un tragique accident est survenu samedi après-midi, alors que Pauline Doyon, 11 ans et 8 mois, enfant unique de M. et Mme Alphonse-Marie Doyon, née Henry (Jeanne), a perdu la vie à la suite d'un accident de jeu. Selon les témoignages recueillis à l'enquête tenue par le coroner du district, Me Armand Nadeau, et à l'issue de laquelle un verdict de mort accidentelle a été rendu, l'enfant glissait sur un traineau à l'entrée de cour voisine de la demeure de ses parents, 388 rue Bowen-sud, lorsqu'elle est venue se heurter sur l'automobile du Dr Arthur C. Hill, 39 rue Dufferin.

Mortellement blessé

Grand-Mère, 4 (D.N.C.) — Vendredi soir dernier, M. Delphis Fournier, 69 ans, de Ste-Elisabeth de Warwick, a été frappé par une auto-taxi, appartenant à M. Marcotte, et conduite par M. Maurice Bélard. La victime est morte quelques instants après l'accident. Selon le verdict rendu par les jurés, il s'agit d'une mort accidentelle.



M. Thomas CABANA, enquêteur en chef de la régie du transport, qui sera l'un des principaux conférenciers lors du deuxième congrès annuel provincial de l'industrie du transport routier en l'hôtel Mont-Royal, le 17 février prochain.

Un hommage au cardinal

Service funèbre célébré par S. E. Mgr Chaumont, chez les Soeurs de la Miséricorde

Les Soeurs de Miséricorde ont voulu rendre un dernier hommage à Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve. Un service funèbre a été célébré, samedi, le 1er février, dans la chapelle de leur hôpital, à Montréal. Officiant, Son Exc. Mgr J.-Conrad Chaumont, évêque titulaire d'Arena et auxiliaire de Montréal. Un trône spécial avait été aménagé dans le chœur pour Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, Vicaire capitulaire de Québec. Assistaient à cette imposante cérémonie: Mgr Georges Chartier, supérieur ecclésiastique des Soeurs de Miséricorde, Mgr Paul Nicole, secrétaire de Son Eminence; Mgr J.-E. Mousseau, P.D.; MM. les abbés E.-M. St-Cyr, P. Roy, V. Savaria, I. Frenette; les RR. Pères L. Saint-Georges, O.M.I., aumônier de l'hôpital de Miséricorde, H. Trudeau, C.S.C., aumônier de la Maison Mère des Soeurs de Miséricorde; P. Parent, C.S.C., R. Héty, P.M.E., un Père Servite de Marie, et les RR. PP. Oblats: C. Laberge, L.-N. Dubois, J. Laferté, G. Morvan, A. Gazo, H. Thomas et D. Laferrière. Etaient représentées les Communautés dont les noms suivent: Les Soeurs de Miséricorde et les Soeurs de Sainte-Anne par leur Supérieure générale respective; les Soeurs des Sainte-Noms de Jésus et de Marie, de la Congrégation Notre-Dame, de la Providence, des Missionnaires de l'Immaculée-Conception, de la Congrégation de Ste-Croix, Compagnonnes Servites de Marie; les Frères des Ecoles Chrétiennes et les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

On remarqua dans l'assistance M. Goulet, beau-frère de Son Eminence, ainsi que sa fille, Mlle Thérèse, M. Ermand Coriveau, camérier du Cardinal, et M. P.-E. Gingras, représentant du Pacifique Canadien. Le chant a été exécuté par les frères novices de la Congrégation de Sainte-Croix.

Le statut légal de la femme et le Code civil

"Le statut légal de la femme dans le code civil", tel est le sujet d'une série d'études que Radio-Canada transmettra chaque semaine à partir du jeudi, 6 février, à 10 h. 15 du soir. C'est Mme Pierre Casgrain qui inaugurera cette tribune.

Ces études font partie d'une campagne d'éducation d'ordre légal et social entreprise par un comité conjoint qui s'est donné la tâche d'obtenir de la législation du Québec, la révision du statut légal de la femme.

Les conférenciers seront: Jeudi, 13 fév., M. J.-A.-E. Dion, député de Lac St-Jean-Roberval à la Chambre des Communes et vice-président du Barreau rural de la province. Jeudi, 20 février, Me Antoine Rivard, bâtonnier général de la province. Jeudi, 27 février, Me Jacques Perreault, de Montréal. Jeudi, 6 mars, Me Alexandre Prud'homme, bâtonnier du Barreau de Montréal. Jeudi, 13 mars, Me Maximilien Caron, professeur de droit à l'Université de Montréal.

Pont de glace sur le Saint-Laurent

Les Trois-Rivières, 4 (D.N.C.) — Un pont de glace a été ouvert au trafic hippomobile entre Pointe du Lac et Nicolet, juste à l'entrée du Lac Saint-Pierre. Il a été balisé par M. Olyra Guilbert, de Pointe du Lac, qui a confirmé lui-même cette nouvelle. De nombreuses voitures, tirées par des chevaux, circulent sur le pont de glace depuis dimanche. A Nicolet, le pont s'accroche à la propriété de M. Steven Proulx, près de la rivière, et à Pointe du Lac, il aboutit à la côte de Tomoqua Beach. Les automobiles n'y peuvent circuler toutefois.

Richelieu Jeu de cartes de mots-croisés

Pas de devinettes — Pas de questions — Pas de réponses.

Le jeu consiste à former, avec les cartes que le hasard fournit, des mots français entre-croisés.

A la portée de tous.

Jeu de 60 cartes — Imprimé en deux couleurs — avec règlement.

Prix: \$0.75

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Légat papal décédé

Cité du Vatican, 3. (A.P.) — On a appris aujourd'hui, au Vatican, la mort de Mgr Carlo Colla, chargé d'affaires papal en Allemagne. Il est décédé à Eschweil, à la suite d'une crise cardiaque, à l'âge de 57 ans. Il était né à Milan.

A l'Université de Montréal



M. Pierre Demers, récemment attaché à l'Institut de physique de l'Université de Montréal.



M. Roland Brossard, récemment nommé "Chargé de cours" de mathématiques à la faculté des Sciences de l'Université de Montréal.

Le Statut légal de la femme et le Code civil

Les Trois-Rivières, 4 (D.N.C.) — Le notaire René Béland, a été réélu maire de la ville de Louiseville, samedi dernier, en triomphant de M. Arthur Lambert, par une majorité de 102 voix, dans une élection où près de 90 p. c. des contribuables se sont rendus enregistrer leurs votes. Au siège échevinal, deux anciens échevins ont été réélus. Ce sont M. Auguste Plante, représentant du siège no 1, du quartier est et M. Joseph Dubé, détenteur du siège no 1, du quartier centre. Ils ont triomphé respectivement de M. Robert Racine et de M. Martial Lesage. Les nouveaux échevins élus aux sièges no 2 de ces quartiers sont M. Napoléon Delamirande, qui a défait M. Adélaïde Milot, et M. Georges Veillette qui a défait M. Normand Pronovost. Enfin, dans le quartier ouest, MM. Lionel Massé et Roland Héroux, ont été les heureux vainqueurs du scrutin; le 1er au siège no 1, et le second au siège no 2. M. Massé a défait M. Olyra Lessard, tandis que M. Héroux triomphait de M. Albert Noël.

Maire réélu à Louiseville

Hambourg, 3. (Reuters) — Le tribunal de crimes de guerre de Hambourg a condamné aujourd'hui Johann Schwarzhuber à la pendaison. Il a été condamné en second d'un camp de concentration pour femmes, à Ravensbruck.

Un autre nazi sera pendu

Hambourg, 3. (Reuters) — Le tribunal de crimes de guerre de Hambourg a condamné aujourd'hui Johann Schwarzhuber à la pendaison. Il a été condamné en second d'un camp de concentration pour femmes, à Ravensbruck.

Ecole des parents du Québec

Mme Claudine-S. Vallerand donnera, mercredi, le 5 février, à 8 h. 30 du soir, en la salle St-Stanislas, 1371 est, rue Laurier, une conférence intitulée: "Ce que la famille offre à nos filles."

Mme Vallerand est la fondatrice de l'Ecole des Parents. A ce titre, elle a droit à l'estime de plusieurs et plus particulièrement à celles de ces familles où l'Ecole a apporté lumière et joie dans la compréhension des obligations familiales.

Mme Vallerand apportera certainement une précieuse part de son expérience à tous ceux qui entendront mercredi soir.

TRAHISON

par Geneviève de Francheville

L'auteur de ce roman illustre bien les dangers auxquels s'exposent toute femme mariée et toute mère de famille que les circonstances obligent à quitter leur foyer pour aller travailler au dehors.

Un livre qui ouvrira les yeux aux jeunes ménages modernes "aux des imprudences qui sont des crimes et risquent de les meurtrir pour la vie et l'éternité."

Au comptoir: \$1.25
Par la poste: \$1.30

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Connaissez mieux le Québec...



Le patin

Photo par Associated Screen News

Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que notre province est en train de devenir un centre d'attraction internationale toute l'année durant.

Le patinage de fantaisie, qui jusqu'à récemment ne comptait que peu d'adeptes, jouit maintenant d'une popularité prodigieuse. Le patinage classique et le hockey se pratiquent sur tout étagé de la campagne et sur de nombreuses pistes urbaines. Les montagnes majestueuses du Québec offrent aux skieurs tout ce qu'ils pourraient trouver de mieux en Europe. Et pour compléter les activités sportives d'hiver, il y a encore la raquette, le toboggan, le curling et la pêche par un trou dans la glace.

Ces facilités naturelles, qui s'offrent toute l'année durant aux sportifs, font plus qu'assurer l'agrément des citoyens du Québec.

Elles sont le puissant aimant qui attire chez nous d'innombrables visiteurs et des millions de dollars annuellement. Comme toutes nos autres ressources naturelles, elles sont une partie intégrante de l'économie provinciale et, conséquemment, de l'économie canadienne. Le Canada compte sur le Québec comme sur les autres provinces pour la coopération une qui permettra à tout Canadien de participer à une perspective plus vaste... à une prospérité plus grande.

VOICI VOTRE QUÉBEC

Population, 3,500,000; commerce de détail annuel, \$818,671,000; valeur brute des produits, \$2,333,203,012; superficie, 523,860 milles carrés; de toutes les provinces, Québec est la première en énergie hydroélectrique, textiles, bois, papier-journal, chaussure, tabac transformé, amiante et aluminium. En vérité, notre pays est une terre promise.

SOYEZ FIERS DU QUÉBEC C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

O'Keefe's BREWING COMPANY LIMITED

Le troisième tome de

NOTRE QUESTION NATIONALE

Positions patriotiques et nationales

par Richard Arès, S.J.

Dans cet important ouvrage, l'auteur n'a d'autre but que "d'examiner, de scruter les positions actuelles patriotiques et nationales tant des Canadiens français que des Canadiens eux-mêmes; d'analyser le plus clairement possible notre situation au Canada afin d'arriver à définir nos vrais devoirs tant envers nous-mêmes qu'envers les autres habitants de ce pays."

Volume de 232 pages.

Au comptoir: \$1.00
Au comptoir: \$1.05

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Lamoureux ira à Boston demain

On a annoncé hier soir aux bureaux du Canadien de la Ligue Nationale, que Léo Lamoureux pourra jouer demain soir, contre les Bruins à Boston. Toutefois, Kenny Reardon, l'autre joueur de défense dont le nom demeure encore sur la liste des blessés du Tricolore, ne pourra reprendre son poste avant une quinzaine de jours.

Lamoureux s'était blessé au genou contre les Leafs de Toronto, au Forum, jeudi dernier. Kenny Reardon, qui souffre d'une dislocation de l'épaule, doit se reporter au Forum, ce matin, pour être examiné par le médecin des Habitants. L'entraîneur Bill Head est d'avis que Reardon devrait demeurer inactif durant deux autres semaines avant de pouvoir retourner au jeu.

Malgré cette défaite, les joueurs de Dick Irvin ont conservé leur faible marge d'un point en tête du classement. Demain, ils feront face aux Bruins, tandis que les Rangers s'attacheront aux Esperviers à Chicago. Les Habitants profiteront donc de l'inactivité des Leafs pour tenter de vaincre les Bruins et augmenter à trois points leur avance sur les porte-couleurs de la Ville-Reine. En huit parties contre le Boston depuis le début de la saison, les Canadiens ont remporté sept fois la victoire et subi un seul échec.

Paul Bibeault sera remplacé

Regina, 4. — Bill Tobin, président du Chicago, a annoncé hier qu'Emil Francis remplacera Paul Bibeault dans les filets dimanche prochain, alors que les Esperviers rencontreront les Bruins de Boston. Francis, âgé de 21 ans, quitte les Capitals de Regina mercredi soir pour se rendre dans la Ville des Vents. Un autre jeune joueur de l'Ouest, Metro Prystai, 18 ans, des Canucks de Moose Jaw, de la Ligue Junior de la Saskatchewan, se rapportera aux Esperviers dès que les Canucks seront éliminés des séries éliminatoires pour la coupe Memorial. Tobin a ajouté que Francis aura la chance de se faire valoir dans 19 parties des Esperviers d'ici la fin de la saison. Par le fait même que les Esperviers sont virtuellement éliminés des séries de détail, Francis n'aura pas besoin de s'énerver dans la cage, a mentionné Bill Tobin.

Ce dernier veut tout simplement voir ce que peut faire Francis dans la Nationale. S'il affiche une tenue passable, il gardera les filets du club l'an prochain. Il y a plusieurs semaines, Francis a signé un contrat professionnel avec le Chicago. C'était le 2e contrat professionnel de Francis. En effet, il y a environ quatre ans, Francis eut un essai avec les Ours de Hershey de la Ligue Américaine. Ensuite, il s'enrôla dans les forces canadiennes. Après avoir été licencié, il s'aligna avec les Canucks de Moose Jaw.

Tobin eut recours à Francis immédiatement pour la simple raison qu'il n'est pas satisfait du travail de Paul Bibeault. Le président des Esperviers n'a pas voulu déclarer ce qu'il fera de Bibeault obtenu des Capitals de Regina. Francis sera remplacé dans la forteresse des Capitals de Regina par Cliff Dobson, un junior de Regina.

Richard, toujours en tête de la ligue

Maurice Richard, cet ailier droit comme il n'y en a pas deux dans la Ligue Nationale de hockey, est toujours en tête des compteurs, avec une avance raisonnable de 7 points sur son plus proche concurrent, Max Bentley, des Esperviers de Chicago. Richard a compté jusqu'ici 31 points et a obtenu 18 assistances, ce qui lui donne l'excellent total de 49 points, alors que Max Bentley n'en a que 42, qui se composent de 16 buts et de 26 assistances. Bentley a maintenant devancé Ted Kennedy, des Leafs, en 2e position, avec un total de 40 points, composé de 21 buts et de 19 assistances. Doug Bentley, des Esperviers, est un autre qui connaît des progrès considérables chez les compteurs, bien que son club soit en dernière position.

Doug, qui forme avec son frère Max et Bill Mosenko, la meilleure ligne de la Ligue en ce qui a trait aux buts enregistrés, a un total de 39 points, soit un nombre identique à celui de Billy Taylor, des Ailes Rouges de Detroit.

Parmi les autres meilleurs compteurs du Tricolore, on remarque Billy Reay, 33 points; Toe Blake, 31; Elmer Lach, 27; Léo Gravelle, 24; Buddy O'Connor, 19; George Allen, 18; Peters, 17; Roger Léger, 14; Harmon, 13; Chamberlain, Lamoureux et Reardon, 12 chacun.

Gus Morton, jeune joueur de défense des Leafs de Toronto, demeure toujours le "villain" du circuit Campbell, avec un total de 86 minutes passées sur le banc du pénitencier. Bill Durnan, des Canadiens, détient la meilleure moyenne chez les gardiens de buts de la Ligue. Voici la liste des compteurs:

Table with 4 columns: Player Name, Points, Assists, Total Points. Lists top players like Richard, Bentley, Reay, Blake, etc.

Les Hobos gagnent encore

Une foule nombreuse fut témoin de deux autres parties régulières de la ligue Dépression disputées hier soir sur la glace de l'Arena Saint-Laurent. Dans la 1ère partie au programme, le Commerce a infligé un échec de 7 à 4 aux Grads. Cette défaite a virtuellement éliminé les Grads de la course au championnat de ce circuit.

Dans l'autre joute, les Hobos ont augmenté à trois points leur avance en tête du classement en faisant les Sages par 5 à 6. Paul Haynes fut l'étoile des vainqueurs avec trois buts. Daigle fut le meilleur des Sages avec deux buts et trois assistances.

Table with 2 columns: Match/Period, Score. Lists results for Commerce vs Grads and Hobos vs Sages.

Williams et Reiser ont signé pour '47

Boston, 3. — Ted Williams, redoutable frappeur des ligues Majeures, a signé son contrat pour s'aligner avec les Red Sox de Boston l'été prochain. On croit que le salaire de Williams pour 1947 sera de \$75,000. Williams a accepté les conditions des Red Sox après avoir tenu une brève conférence d'une quinzaine de minutes avec le gérant général Eddie Collins. "Nous avons parlé de pêche durant 13 minutes et on a discuté du contrat durant les deux autres", a déclaré Collins. Ce dernier n'a eu aucune difficulté au sujet du salaire. Williams a demandé un certain montant et Collins s'est empressé de lui répondre que la direction des Red Sox se ferait un plaisir de lui payer. De même que Williams, Collins a refusé de dévoiler le salaire.

Toutefois, un officier des Red Sox aurait déclaré à un scribe sportif de Boston que le salaire de Williams pour 1947 ne sera pas dépassé par plusieurs autres joueurs des Majeures. Lorsque le rédacteur demanda à cet officier, si l'on pouvait comparer le salaire de Williams à celui de Bob Feller ou de Babe Ruth, l'officier rendit une réponse affirmative.

Contrairement au contrat de Bob Feller, celui de Ted Williams ne comprend aucune clause qui pourrait lui apporter certains montants additionnels en plus de son salaire. Mais, nombreux sont ceux qui croient que Williams ne recouvrera pas le salaire de \$80,000 en 1947. On se souvient que durant son séjour avec les Yankees, Babe Ruth a déjà soutire pour une saison le fabuleux salaire de \$80,000.

Dans les cercles de baseball, on estime que Bob Feller pourra soustraire près de \$90,000, avec les Indiens de Cleveland l'été prochain, tandis que Ted Williams recevra au maximum \$75,000. Aux journalistes qui l'ont interrogé à ce sujet, Ted Williams a laissé entendre que son salaire de 1947 était le plus élevé depuis ses débuts dans les Majeures. Ted s'est déclaré très satisfait des conditions et il a ajouté qu'il ferait tout en son pouvoir l'été prochain, pour démontrer à Eddie Collins qu'il vaut son pesant d'or.

Des quartiers généraux des Dodgers de Brooklyn, de la ligue Nationale, on rapporte que le voltigeur Pete Reiser et le lanceur Kirby Higbe avaient signé leur contrat avec le club de Branch Rickey pour la saison 1947.

On a appris également que le capitaine des Dodgers, Dixie Walker, avait conclu une entente avec Rickey et qu'il signera son contrat prochainement. Walker serait satisfait du salaire offert par son patron. Walker a ajouté que les conditions de Rickey étaient vraiment alléchantes et qu'il retirerait aux environs de \$22,000. Comme d'habitude, Rickey n'a pas voulu révéler le salaire de Reiser et Higbe, mais on rapporte que Reiser, champion voleur de buts l'an dernier dans le circuit Ford Frick, recouvrerait \$17,500 pour l'été prochain.

Graziano ne sera pas suspendu

New-York, 4. (A.P.) — Eddie Eagan, président de la commission athlétique de l'Etat de New-York, a déclaré, hier, qu'il n'y avait rien de vrai dans cette rumeur à savoir que Rocky Graziano serait suspendu pour une période d'un an pour avoir refusé de dévoiler les noms des gamblers qui lui ont offert une somme de \$10,000 pour perdre une rencontre qui ne fut jamais disputée.

Tony Zale gagne

Omaha, 4. (A.P.) — Tony Zale, champion mondial poids moyen, a défait Deacon Logan, de St-Louis, par knockout dans la 6e ronde d'une rencontre de 10 assauts non pour le titre, disputée ici, hier soir. Le vainqueur pesait 162-12 livres, soit 1-2 livre de moins que le poids de son rival.

Le hockey

Table with 2 columns: League/Team, Points. Lists standings for various hockey leagues.

Table with 2 columns: League/Team, Points. Lists standings for National and American Leagues.

Table with 2 columns: League/Team, Points. Lists standings for Section Est and Section Ouest.

Table with 2 columns: League/Team, Points. Lists standings for Section Est and Section Ouest.

Table with 2 columns: League/Team, Points. Lists standings for Section Est and Section Ouest.

Table with 2 columns: League/Team, Points. Lists standings for Section Est and Section Ouest.

Table with 2 columns: League/Team, Points. Lists standings for Section Est and Section Ouest.

Hamilton perd. A Hamilton, hier soir, les Szabos de Hamilton ont essuyé un échec de 11 à 2 aux mains des Krowlhers de Stratford, dans une partie régulière, de la ligue Junior "A" de l'Ontario.

Les activités sportives à la paestre

Dimanche après-midi, neuf rencontres de billard ont eu lieu à l'occasion du tournoi handicap du National. Voici quelques résultats: R. Larouche, 100; M. Olivier, 98; Z. Martel, 100; Jean Cinq-Mars, 76; J.-C. Turpin, 100; G. Cinq-Mars, 74; R. Cofsky, 100; J.-R. Lajoie, 72; T. Robillard, 40; A. Cofsky, 56; Conrad Allard, coté à 250 points, a réussi 238 points contre 100 pour R. Beauchesne; N. De Tilly, coté également à 250 points, a atteint 210 contre G. Richer qui a fait ses 100 points.

Ce tournoi organisé par Zoël Martel se continuera dimanche prochain.

BADMINTON. L'équipe de badminton de St-Hyacinthe visitera le National dans des rencontres en simple et en double, mardi soir, le 4 février, à 8 heures.

BALLON VOLANT MASCULIN. Mercredi soir, l'équipe de ballon volant au National recevra le club Y.M.H.A., champion de Montréal, à 6 heures, dans le gymnase de la Paestre.

BALLON VOLANT FEMININ. Malgré des efforts désespérés, le National dut s'avouer vaincu pour la deuxième fois devant le Cherrier, au pointage de 15-5, 15-5.

Les joueuses du Cherrier formant, cette année, une équipe des plus homogènes qui devrait faire son chemin jusqu'au championnat. Ces élèves de l'instructeur Jacqueline Marchand, pilotées par l'exubérante Gisèle Giguère mettent en pratique le système des trois passes. Les "spike" du capitaine Gisèle ainsi que les "smack" de Louise Poliquin sont un important atout dans leur jeu; mais cette équipe est surtout remarquable par les imprenables services de Georgette Girouard et Madeleine Jodoin; Virginia Chaput et Jacques Gingas furent aussi artisans de la victoire en prenant les sept-ups parfaits qui permirent les "spikes" si effectifs.

Jeudi prochain, le National et le Cherrier recevront respectivement les St-Pierre-Claver et North Branch Y.M.C.A., à 7 heures 30. Le public est invité.

Victoire de Bivins. Chicago, 4. (A.P.) — Jimmy Bivins, un boxeur poids lourd de Cleveland, a triomphé de Booker Beckwith, de Gary, Ind., par mise hors de combat dans la quatrième ronde d'un combat de 10 assauts disputé ici, hier soir. A cinq reprises, Bivins a envoyé son rival au plancher.

Les championnats canadiens de ski à Québec

Montréal, 4. — M. J. Sullivan, surintendant des télégraphes du Réseau National à Québec, annonce que pour la commodité des journalistes canadiens et américains qui rapporteront les championnats canadiens de ski disputés à Valcartier, Lac Beauport et Mont-Élie-Anne, les 20, 21, 22 et 23 février prochains, les télégraphistes seront mis à leur disposition par sa compagnie. Ces employés seront stationnés en permanence à la gare de Beauport pour transmettre les résultats des épreuves disputées au Mont-Élie-Anne les 21, 22 et 23 février prochains.

Cliff Simpson devance Phill Hergesheimer. New-York, 4 (C.P.) Cliff Simpson, rapide joueur d'avant des Capitals d'Indianapolis, a finalement réussi à déloger le vétéran ailier Phill Hergesheimer, de la première position chez les compteurs de la Ligue Américaine. En 41 joutes disputées dans le circuit Dooloff depuis le début de la saison, Simpson a enregistré 35 buts et accumulé 29 assistances pour l'excellent total de 64, soit un point de plus que Hergesheimer, joueur-gérant des Rockets de Philadelphie.

Hergesheimer détenait la première place depuis près de trois semaines. Bob Garse et Jack Holota, des Barons de Cleveland, sont également en évidence sur le plan à ce jeu avec respectivement 63 et 61 points. Les Douglas, d'Indianapolis, détiennent le quatrième place avec 59 points, cinq de plus que le total de Leswick, du Cleveland.

Jack Hamilton, du Pittsburgh, Frank Mario, du Hershey, et Johnny Mahaffey, du Buffalo, sont parmi les autres meilleurs compteurs de la ligue.

Voici les dix meilleurs: J. B. A. Pts. Simpson, Indian., 41 35 29 64; Hergesheimer, Phil., 48 35 28 63; Garse, Cleveland, 43 18 45 63; Holota, Cleveland, 45 37 24 61; Douglas, Indian., 35 16 43 59; Leswick, Cleveland, 45 26 28 54; Hamilton, Pittsburgh, 46 20 32 52; Mario, Hershey, 45 19 31 50; Mahaffey, Buffalo, 45 21 28 49; McGill, Hershey, 36 21 28 49.

L'usine propriété de la Couronne, déclarée en surplus, située au Cap-de-la-Madeleine, Qué., et autrefois exploitée par l'Electric Steels Limited, est maintenant offerte en vente, annonce aujourd'hui un communiqué provenant de la Corporation des biens de guerre.

Construite en 1941 pour le coulage des bombes aériennes de 300 livres et autres objets d'acier coulé, l'usine comprend environ 27 acres de terrain et 13 bâtiments offrant une superficie de plancher de plus de 150,000 pieds carrés. Elle est desservie par des embranchements du C.P.R.

Les balistes principales sont surtout en briques, acier et feuilles de métal. Les plus grandes sont l'atelier d'usinage et la fonderie, procurant chacune une surface de plus de 50,000 pieds carrés. Les constructions les plus petites comprennent hangars, bureaux et un cafeteria.

L'usine pourra être occupée aussitôt que possible après le 1er avril prochain. La Corporation des biens de guerre requiert environ deux mois pour vendre ou enlever certaines pièces de matériel et d'outillage qui ne sont pas comprises dans la vente. Elle ajoute qu'avant d'accorder la vente, elle prendra en sérieuse considération l'usage auquel l'acheteur éventuel destine l'usine et le nombre estimé du personnel employé.

Les réunions de la Saint-Jean-Baptiste. Voici le programme des prochaines réunions des sections de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal:

Mercredi soir, le 5 février: St-Joseph; assemblée générale à la salle de la St-Jean-Baptiste, rue St-Martin, à 8 h. 30.

Mardi soir, le 11 février: Notre-Dame des Anges; assemblée régulière du mois au local habituel, 3645 boul. Gouin ouest, à 8 h. 30.

Etienne-Parent; réunion mensuelle régulière à la salle paroissiale, à 8 h. 30.

Les Copains de la Chaudière. L'Association des "Copains de la Chaudière", section de Montréal, invite à son souper mensuel, mercredi 12 février, tous les anciens du régiment de la Chaudière. Le souper sera servi à 6 h. 30 p. m., au Cercle Universitaire, 315 est, rue Sherbrooke, Montréal. Le lt.-col. H. Lapointe, M.P., croix de guerre française, sera l'invité d'honneur. Pour toute réservation: M. Paquet, DU. 3124, 10705 Grande-Allée, Montréal.

L'affaire Harry Ship. C'est lundi prochain que les avocats de Harry Ship, présumé roi du jeu à Montréal, présenteront en divulsion de pratique de la Cour supérieure un bref de "quo warranto" contre le recordeur Emmett McManamy, dont la nomination, prétendument illégale.

Ils ont donc l'intention de contester sa juridiction et de tenter de faire déclarer nulles et sans valeur toutes les procédures devant ce recordeur dans la cause de Ship.

Les avocats de ce monsieur se sont présentés en Cour supérieure hier pour faire le dépôt requis de \$200.00, mais le juge Survever a ajourné toute l'affaire à lundi prochain et a dit d'attendre à ce jour-là pour faire le dépôt. La Cour sera alors présidée par un autre juge.

res et soeurs, quittent la maison inaudite. Mais le frère de Pierre Dupont, repentant, arrangerait ce qu'il a détruit. Au cours d'un grand concert dont il confie la baguette à Pierre, toute la famille, ainsi que Madeleine et Roger, se retrouveront.

Réalisation. Ce qui est intéressant dans ce film, c'est l'atmosphère canadienne donnée par des ex-témoins typiques. Des ensembles ont été très bien réalisés dans la séquence finale par exemple.

Interprétation. On retrouve avec curiosité la blonde et gentille Madeleine Ozeay, qui n'a rien perdu de ses qualités d'ingénue. Les autres interprètes jouent avec beaucoup de fantaisie et d'allant et forment une famille des plus sympathiques.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du trouge "Eclair 3361": Il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Le juge en chef de la Cour du banc du roi lui en a accordé la permission.

Le juge en chef de la Cour du Banc du Roi, M. Séverin Lévesque, a permis hier après-midi, M. L.-E. Potvin, président de l'Hydro-Québec, d'en appeler d'un jugement rendu il y a quelques jours en division de pratique de la Cour supérieure, par le juge Edouard Fabre-Survever, dans cette cause en expropriation de la Montreal Light, Heat and Power, Consolidated.

Par son procureur, la Montreal Light tente d'empêcher M. Potvin de siéger au tribunal d'arbitrage qui doit décider de la valeur de cette compagnie, parce qu'il est président de l'Hydro et serait, par conséquent, intéressé. M. Potvin a répondu à cette procédure par une exception déclatoire, affirmant que la Cour supérieure n'a pas autorité pour juger de la qualification d'un commissaire de l'Hydro. L'avocat de M. Potvin a prétendu que ces commissaires sont soustraits à la surveillance de la Cour supérieure en vertu d'un statut spécial de la province.

Le juge Survever a différé d'opinion et a renvoyé l'exception déclatoire. M. Potvin s'est présenté hier devant le juge en chef de la province de Québec, M. L.-E. Potvin, et lui a demandé permission d'en appeler de ce jugement.

Me Philippe Ferland, c.r., procureur de M. Potvin, et Me Lionel Forsyth, c.r., avocat de la Montreal Light, ont tous deux exposé leur point de vue et le juge en chef a ensuite donné raison à Me Ferland et a permis à son client de s'inscrire en appel contre le jugement du juge Survever.

Le "Père Chopin" présenté en France. "Le Père Chopin", le premier film canadien de long métrage, passe maintenant sur les écrans parisiens, sous le titre de "L'Oncle du Canada". Du dernier numéro de "La Cinématographie française", revue hebdomadaire au service de l'industrie du cinéma français, nous extrayons la fiche suivante sur ce film:

"L'Oncle du Canada" (Ex. "Le Père Chopin") Comédie gaie (95 min.) Ciné Sélection Origine: Canadienne. Prod.: Renaissance Films, Montréal, 1945. Réal.: Fédor Ozep. Auteurs: Scénario de Bella Danil. Adaptation et dialogue de Jean Desprez.

Décapage et montage: Georges Freedland. Musique: Rudolphe Goehr. Intéprètes: Madeleine Ozeay, Chabrier, Pierre Durand, François Rozet.

Présentation corporative (Paris): 6 janvier 1947, Le Français. Exploitation. Le Canada nous envoie la une comédie facile où l'on ne s'ennuie jamais. L'histoire de cette famille turbulente, dont les aventures sont à la fois amusantes et touchantes constitue justement un spectacle familial type.

Scénario. Le brave M. Pierre Dupont, professeur de musique, dont la femme n'est plus, élève une nombreuse famille de cinq enfants. Sa fille aînée, Madeleine (Madeleine Ozeay) aime et est aimée d'un jeune pianiste, Roger. Un jour, la famille Dupont se découvre un parent, le frère de Pierre Dupont, qui les héberge. Ce frère, riche et autoritaire, décide de marier Madeleine à son fidèle collaborateur. Tout va mal. Madeleine, Carmen, sa sœur, suivies de leurs jeunes frères et soeurs, quittent la maison inaudite. Mais le frère de Pierre Dupont, repentant, arrangerait ce qu'il a détruit. Au cours d'un grand concert dont il confie la baguette à Pierre, toute la famille, ainsi que Madeleine et Roger, se retrouveront.

Interprétation. Ce qui est intéressant dans ce film, c'est l'atmosphère canadienne donnée par des ex-témoins typiques. Des ensembles ont été très bien réalisés dans la séquence finale par exemple.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du trouge "Eclair 3361": Il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Le juge en chef de la Cour du banc du roi lui en a accordé la permission.

Le juge en chef de la Cour du Banc du Roi, M. Séverin Lévesque, a permis hier après-midi, M. L.-E. Potvin, président de l'Hydro-Québec, d'en appeler d'un jugement rendu il y a quelques jours en division de pratique de la Cour supérieure, par le juge Edouard Fabre-Survever, dans cette cause en expropriation de la Montreal Light, Heat and Power, Consolidated.

Par son procureur, la Montreal Light tente d'empêcher M. Potvin de siéger au tribunal d'arbitrage qui doit décider de la valeur de cette compagnie, parce qu'il est président de l'Hydro et serait, par conséquent, intéressé. M. Potvin a répondu à cette procédure par une exception déclatoire, affirmant que la Cour supérieure n'a pas autorité pour juger de la qualification d'un commissaire de l'Hydro. L'avocat de M. Potvin a prétendu que ces commissaires sont soustraits à la surveillance de la Cour supérieure en vertu d'un statut spécial de la province.

Le juge Survever a différé d'opinion et a renvoyé l'exception déclatoire. M. Potvin s'est présenté hier devant le juge en chef de la province de Québec, M. L.-E. Potvin, et lui a demandé permission d'en appeler de ce jugement.

Me Philippe Ferland, c.r., procureur de M. Potvin, et Me Lionel Forsyth, c.r., avocat de la Montreal Light, ont tous deux exposé leur point de vue et le juge en chef a ensuite donné raison à Me Ferland et a permis à son client de s'inscrire en appel contre le jugement du juge Survever.

Le "Père Chopin" présenté en France. "Le Père Chopin", le premier film canadien de long métrage, passe maintenant sur les écrans parisiens, sous le titre de "L'Oncle du Canada". Du dernier numéro de "La Cinématographie française", revue hebdomadaire au service de l'industrie du cinéma français, nous extrayons la fiche suivante sur ce film:

"L'Oncle du Canada" (Ex. "Le Père Chopin") Comédie gaie (95 min.) Ciné Sélection Origine: Canadienne. Prod.: Renaissance Films, Montréal, 1945. Réal.: Fédor Ozep. Auteurs: Scénario de Bella Danil. Adaptation et dialogue de Jean Desprez.

Décapage et montage: Georges Freedland. Musique: Rudolphe Goehr. Intéprètes: Madeleine Ozeay, Chabrier, Pierre Durand, François Rozet.

Présentation corporative (Paris): 6 janvier 1947, Le Français. Exploitation. Le Canada nous envoie la une comédie facile où l'on ne s'ennuie jamais. L'histoire de cette famille turbulente, dont les aventures sont à la fois amusantes et touchantes constitue justement un spectacle familial type.

Scénario. Le brave M. Pierre Dupont, professeur de musique, dont la femme n'est plus, élève une nombreuse famille de cinq enfants. Sa fille aînée, Madeleine (Madeleine Ozeay) aime et est aimée d'un jeune pianiste, Roger. Un jour, la famille Dupont se découvre un parent, le frère de Pierre Dupont, qui les héberge. Ce frère, riche et autoritaire, décide de marier Madeleine à son fidèle collaborateur. Tout va mal. Madeleine, Carmen, sa sœur, suivies de leurs jeunes frères et soeurs, quittent la maison inaudite. Mais le frère de Pierre Dupont, repentant, arrangerait ce qu'il a détruit. Au cours d'un grand concert dont il confie la baguette à Pierre, toute la famille, ainsi que Madeleine et Roger, se retrouveront.

Interprétation. Ce qui est intéressant dans ce film, c'est l'atmosphère canadienne donnée par des ex-témoins typiques. Des ensembles ont été très bien réalisés dans la séquence finale par exemple.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du trouge "Eclair 3361": Il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Cartes professionnelles ASSURANCE

HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur

BREVETS D'INVENTION

COMPTABLES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

de Varennes & Vézina

P.-A. GAGNON & CIE

Hurtubise & Richard

J.-A. MESSIER, O.D.

LUCIEN VIAU, C.A.

LUCIEN-D. VIAU, C.A.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

NARCISSE DUCHARME, Président



Cette motocyclette munie de fusées a été récemment mise à l'essai au stade Wembley, à Londres. Elle est ici inspectée par le professeur A. M. Low, à gauche, et Alex Jackson, qui a aidé à parfaire la première expérience en conduisant le véhicule au cours de ses premières randonnées d'essai.

Dans le monde ouvrier

Au sujet du \$5 versé par les employés du tramway — Nouvelles syndicales du Saguenay

M. J.-E. Corbeil, président de la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer et autres transports, a fait la déclaration suivante, en marge de la contribution de \$5 que les membres de cet organisme sont appelés à verser:

"Une rumeur ayant circulé à savoir que les \$5 de contribution devaient être déversés 'pour alimenter le fonds électoral du parti politique C.C.F.', je me permets, au nom de ces employés que je représente, de réfuter cette assertion qui ne contient aucun bien fondé ni aucune parcelle de vérité.

"La Fraternité canadienne des employés de chemins de fer et autres transports n'est affiliée à aucun parti politique et n'a pas non plus l'intention d'en soutenir aucun, ni financièrement ni idéologiquement. Son but unique est de défendre les intérêts et de faire valoir les droits des ouvriers qui sont dans ses rangs. Les \$5 qu'ils doivent fournir sont aussi demandés à tous les membres de la Fraternité canadienne, de Halifax à Vancouver; et tôt ou tard, ils reviendront aux ouvriers eux-mêmes qui les auront gagnés, car cet argent est destiné à créer un fonds de protection et de réserve pour les besoins futurs de notre union."

Le Conseil régional Saguenay-Lac-St-Jean nous communique ce qui suit:

Augmentation du coût de la vie, baisse de salaire

Le vendredi, 31 janvier, la radio annonçait la disparition du contrôle des prix sur une foule de nouveaux produits, et surtout sur plusieurs produits de consommation quotidienne.

Le commentateur de la radio ajoutait que le résultat de la disparition de ce contrôle se traduirait par une augmentation des produits qui pourrait aller de 15 à 25 pour cent.

Il va sans dire que cette nouvelle a causé une très désagréable surprise aux ouvriers, car pour eux, elle équivaut à une baisse de salaire.

La très grande majorité des ouvriers de notre région ont obtenu pacifiquement, l'été dernier, des augmentations de salaires à la suite de l'augmentation du coût de la vie. Mais voici que la hausse continue de prix leur fait perdre pratiquement tous les bénéfices des augmentations de salaires obtenues il y a quelques mois.

Il ne faudra donc pas s'étonner si les ouvriers s'organisent de nouveau pour demander des augmentations de salaires.

Syndicat des commis de magasins de Jonquière et Kénogami

Le Syndicat national des commis de magasins de Jonquière et Kénogami va lancer cette semaine une campagne de recrutement pour augmenter ses effectifs en vue du renouvellement de la convention collective le 17 mars prochain.

La principale demande que les commis de magasins veulent faire à leurs employeurs concerne l'augmentation de leurs salaires.

De tous les employés de la région, ils sont pratiquement les seuls qui n'ont pas eu d'augmentations de salaires ces dernières années, ce qui semble assez surprenant quand on sait l'activité du commerce dans ces deux villes depuis nombre d'années.

La campagne de recrutement débutera dès lundi le 3 février pour se continuer à une vive allure la semaine suivante.

Nos ouvriers étudient

Les ouvriers de la pulpe et du papier à St-Joseph d'Alma se sont formés en équipes pour suivre les cours par correspondance de l'Association professionnelle des industriels. Comme on le sait, ces cours portent sur les relations industrielles. L'équipe étudie les cours en

groupes, le discute, puis chacun rédige ses propres réponses aux questions posées. Nos amis de St-Joseph d'Alma se sont mis à la tâche avec tant de sérieux et d'application que la plupart obtiennent 100 pour cent des points sur les réponses envoyées.

Le bon exemple donné par les ouvriers de la pulpe et du papier de St-Joseph d'Alma va être incesamment suivi par un groupe d'ouvriers de Chicoutimi, qui doit aussi se former en équipes pour suivre les cours par correspondance de l'Université d'Ottawa sur le syndicalisme.

Les ouvriers syndiqués prouvent ainsi leur sérieux et leur désir de s'instruire dans ce qui les concerne. Si tous les ouvriers et les employés agissaient de la même façon, les relations industrielles seraient grandement facilitées.

A St-Joseph d'Alma

Le 29 janvier, le maire de Saint-Joseph d'Alma, M. J.-A. Fortin, accompagné de son conseil municipal, rendit visite, à l'occasion de la nouvelle année, au Syndicat national des employés municipaux, auxquels s'étaient joints des représentants de tous les Syndicats de la ville.

C'est à une preuve éclatante qu'il existe entre les autorités municipales et la classe ouvrière des relations amicales susceptibles de donner d'excellents résultats.

Après l'échange des souhaits habituels, S. H. le maire s'est dit très satisfait des ouvriers de la ville, à l'égard de leurs bonnes dispositions et leur bon cœur, puis il a ouvert un débat de caractère général sur la plus intéressante de sa ville.

Il va sans dire que les ouvriers ont vigoureusement acclamé les bonnes paroles de leur maire.

Grande activité au syndicat d'Arvida

L'activité semble grandir de jour en jour au Syndicat d'Arvida.

Au cours de la semaine qui vient de finir, le Syndicat a expédié un long mémoire au Conseil National des Relations Ouvrières, concernant l'appel du C.I.O.

Le Comité exécutif, accompagné des représentants de l'usine des Electrodes (Carbon Plant), a négocié toute la journée, hier, avec les autorités de la compagnie, au sujet des salaires et des conditions de travail dans ce département.

Depuis le renouvellement de la convention avec augmentations de salaires il semble qu'il y a eu mauvaise interprétation de la convention et de la manière d'apporter les augmentations de salaires de ce département, et c'est ce que le Syndicat veut rectifier.

Le Comité exécutif a aussi demandé une entrevue avec la compagnie pour exposer les plaintes des ouvriers du département de l'aluminium, de la fluorure et des magasins, qui ont aussi à se plaindre de ce qu'ils croient être une mauvaise interprétation de la convention.

Dans l'intervalle le Syndicat règle de nombreux griefs personnels par l'entremise de ses Comités de griefs.

Conseil Régional de la métallurgie

Le dimanche 2 février, à 2 h. de l'après-midi, le Conseil Régional de la Métallurgie tiendra une réunion à Jonquière, afin de discuter avec l'organisateur libéré par la Fédération, M. Léo Hubert, des problèmes d'intérêt général des Syndicats de la région affiliés à la Fédération.

Comme on le sait, M. Hubert a été libéré dernièrement, et ce sera alors sa première rencontre officielle avec les délégués des Syndicats dont il a la charge.

Celui qui réclame ordinairement le chemin trouve parfois le fossé de dimension "convenable".

Plombiers en congrès

Ils se sont réunis en fin de semaine à Shawinigan-les-Chutes

Shawinigan les Chutes, 4. (D.N.C.) — Une soixantaine de maîtres-plombiers et entrepreneurs en chauffage de la région et de tous les coins de la province se sont réunis en fin de semaine, à l'occasion d'un grand congrès. Les assises ont eu lieu au Cascade Inn, sous la présidence conjointe de M. J.-D. Savard, président provincial de l'Association nationale des maîtres-plombiers et entrepreneurs en chauffage du Canada, et M. J.-A. Richard, de notre ville, vice-président provincial et organisateur du dit congrès. Vendredi soir le comité exécutif a tenu une réunion préliminaire pour dresser l'agenda définitif du congrès et étudier les résolutions à soumettre à l'attention des congressistes.

L'ouverture du congrès s'est effectuée à dix heures, samedi avant-midi, sous la présidence de M. Savard, qui fit un bref discours indiquant les principales questions à étudier. M. J.-A. Richard souhaita la bienvenue aux congressistes, leur disant qu'il avait le plaisir de les recevoir en notre ville.

Les rapports du président, du secrétaire, du trésorier, ont été soumis, étudiés, discutés; les rapports des divers comités ont été présentés à cette première séance.

A une heure de l'après-midi, l'association nationale des plombiers de la province a été l'hôte du Syndicat National patronal du district des Trois-Rivières, dont M. Lucien Massicotte, du Cap-de-la-Madeleine, est le président, à un déjeuner-causerie. A la table d'honneur, avaient pris place M. Massicotte, qui présidait, M. J.-D. Savard, président provincial, M. J.-A. Richard, organisateur du congrès, M. l'évêque Frédéric Poliquin, les Trois-Rivières, M. Paul Témousse, L.G., le conférencier, M. Napoléon Mercier, des Trois-Rivières, Mmes Mercier et Massicotte.

La causerie sur la nécessité d'une bonne instruction et d'une bonne éducation dans toutes les catégories du travail, fut prononcée par M. Paul Témousse, ingénieur résident de la Shawinigan Water & Power à Shawinigan, président de la Chambre de commerce senior, et membre de la Commission scolaire. M. Témousse fut présenté, en terme fort élogieux par M. A. Richard, et remercié par M. Frédéric Poliquin, secrétaire-trésorier de la section des Trois-Rivières de l'Association.

Les funérailles du Dr L.-G. Héту

Samedi matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles du docteur Louis-Georges Héту, marié de Blanche Saint-Jacques, décédé le 29 janvier à l'âge de 62 ans.

Le cortège est parti des salons funéraires de la maison J.-S. Vallée, Limitée, pour se rendre à l'angle du Chemin Sainte-Catherine et de l'avenue Rockland, Outremont, où le cortège se forma. De là il se rendit à l'église Saint-Germain d'Outremont où le service fut chanté à 10 h. 30. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Léonidas Desjardins, curé de la paroisse. Le service a été chanté par le frère du défunt, M. l'abbé C.-E. Héту, curé de Saint-Dominique de Bagot, assisté de M. l'abbé Gabriel Breman, comme diacre, et de M. l'abbé Norbert Bacote, comme sous-diacre.

Dans le sanctuaire on remarquait M. l'abbé Gustave Roy, de Saint-Hyacinthe.

Le choeur, sous la direction de M. Emile Gour, exécuta la messe de Pèrosi; M. Pierre Drolet touchait l'orgue.

Les porteurs d'honneur étaient les docteurs A.-M. Cholette, J.-B. Prince, J.-E. Desrochers, J.-O. Mousseau, Me Isidore-R. Lavoie, notaire, et M. Donat Sicotte.

Dans le cortège on remarquait: les docteurs Zénon Lesage, J.-F. Lecluc, Arthur Guertin, J.-E. Marion, J.-A. Caisse, Léon Prévost, J.-A. Roux, H. Lamarré, G.-L. Prud'homme, J.-C. Nastogian, G. Lefebvre, A. Lesage, J.-A.-B. Robillard, J. Paquin, P. Mousseau, Charles Gagnon, J.-A. Lamarche, H. Lemire, R. Béliste, Me Camille Tessier, c.r.; Me René Lavoie, n.p.; Me G.-E. Beaupré, Me Lucien Denis, c.r.; R. F. Béatrix, Mariste; MM. Victor Carmel, J. Dorais, G.-A. Lesage, Aimé Denault, L.-P. Barette, Oscar Lavoie, J. de Lamirande, J.-A. Lalonde, J.-J. Langlois, J.-E. Boyer, Roland Marquis, Paul-Hector Leroux, A. Rodrigue, Max Blais, Fernand Denault, Jean Paul Pronovost, Gaston Rivet, W. Gervais, Roland Bonin, Joseph Cartier, Alphonse Lussier, Aimé Provost, Victor Gaudet, Emile Lapointe, H. Desjardins, A. Gingras, J.-Ernest Cadieux, René Bélanger, i.c., C. Poirier, René Douville, Claude Lesage, J.-O. Généreux, Nap., P.-E. et Florian Dalpré, E. Desnoyers, Elie Girard, Léo Chevalier et une foule d'autres.

L'excursion de demain soir

Un dicton très ancien veut que s'il fait beau à la Chandeleur, le beau temps se continuera pendant 40 jours consécutifs. Or la Chandeleur a été célébrée dimanche, 2 février, par une journée magnifique. On peut donc s'attendre alors à ce que mercredi, soir de pleine lune, le ciel soit clair et que l'excursion nocturne des skieurs dans les Laurentides se fasse sous les meilleurs auspices. Le train à destination de Shawbridge, St-Sauveur et Morin Heights quittera la gare centrale à 6 h. 20 mercredi soir pour retourner à Montréal à 11 h. 20. Les skieurs qui feront cette excursion nouvelle genre auront tout le temps nécessaire à leur disposition de se livrer à leur sport favori sur les versants enneigés des Laurentides.

Pied coupé par un tramway

M. Edward Koziol, 42 ans, d'origine polonaise, et demeurant à 964 ouest, rue St-Jacques, s'est fait couper le bout du pied droit, par un tramway circulant de l'ouest vers l'est, sur la rue Ste-Catherine, alors qu'il traversait la chaussée en face du no 462a, près de l'intersection de la rue St-Alexandre. Le constable Georges Dubois a constaté l'accident. La victime a été transportée à l'hôpital Royal Victoria.

Problème de l'heure en pays allemand

Les trois objectifs de l'occupation — Le brigadier général Treadwell

"Les Allemands vivent dans des conditions déplorables et il est extrêmement important de hausser leur niveau de vie si on veut les éduquer à notre système démocratique; car en ce moment ils ont faim et froid et, ne pensant qu'aux difficultés présentes de l'existence, ils ne peuvent songer à l'avenir."

C'est ce que déclarait hier, au cours d'une entrevue à l'hôtel Windsor, le brigadier-général John W.F. Treadwell qui, pendant les derniers mois, était le directeur du bureau des relations extérieures de la Commission de contrôle en zone d'occupation britannique en Allemagne. Le brigadier Treadwell a entrepris depuis le 5 janvier une tournée de conférences à travers le Canada et il doit, aujourd'hui, s'adresser aux membres du Canadian Club.

Il dit que les buts de l'occupation alliée de l'Allemagne sont les suivants: la démilitarisation des armées allemandes, la dénazification du pays et la démocratisation de la population. Le premier de ces trois objectifs a été atteint: quand au second, le brigadier croit qu'il faudra bien encore deux ans avant qu'on ait pu reconnaître, parmi les millions d'Allemands inscrits sur les listes du parti nazi, ceux qui étaient actifs et ceux qui n'avaient été enrôlés que par ignorance.

Le troisième de ces objectifs, et le plus important, consiste à démocratiser le peuple allemand. Ce n'est pas chose facile et le brigadier Treadwell croit qu'il faudra y mettre 40 ans... jusqu'à ce que les jeunes Allemands, en ce moment à l'école, puissent être à même de gouverner le pays. D'ici là, le brigadier dit d'avis que les Alliés devraient continuer à occuper l'Allemagne; non pas nécessairement à l'aide d'une imposante armée, mais grâce à une Commission de contrôle qui conseillerait surtout la population tout en gardant le pouvoir de dire "non", le cas échéant. Les Allemands apprendraient graduellement à se gouverner eux-mêmes par des élections entièrement libres, d'abord dans les villages, puis dans les comtés, ensuite dans les provinces et finalement dans tout le pays. Quant à la constitution future de l'Allemagne, le brigadier suggère qu'elle soit basée sur une sorte de Fédération des diverses provinces.

Mais le problème le plus important de l'heure est d'ordre économique. C'est surtout la production du charbon qui doit être poussée et il faut trouver un moyen pour que les mineurs puissent vivre convenablement. Ces problèmes cependant, ne peuvent être résolus que si les peuples alliés comprennent l'importance de donner à l'Allemagne l'occasion de se relever suffisamment pour qu'elle puisse subvenir à ses propres besoins.

Ces quatre Témoins reviennent ce matin

Les quatre Témoins de Jéhovah qui ont fait défaut de comparaitre samedi matin lors de l'ouverture de la session de février de la Cour du Banc du Roi sous la présidence du juge Wilfrid Lazure, se sont présentés ce matin devant ce tribunal et leur avocat, Me A. L. Stein, a expliqué le pourquoi de cette absence.

Les inculpés sont les femmes René Ouellette et C. Bickstead, ainsi que A. S. Gaskin et Charles McElvey. Me Stein a expliqué au tribunal qu'il était sous l'impression que cette cause devait s'instruire à la session de mai. C'est pourquoi il n'avait pas prévenu ses clients qui sont accusés d'avoir imprimé et distribué un libelle séditieux et diffamatoire intitulé: "La Haine ardente du Québec contre..."

"La Revue Dominicaine"

SOMMAIRE DE JANVIER 1947

ANNE HEBERT: O Beauté "C'est sur mon visage que le soleil que tu m'as quitté".
R. P. Gabriel-M. LUSSIER, O.P.: A nous la Parole de Dieu
L'auteur démontre avec force et mesure l'importance des Livres Saints pour la vie chrétienne et s'attache, à bon droit, de l'indifférence dont ils sont l'objet.
M. J. CALVET: Lumière sur Israël
L'aspect spirituel du problème juif est tout particulièrement mis en lumière. La guerre a favorisé une sorte de rapprochement entre les communautés juïques et chrétiennes pour défendre ce trésor commun: Dieu et l'homme selon la Bible.
R. P. THOMAS LAMARCHE, O.P.: "Je suis citoyen canadien"
C'est un titre nouveau et incompris. A la lecture de cet article, bien des préjugés et des ignorances tomberont pour un instant, subsistant que le sens réel de cette loi dite de "citoyenneté", en vigueur le 1er janvier 1947.
ANNETTE DECARIE: Au ciel étoilé de l'humanité
Il s'agit d'Astrid, reine des Belges, dont le nom seul, sous la plume magique de Mlle Decarie, devient l'épopée de l'éternel-léonin.
ROGER DUHAMEL: L'époque de Roosevelt
Une page d'histoire humaine au sein de la politique américaine écrite par un des journalistes les plus acutés et les mieux informés du Canada français.
GUY SYLVESTRE: Sous la loupe de Mason Wade
Dégager de ce volume "The French Canadian Outlook" les leçons de collaboration utiles aux Canadiens anglais et français est le but de cet article.
Le sens des faits: ANNETTE DECARIE: "De la capitale du jazz à Juliette au pays des hommes"; AM. LAMARCHE, O.P.: "M. Léopold Richer à l'Académie"; A. L.: "Bulletin des Relations Industrielles".

Au comptoir: \$0.30
Par la poste: \$0.35

7,000 vétérans sans travail

Un problème très sérieux, dit le ministre des anciens combattants

Ottawa, 4 (D.N.C.) — M. Ian A. Mackenzie, ministre des Affaires des anciens combattants, annonce que plus de 7,000 anciens combattants âgés, et qui ont servi soit pendant la première guerre mondiale soit pendant les deux guerres mondiales sont dans un besoin urgent de se trouver un emploi. Quoique la situation se soit considérablement améliorée depuis le mois de mars 1946, alors que le chômage parmi les anciens combattants avait atteint le maximum et que près de 16,000 d'entre eux étaient sans emploi ou à la veille d'être libérés sans avoir de position en vue, cette question demeure encore un problème très sérieux. Le ministre a fait ressortir tout ce que le Canada perdrait si les employeurs persistaient à considérer les hommes de plus de 45 ans comme étant trop vieux pour être embauchés.

M. Mackenzie dit qu'il mentionnait spécialement les anciens combattants âgés mais que ceux-ci n'étaient pas les seuls à constater cette attitude des employeurs. Le Canada n'est pas en mesure de se passer des services de milliers de citoyens âgés de plus de 45 ans, ayant bonne volonté et jouissant d'une bonne santé, simplement à cause de leur âge. Il ne faut pas non plus forcer ces hommes à subir l'influence démoraleuse du chômage.

Cette attitude, qui ne peut s'expliquer au point de vue économique, atteint tout particulièrement les anciens combattants qui ont servi dans les guerres. Le ministre a demandé aux employeurs de réserver les places disponibles qui ne requièrent pas une très grande habileté ou un effort physique excessif, pour les hommes plus âgés. Ces emplois n'offrent peut-être pas d'avenir pour des jeunes gens, mais ils leur permettent à des hommes âgés de gagner leur vie, ce qui est à l'avantage de tout le collectivité, y compris l'employeur lui-même.

M. Mackenzie a déclaré que la crainte de courir un risque financier en employant des anciens combattants âgés est sans fondement. M. Mackenzie dit que les statistiques sur les anciens combattants âgés sans emploi sont les suivantes: 5,835 anciens combattants de la première guerre mondiale et 1,779 anciens combattants ayant servi au cours des guerres mondiales, soit un total de 7,613 ayant un besoin urgent d'emploi.

Traverse à niveau: endroit où bien des automobilistes font le passage... de vie à trépas.

Qualité Suprême
THÉ ET CAFÉ
"SALADA"

L'apostolat chez les non-catholiques

Rapport de la Commission des oeuvres d'apostolat auprès des catholiques

Selon un rapport de la Commission des oeuvres d'apostolat auprès des catholiques, il y a à Montréal 200 catholiques chinois sur 2,000, sous la direction de R. P. Eugène Bérichon, P.M.E.; 1200 Japonais, sous les soins du R. P. Mourata, C.S.V. Le R. P. Mourata est un Japonais résidant à Montréal.

Sur 1200 Japonais, une vingtaine à peine sont catholiques. Sur 3,000 nègres, le tiers est catholique; ces derniers sont confiés au zèle du R. P. Osias Sauvé, S.M.M.

La Commission compte aussi un comité dit des sans-religion, composé de cinq prêtres. Ce comité a comme premier objectif les Témoins de Jéhovah, car le comité en question s'occupe des indifférents en matière de religion et des sectaires. Il a fait parvenir au clergé un tract traitant des Témoins de Jéhovah, sous le titre de *Une religion fantaisiste*. Cet écrit est destiné à faire connaître la nature des Témoins qui loin de constituer une religion sont opposés à toute religion.

On sait que les religieuses de Notre-Dame de Sion, récemment installées à Montréal, s'occupent de la jeunesse israélite. Cinq prêtres desservent aussi les Israélites déjà convertis et régissent les problèmes des mariages mixtes entre Juifs.

Chez les orthodoxes, il ne s'agit pas de conversion, dit le rapport mais de tentative d'union des églises. Le bloc protestant qui comprend 14,000 adeptes à Montréal a aussi été approché par la Commission. L'on a organisé des journées d'étude avec messe, boîte aux questions, etc. 148 protestants ont répondu à ce premier appel.

Au comptoir: \$0.35
Par la poste: \$0.38

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Les comptes de banque de Ship seront-ils produits

Les avocats de la Couronne sont revenus à la charge, ce matin, dans un effort pour convaincre le recorder Emmett J. McManamy qu'une preuve suffisante existait devant la Cour pour permettre la production des comptes de banques de Harry Ship, jeune promoteur de boxe, surnommé le "Tsar du jeu" à Montréal, accusé d'avoir tenu une maison de pari au no 906 est, rue Ste-Catherine. De leur côté, les avocats de la défense ont prétendu le contraire.

Me Lucien Gendron, c.r., a cité des textes de loi pour appuyer son argumentation: Me Jos Cohen a longuement discuté lui aussi, de sorte qu'un témoin appelé par la poursuite, M. Hugh Cowie, gérant de la banque de Montréal, succursale située au coin de la rue Sainte-Catherine et de la rue de l'Hôtel-de-Ville, s'est tenu debout dans la boîte des témoins une partie de la séance et en est ressorti sans avoir été interrogé. Le juge prendra une décision à la reprise du procès, cet après-midi.

Amérique française

SOMMAIRE DE JANVIER

Justification de l'argent — Jean-Paul Fagnère
Le poison magique — Olivier Gouin
Quatre Poèmes enchaînés — Jean E. Blais
Un sonnet — Jean-Marc Lévesque
Les orniers du Québec — Pierre Baillargeon
Conte de Noël — Jacqueline Mabil
Anatole Laplante au concert — François Hertel
Politique — Jean Tétréau
Chronique du théâtre — Cherubina Scarpaletta
Chronique de la poésie
Chronique des livres

Au comptoir: \$0.35
Par la poste: \$0.38



LA VIEILLE chanson n'est plus de mise, car la guerre a dévoré toutes les cotonnades disponibles—tentés et vêtements, bâches et mille autres articles essentiels.

L'intérêt national avait, bien entendu, le premier droit sur ces millions de livres de fil et de yards de tissus.

Mais la guerre est finie, et les civils, à cor et à cri, réclament leurs cotonnades—pour leurs draps et leurs chemises, leurs robes et leurs sous-vêtements, outre d'innombrables affectations industrielles.

Entre l'offre et la demande, le décalage est universel. Au Canada, quoique nos moulins travaillent à plein rendement, des mois devront s'écouler avant que l'industrie cotonnière puisse contenter tout le monde.

Nous continuerons à répartir impartialement nos produits entre toutes les maisons qui nous honorent de leur clientèle.

LA CIE
DOMINION TEXTILE LIMITÉE
Cotons à toutes fins ménagères et industrielles
TISSUS INALTÉRABLES "MAQO" • DRAPS "COLONIAL" • FILS "PREU"

Un Milliard de Dollars de PROTECTION GARANTIE PAR LA GREAT-WEST LIFE

POUR NOS ASSURÉS ...

Ce milliard de dollars représente le grand total des sommes que 315,000 détenteurs de polices se sont garantis par l'entremise de notre Compagnie pour leur protection personnelle et celle de leurs familles. Il leur donne tranquillité d'esprit et sécurité financière.

Leur Compagnie a fait de remarquables progrès dans tous les domaines durant l'année 1946.

POUR NOTRE ENTREPRISE ...

Il est l'indice de la confiance que le public met en notre Compagnie, et des bons services que nous avons le privilège de lui rendre à travers le Canada et les Etats-Unis. En plaçant 173 millions de protection nouvelle en 1946, notre personnel des ventes a fait preuve de beaucoup d'habileté et d'initiative, et a démontré qu'il a droit à la confiance que le public lui accorde.

POUR LE PUBLIC ...

Ce beau succès, fruit de la coopération entre les assurés et leur Compagnie, constitue donc un dépôt de fonds considérables, administrés sagement dans l'intérêt public, qui garantissent la stabilité et la solidité de notre économie nationale.

Notre Compagnie tout entière et chacun de ses services sont continuellement à votre disposition, pour le présent aussi bien que pour l'avenir.

POINTS SAILLANTS DE L'EXERCICE 1946

Assurances et Rentes Viagères en Cours.....	\$1,057,000,000
Affaires Nouvelles Placées.....	173,000,000
Actif.....	275,000,000

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

G. A. J. BOISVERT - Gérant de la Succursale de Montréal Dominion Square
D. R. FERGUSON - Gérant de Montréal 1 - Edifice de la Banque Royale
A. J. MARLING - Gérant de Montréal Central - Edifice de la Banque de Toronto
PHILIPPE PAQUETTE, Secrétaire des Succursales de Montréal

Seul le métro peut résoudre le problème

C'est ce que déclare un important fonctionnaire de la "Montreal Tramways"

D'après M. R.-B. Genest, préposé aux relations extérieures de la Compagnie des Tramways de Montréal, seul un métro peut résoudre les problèmes de transport en commun à Montréal.

M. Genest a fait cette déclaration au Women's Club, à l'hôtel Mont-Royal, où il était le conférencier invité.

"Le métro, de préférence à l'élargissement des rues ou à la construction de voies élevées et d'autoroutes, apportera la solution, a-t-il dit.

M. Genest a brossé un tableau de l'histoire de la métropole et du développement de son système de rues. Il a parlé de l'avenir, estimant que M. R.-M. Binns, surintendant des enquêtes et des études sur les problèmes de la circulation à la compagnie, répondait à de nombreuses questions touchant la circulation et le transport. Le brigadier Guy Gauvreau, D.S.O., assistant du président, et M. J.-W. Lagacé, surintendant du personnel, étaient au nombre des invités.

Avec un métro, ce sera alors possible, dit-il, d'assurer une plus grande vitesse aux véhicules qui auront un droit de passage exclusif.

"Le voyageur sera alors assuré du maximum de confort, déclarait-il, n'étant pas obligé de se frayer un chemin à travers les encombrements pour monter dans un tram-

way de surface, en pouvant également correspondre d'un véhicule à l'autre, sous terre, aisément. Le métro fournira aussi beaucoup plus d'espace aux véhicules-moteurs, sur certaines artères, et aux piétons sur les trottoirs aux principales intersections. En dégageant l'encombrement de la circulation, on contribuera à la stabilisation des valeurs immobilières.

"La construction des voies élevées exigerait la reconstruction quasi générale de divers districts de la métropole, surtout les districts les plus achalandés, et il faudrait toujours envisager le problème de l'enlèvement de la neige".

M. Genest cita plus loin certaines remarques faites jadis par M. R. N. Watt, président de la compagnie des Tramways. Les voici: "Mon expérience et l'observation des faits me portent à croire que si l'élargissement des rues et la construction d'autoroutes amenaient certaines améliorations, ils seraient de peu d'utilité pour les 1,200,000 voyageurs des tramways qui comptent sur ces véhicules pour leur déplacement quotidien. Jugées aux avantages qui en découleront, ces améliorations coûteraient beaucoup plus cher que la construction d'un métro. Quelles que soient les décisions qui se prendront à Montréal, je souhaite instamment qu'on y tienne compte des droits indiscutables du voyageur du tramway".

ne suffisent même pas à la demande. Il n'en est pas ainsi pour un article qui se trouvait dans presque chaque hutte: le gros poêle qui trônait au centre de la pièce.

Des centaines de ces poêles sont offerts en vente aux marchands, à la succursale de la Corporation des biens de guerre à Halifax. Ils peuvent être utilisés dans les maisons de ferme, les camps de bûcherons et les entreprises minières.

Ces poêles, qui sont de diverses grandeurs, sont en fonte et leur foyer est circulaire. Le tuyau à fumée qui s'adapte à ces poêles est de 5 à 6 pouces.

La demande des locataires sera prise en considération

Le ministre des Finances, M. Douglas Abbott, a laissé savoir hier au comité provisoire de l'Association des locataires de Montréal, que la demande faite aux autorités fédérales pour que "rien ne soit modifié" dans le contrôle des loyers et des expulsions, sera prise en considération.

Dans sa lettre, adressée à M. Abbott et envoyée également au premier ministre King et à M. Donald Gordon, président de la Commission des prix, l'Association expose que "la question du loyer et du contrôle des expulsions est d'une telle importance qu'on ne devrait rien y changer sans consulter le Parlement. Elle affirme que le régisseur des loyers croit que les locataires sont capables de payer davantage, mais ajoute que c'est là "une fausse impression".

"Cette année, les prix des oeufs, du beurre, du bacon, du lait, de la viande, des vêtements et d'autres nécessités sont tellement plus élevés qu'en 1939 que la grande majorité des gens éprouvent de la difficulté à boucler leur budget. Une hausse de loyer de 5 p. c. donnerait une nouvelle secousse au coût de la vie.

"On ne peut affirmer que le peuple ait perdu confiance en la régie des loyers ou des prix, et en veuille l'abolition. La vérité, c'est que beaucoup de gens sont dégoûtés, non du principe de la régie des prix, mais de l'inflation légalisée".

Permis annulés

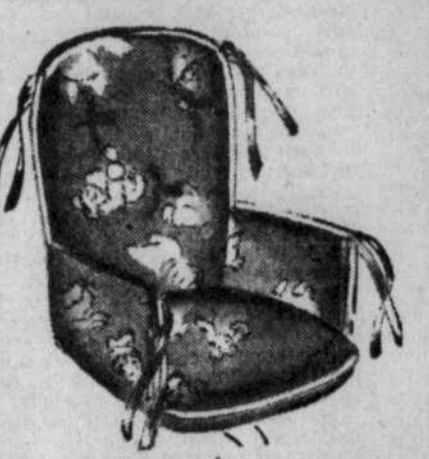
Le comité exécutif de la ville de Montréal a annulé hier quatre permis de restaurants et un permis de café-chantant. Les permis de restaurant annulés sont les suivants: Grand Central Café, rue Windsor; Derby Café, 3606, boul. Saint-Laurent; Café LaGalette, 1865, ouest, rue Sainte-Catherine; et le Sierra Café, 1232, boul. Saint-Laurent. Le permis de café-chantant annulé est celui du Beaver Café, 315, ouest, rue Sainte-Catherine.

Centaines de poêles déclarés en surplus

Les bâtiments qui sont présentement démolis au camp de Debert, en Nouvelle-Ecosse, fournissent beaucoup de matériaux de construction, principalement des fournitures électriques et de plomberie qui sont tellement en demande au pays. Ces matériaux et accessoires

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ DUPUIS

Mamans... Futures mamans... Voyez ces occasions pour bébés



COUSSINS

en rose, bleu pour la chaise de bébé

Coussin recouvert de toile cirée lavable et très résistante à dessins enfantins. Confection soignée; fini avec galon.

CHACUN 1.98

Robes de baptême

en crêpe Celanese brodé à la main, point "nid d'abeille".

Aussi motifs fantaisie appliqués sur tulle... 4.98

Jupon fantaisie pour approuiller... 1.98

SOUS-VETEMENTS pour nouveau-nés

Coton, laine et coton, coton et rayonne. Devant croisé ou boutonné. Pour bébés naissant jusqu'à 18 mois.

.38 à 1.12

Pas plus de 2, à chaque client

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

ROBES DE NUIT

en linette blanche garniture en rose ou bleu

Confection soignée. Cette robe de nuit sera confortable pour le bébé.

Chacune... .35 à .75



DORMEUSES

pour 1 à 5 ans

Belle qualité de coton ou satiné. Modèle avec pieds; siège à panneau. Rose, bleu... 1.07

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

DUPUIS — deuxième (De Montigny)

COUVERTURES

Belle qualité de finette écarlate de marque "Esmond" aussi finette très épaisse, rose ou bleu. Environ: 30" x 40", 36" x 50". CHACUNE

.56 à 1.59

POUDRE JOHNSON

Pour la peau délicate du bébé. Cette poudre prévient toute irritation.

Petit format... .28

Grand format... .55

BIBERONS

en "Pyrex"

Très facile à stériliser. Indispensable pour bébé. Le maman soucieuse de l'hygiène emploiera ce biberon.

4 oz. .20 8 oz. .25



CHALES TRICOT LAINE

Châle importé d'Angleterre; tricot coté en laine rayonne. Françe unie ou fantaisie. 3.23 à 3.74 Environ 50" x 52". CHACUN

BAIGNOIRES 20 seulement

en caoutchouc de diverses nuances légèrement défraîchies

Cadre en bois, plusieurs pochettes sur les côtés exté- bébé. Le couvercle forme une table. Toute mamans reurs pour y déposer les accessoires de toilette du devrait posséder une telle baignoire pour le 4.98 bain du bébé. Chaque vente sera finale.

L'émission Duvernay ce soir

La bataille de l'autonomie — Commentaires de Pierre Vigeant — L'interview de M. Armand Godin — Les chants de Jacques Labrecque

La bataille autour de l'autonomie des provinces intéresse tout le public canadien, et c'est à son intention que M. Pierre Vigeant a rédigé ses commentaires, en marge de l'actualité qu'on pourra entendre ce soir à l'émission Duvernay (CRAG, 10 h. 30). M. Vigeant dira comment le pouvoir fédéral tient à enlever petit à petit toutes les sources fiscales encore aux mains des provinces.

Le président de l'A.C.J.C., M. Armand Godin, sera en outre interviewé à la fin de l'émission et parlera de son association. M. Jacques Labrecque, artiste lyrique, interprétera quelques pièces de notre folklore: *Le long de la mer folle*, chanson harmonisée par sir Ernest MacMillan, et *De Paris à Rochelle*, d'Orléans.

Permis annulés

Le comité exécutif de la ville de Montréal a annulé hier quatre permis de restaurants et un permis de café-chantant. Les permis de restaurant annulés sont les suivants: Grand Central Café, rue Windsor; Derby Café, 3606, boul. Saint-Laurent; Café LaGalette, 1865, ouest, rue Sainte-Catherine; et le Sierra Café, 1232, boul. Saint-Laurent. Le permis de café-chantant annulé est celui du Beaver Café, 315, ouest, rue Sainte-Catherine.

Centaines de poêles déclarés en surplus

Les bâtiments qui sont présentement démolis au camp de Debert, en Nouvelle-Ecosse, fournissent beaucoup de matériaux de construction, principalement des fournitures électriques et de plomberie qui sont tellement en demande au pays. Ces matériaux et accessoires

Faites provision nouvelle de ces draps de qualité



Importation des Etats-Unis DRAPS "PEPPERELL"

LA PAIRE 6.35

Belle qualité de coton percale, blanc comme neige; confection soignée; côtés fin ruban afin de résister plus longtemps aux lavages fréquents. Le bord à large ourlet. Notez la dimension: 81" x 99".

Le nombre est restreint.

2 paires seulement à chaque client

Taies d'oreiller "PEPPERELL"

LA PAIRE 1.49

Profitez de cette occasion pour vous approvisionner de ces taies d'oreiller de la même marque "PEPPERELL" quasi en coton percale blanc; fini à large ourlet. Venez dès 9 h.

2 paires seulement à chaque client

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)

JOLIE CRETONNE A BAS PRIX

MOTIFS FLEURIS

Dessins décoratifs en rouge avec motifs jaunes, rouge vin avec petits dessins.

LA VERGE .89

Que de draperies, que de couvre-lit, que de housses vous confectionneriez avec cette cretonne qui se drap- facilement. Vous en voudrez aussi pour recou- vir vos coussins de cham- bre plus tard pour la campagne.



La Semaine Nationale de Santé AU CANADA

Suivez rigoureusement les simples règles de la vie saine — voyez régulièrement votre médecin et votre dentiste

La Semaine Nationale de Santé est lancée par la LIGUE CANADIENNE DE SANTE en coopération avec les ministères de la santé et de l'éducation

Deux rudes sessions en perspective

C'est le temps, plus que jamais, de lire et de faire lire le "Devoir"

Les premières heures de la session fédérale indiquent que celle-ci sera menée de rude façon.

Voici déjà qu'éclatent des menaces d'appel au peuple, et tout le monde sait que nos députés fédéraux ont sur la planche du pain en abondance. En fait, il faudrait peut-être employer un terme plus vif et qui évoquât l'idée de querelles plus ardentes. Toutes les histoires de la guerre et tous les problèmes de la paix ont chance de revenir sur le tapis.

Les relations entre Ottawa et les provinces sont plus que jamais à l'ordre du jour. Elles tiendront une place considérable dans les débats fédéraux, en même temps qu'elles seront vraisemblablement au premier plan des débats provinciaux.

Car la session fédérale sera à peine en train que s'ouvrira à Québec une session provinciale, qui promet d'être aussi vive.

Dans le monde entier, les événements se précipitent avec rapidité et se multiplient avec une extrême abondance.

Sur tout ce qui se passe au pays et à l'étranger, le "Devoir", servi par des spécialistes d'expérience, s'efforce de renseigner au maximum ses lecteurs; il juge toute ces choses du point de vue moral et du point de vue canadien.

C'EST LE TEMPS DE LIRE ET DE FAIRE LIRE "LE DEVOIR"

Abonnements pour le Canada (sauf Montréal et la banlieue): un an, \$6.00; six mois, \$3.15; trois mois, \$1.65, strictement payables d'avance. Adresser les abonnements: "Le Devoir", case postale 500, Place d'Armes, Montréal.

EXAMEN DE LA VUE

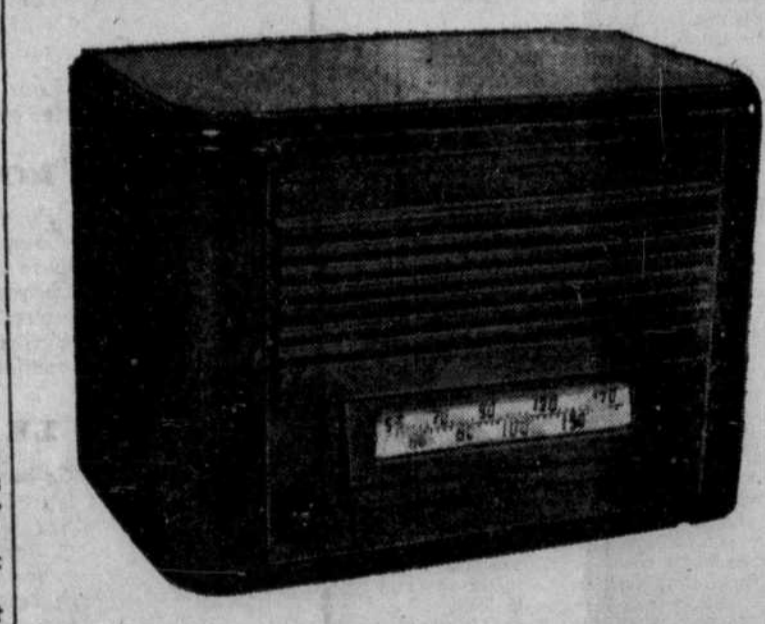
LUNETTES - LOGNONS

J. O. GIROUX O.D.

Membre diplômé de l'A.E.P.O. de Paris

Assisté d'optométristes diplômés

Bureau chez Dupuis Frères



Le nouveau radio "Astra"

Fabrication canadienne

90 jours de garantie du manufacturier sur les pièces de fabrication

Garantie DUPUIS satisfaction ou argent remis.

Un très beau cabinet compact tout en bois fini noyer plaqué... un radio d'une tonalité remarquable... ASTRA vous assure un excellent rendement. Cadran lumineux à visibilité totale permettant de repérer facilement les postes, ondes longues, radio-policie. Modèle à 5 lampes, circuit CA-CD. Haut-parleur Alnico 5" P.M.

49.50

Paiements faciles et étés

DUPUIS — mezzanine (De Montigny)

VERITABLE MERISIER FINI NOYER



Transformez l'apparence de votre chambre en choisissant ce mobilier moderne

Si vous désirez une riche apparence jointe au confort, venez sans tarder acheter ce mobilier. Véritable merisier fini noyer, motifs à relief fini coeur de noyer.

LES 4 PIEC

134.00

Paiements faciles si désirés.

Mobilier, même modèle avec miroirs "Plots" 159.00

LES 4 PIECES

DUPUIS — quatrième (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL v.-p. et gér. gén.